

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 N°) FRANCE un an 4 F
1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN: Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin Juillet — Août Septembre.

N° 225 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

AOUT - SEPTEMBRE 1969

DE QUELQUES PROPOS ARITHMOSOPHIQUES

Suite du n° 224

Il peut tout de même sembler assez paradoxal et excessif, alors qu'il s'agit de musique et des harmoniques — véritables atomes de cette matière première qu'est le son musical — d'en venir à faire des comparaisons géométriques. C'est pourtant ce que nous allons faire pour avoir une petite idée de cette fameuse loi universelle que nous avons énoncée précédemment et qui régit la Nature entière, tout simplement, selon ce que nous rapporte le livre du Dr Allenby. Cela paraît de prime abord passablement saugrenu, hors de propos, voire absurde mais nous allons bientôt constater que tout cela est très cohérent. Patientons donc encore un peu et nous ne manquerons pas de faire de curieuses observations. Quand on veut s'insinuer, il ne faut à aucun prix faire montre d'un systématique scepticisme. Il faut commencer par examiner objectivement les faits et leur enchaînement. Ce n'est qu'ensuite qu'on peut constater et retenir l'évidence des observations conclusives. En l'occurrence, cela en vaut la peine. Il ne s'agit pas de billevesées. Nous appliquons toujours la méthode cartésienne qui est bien la plus sûre.

Nous voici donc en présence de cette loi universelle de création et d'organisation qui combine, comme nous l'avons déjà appris, une série primaire de cercles ayant un rapport binaire entre eux (1, 2, 4, 8, 16, 32, etc.) avec une série secondaire de cercles obtenus en employant comme rayons les côtés des triangles, des carrés, des pentagones, des hexagones, etc., inscrits dans les cercles de la série précédente. Cette loi, nous dit le savant Dr Allenby dans son livre, régit les cristaux, les plantes, les étoiles, les atomes, les sons (donc les harmoniques), les couleurs, les spectrums chimiques, etc.

Qu'on se rassure, nous n'allons pas entrer dans le détail de ces combinaisons, ce qui nous entraînerait trop loin dans le Cosmos. Tenons-nous-en plus modestement à notre sujet harmonique sur lequel le Dr Allenby, d'ailleurs, ne s'étend pas particulièrement en nous donnant des exemples précis mais ce qu'il nous dit dans le simple énoncé de cette loi universelle en attirant notre attention sur la progression géométrique (1, 2, 4, 8, 16, 32, etc.) nous suffit.

NOS GRANDES FORMATIONS A PARIS

Le Jardin du Luxembourg, le 28 juin, garni de ses nombreux étudiants et d'un auditoire enthousiaste, a fait à Prost, l'éminent chef de la célèbre phalange de Saint-Marcel (80 exécutants) en Division d'honneur, une ovation très méritée due à sa direction magistrale et à sa culture musicale de premier plan.

Une fanfare qui se permet d'offrir les Vêpres siciliennes, l'ouverture de Verdi; les Goyescas (intermezzo) de Granados; Finlandia, de Sibelius; le Capriccio italien, de Tchaïkowsky, et la Marche hongroise de la « Damnation de Faust », de Berlioz, en une seule audition, mérite avec nos compliments admiratifs, nos félicitations pour son labeur, son attention soutenue et ses résultats concluants. M. Martial Sylvaïn dirigea les deux marches de début et conclusion de cette fort belle audition qui fait honneur à notre grande famille musicale française.

R. BREARD.

je crois, pour nous éclairer.

Les cercles établis d'après les rapports binaires (raison 2) de cette progression géométrique et leurs dérivés secondaires dont les rayons correspondent aux côtés des polygones pouvant être inscrits jusqu'à l'infini, à partir du triangle, contiennent non seulement les innombrables arcs de cercle et degrés de courbure pouvant être obtenus dans l'infiniment petit comme dans l'infiniment grand mais aussi toutes les combinaisons d'assemblage de courbes les plus diverses qu'il soit possible d'imaginer (spirales, volutes, ellipses, paraboles, etc.) pour créer toute les formes. Or, n'oublions pas que tout procède par lignes courbes dans la Nature et le Cosmos, à partir des structures atomiques jusqu'au monde des planètes et des étoiles. La ligne droite n'est qu'une vue de l'esprit mais, en fait, elle n'existe pas dans la Nature. C'est l'homme qui l'imagine et la dessine. Les lignes droites que nous voyons en abscisses et en ordonnées sur les plans sphériques de nos atlas pour figurer l'équateur et ses parallèles, notre méridien et tous les degrés de longitude sont une réalité des circonférences imaginées sur notre monde sphérique et il en est ainsi pour tout l'univers. La Nature nous révèle la genèse des couleurs par le merveilleux arc-en-ciel et la musique vient toucher notre ouïe et notre cœur portée sur les ondes sonores concentriques et sphériques et non en ligne droite. (Suite page 3)

S.A.C.E.M.

Le protocole d'accord conclu avec votre Confédération et signé le 8 juin 1968, couvre notamment les distributions de prix (art. 3 § 1^{er}) et les bals gratuits donnés à l'occasion de la Sainte Cécile (art. 7). J'ai le plaisir de vous informer que sur ma proposition, notre Conseil d'Administration a décidé d'accorder une autorisation gratuite pour les :

- distributions de prix données avec le concours bénévole des artistes et musiciens,
 - bals gratuits de la Sainte Cécile organisés dans les conditions prévues à l'article 7 du protocole.
- La déclaration préalable est toutefois maintenue.
- Cette décision constitue un avantage supplémentaire pour la C.M.F. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de modifier pour cela le protocole d'accord existant.

S.A.C.D.

MODIFICATIONS DE NOTRE TRAITÉ CONCLU AVEC LES FEDERATIONS DU THEATRE AMATEUR. — Notre Société a accepté d'aménager les conditions générales de notre traité conclu avec les Fédérations sur les points suivants :

- 1) Spectacles composés de plusieurs ouvrages : au-dessus de 3 actes représentés au cours d'une même séance, la perception doit être effectuée systématiquement au demi-acte, par acte supplémentaire.
- 2) Séances consécutives : une remise de 10% par représentation sera consentie aux organisateurs à partir de la troisième représentation dans le même mois d'un même spectacle. Cet abattement ne s'appliquera automatiquement qu'aux

NÉCROLOGIE

Dans notre journal de novembre 1968 nous avons annoncé le décès de notre regretté ami Monsieur Van Riel, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Pays-Bas, vice-président de la C.I.S.P.M.

Ce mois-ci nous avons eu la douleur d'apprendre la mort du dévoué président de la Confédération Musicale Belge, notre ami Monsieur Pellemans. C'est une nouvelle perte importante pour la musique populaire. Nous présentons à Madame Pellemans, ainsi qu'à sa famille, nos plus vives condoléances. Nous adressons nos sentiments de sympathie émue à tous les membres de la Confédération Belge.

troupes qui se sont engagées à donner ces trois représentations dès leur première demande.

3) Recettes indirectes : le minimum est supprimé en ce qui concerne les recettes indirectes; par conséquent, seul le pourcentage s'appliquera et, bien entendu, sur la moitié des recettes indirectes. Ces nouvelles dispositions prendront effet à compter du 1er septembre 69.

I.S.M.E.

AU SEMINAIRE INTERNATIONAL DE L'I.S.M.E. — LES METHODES ORFF ET KODALY.
La Section Française de l'I. S. M. E. (Société Internationale pour l'Education Musicale) avait invité les membres de l'enseignement musical, étrangers et français, de toutes catégories, pour un Séminaire qui se tenait les 9, 10 et 11 mai 1969 à Paris dans une salle située au 6 avenue Maurice Ravel.

Ce Séminaire avait lieu en présence de Monsieur Hugues R. Gall chargé de Mission auprès du Ministère de l'Education Nationale et le représentant et de Daniel Lesur remplaçant Marcel Landowski, directeur général de la musique.

Le thème général était ainsi défini: Méthodes de la formation musicale élémentaire — démonstrations — discussions.

Deux méthodes devaient être présentées: celle de Zoltan Kodaly et celle de Carl Orff

Avant de parler en détails de ce Séminaire il est bon de souligner (Suite page 4)

MOUVEMENT BEETHOVEN

14, rue Léon-Cogniet
PARIS VII^{ème}
Tél. WAG. 64.64

L'assemblée constitutive du Mouvement Beethoven a eu lieu le 21 novembre 1968, à Paris.

Depuis lors, les buts et les moyens d'action de cette Association, ont suscité le plus vif enthousiasme en France comme à l'étranger. En adhérent vous aussi au Mouvement Beethoven vous contribuerez à lui faire atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Le président Fondateur,
Paul TORTELIER,
Professeur au Conservatoire de Musique de Paris,
Membre d'honneur de la « Royal Academy of Music » de Londres.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

A. LODEON

EST NOMME DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE

Voilà, certes, une nouvelle qui réjouit tout le monde de la musique: Eric Stekel aura un digne successeur, son œuvre sera poursuivie en Dauphiné.

Aucun directeur n'était plus qualifié qu'A. Lodéon pour diriger le magnifique établissement. Au moment où nos écoles nationales cherchent, avec l'Université, un modus vivendi qui permette aux jeunes gens de se cultiver harmonieusement, ce sont de très fins pédagogues qu'il faut mettre à la tête des conservatoires d'Etat. Musicien complet, pianiste, chef d'orchestre, notre directeur étudia l'écriture avec Challan, et on sait qu'il eut le Prix de direction d'orchestre dans la classe Fournier. N'oublions pas les deux bachelors de lettres, ni les années de professeur à la ville de Paris.

Mais c'est au cours d'un doctorat particulièrement brillant à Saint-Omer (1961-1969) qu'A. Lodéon put faire valoir ses dons exceptionnels.

Car notre musicien possède cette qualité qu'aucun diplôme ne sanctionnera jamais, par malheur. Il sait que chaque professeur, que chaque élève représente un cas particulier qu'il importe d'étudier avec toute la compréhension, c'est-à-dire toute la sympathie nécessaire.

L'école de Saint-Omer était une des moins remarquables qui fussent, en 1961. Les professeurs ne bénéficiaient d'aucun avancement, on parlait de dénationaliser la maison tant à Saint-Omer qu'à Paris...

En 1969 c'est une très belle école que nous admirons à chacun de nos passages en Artois: elle a vingt-trois disciplines; les bons professeurs ont été encouragés, les moins bons améliorés et avec un

doigté, une finesse psychologique dont on sait peu d'exemples.

Cette fine compréhension des problèmes psychologiques, A. Lodéon l'a prouvée dans maints et maints articles, qui ont attiré l'attention des éducateurs les plus exigeants. Ces articles ont excité l'admiration des autorités universitaires qui jouent un si grand rôle en Dauphiné cela va sans dire. Ce sont ces études qui ont sans doute emporté la décision récemment prise à Grenoble, car, bien entendu, des compétiteurs de très haute classe se présentaient avec A. Lodéon, en vue de diriger le conservatoire le plus moderne qui soit en France.

Réalisant le vœu de M. Landowski, un enseignement complet à mi-temps est déjà prévu pour octobre, grâce aux heureuses initiatives de M. le professeur Silver dont on sait la bienfaisante action dans tous les domaines qui touchent à l'enseignement.

Grenoble aura donc, cette fois encore, un directeur qui sera un parfait musicien, un homme cultivé, un administrateur qu'aucun problème ne saura surprendre.

P. AUCLERT.

CREATION DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL COLLECTIF DESTINE AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA VILLE DE TROYES

Cours préparatoire à l'éducation musicale par la technique audio-visuelle Amable Massis.

Cet enseignement est en usage dans plusieurs Ecoles nationales de musique et écoles de l'enseignement général.

La technique audio-visuelle proposée, met le débutant de tout âge, en présence des notions préparatoires par l'application de quatre opérations simultanées qui sont :

la lecture, l'audition, l'écriture, le chant.

L'élève est ainsi conduit instantanément dans le domaine sonore. Les commentaires sont limités à l'indispensable, cette forme d'éducation, l'orienté vers la mémoire des sons et vers l'équilibre des valeurs de durée, sans lesquels la musique n'aurait pas de structure.

Deux années scolaires sont nécessaires pour tout élève débutant. Le travail avec le maître exige deux demi-heures par semaine en respectant rigoureusement le texte et la progression.

Un bref travail récapitulatif personnel permet d'affirmer, entre les cours, ces connaissances de base.

Le programme des études comprend : l'échelle sonore, la portée, les intervalles, les clés, le rythme, la préparation à la dictée, les tons et les demi-tons, les altérations, le jeu des tonalités.

Chaque élève sera muni des fascicules en travail.

Les appareils nécessaires à cette technique audio-visuelle sont :

- 1°) Un magnétophone pour l'émission des bandes enregistrées, contenant les textes, les exemples et les exercices.
- 2°) Une lanterne spéciale pour la projection des signes et exemple musicaux.
- 3°) Un écran mobile ayant au moins 1 m. 30 x 1 m. 30.
- 4°) Un petit matériel d'accessoires comprenant :

- Des crayons de feutre de trois couleurs (rouge, bleu, noir) pour l'écriture sur les plaques de verre (20 x 20).
 - Un flacon contenant par moitié un mélange d'alcool à 90° et de thérbentine.
 - Un chiffon pour essuyer les verres avec ce produit.
 - Un métronome.
- Le magnétophone doit avoir deux vitesses (19 et 9,5) avec compteur.

La sonorité doit être agréable, sans exagération ni saturation.

La fabrication « Minnesota » possède deux sortes de lanternes : 1°) Modèle portable (3 kg 5) sans moteur; 2°) Modèle plus lourd avec moteur.

EN ALLEMAGNE LA MUSIQUE A L'ECOLE

Une conférence sur l'encouragement de l'enseignement musical et la culture de la musique s'est tenue récemment à Munich pour les écoles de la République fédérale. Les compositeurs, pédagogues, représentants de l'enseignement scolaire et des éditions musicales furent unanimes à réclamer l'introduction d'un enseignement instrumental élémentaire dès la première année de l'école primaire. On cherche par là à jeter le plus tôt possible les bases sur lesquelles il sera possible de bâtir par la suite. Voilà pourquoi la communauté de travail pour la formation musicale recommande de faciliter aux enfants l'achat d'instruments de musique ou de mettre ces instruments à leur disposition.

Un programme pilote a été mis au point par la Fédération des écoles de musique allemandes, qui groupe 150 centres de formation musicale. Ce programme qui va être appliqué à titre expérimental dans 27 écoles de musiques, utilise une méthode adaptée à l'enfance et comportant de nouveaux matériaux d'apprentissage et d'enseignement. Les enfants de quatre à six ans ont à leur disposition un instrument comportant un carillon et un clavier et accompagné d'un nouveau solfège.

Cette tentative répond aux exigences formulées par nombre de pédagogues et de psychologues, qui prônent la formation des enfants avant l'école conformément à leur développement intellectuel et à leurs aptitudes.

CHRONIQUE DES DISQUES

L'ANNÉE « BERLIOZ »

+ LA DAMNATION DE FAUST

Cette « légende dramatique » — ainsi l'intitule Berlioz lui-même — est probablement la meilleure œuvre inspirée par l'illustre ouvrage de Goethe. En voici une version intégrale (déjà publiée de Jadis).

« La damnation » est un genre hybride qui se situe entre la cantate et l'opéra. Sa construction, les contrastes qu'elle réserve, dénotent un vif sens du théâtre. En outre un art puissant et bien personnel de l'orchestration s'y affirme à maints endroits.

Donnons une idée du découpage musical [A. I - Faust contemple la nature : chœur de l'accompagnement des cordes. Rustique chœur de paysans. Passage de soldats : c'est la fameuse marche, dite « hongroise ». A. II a) Dans le cabinet de travail - Faust médite sur la vanité de la vie : musique désolée. Doux chœur pascal auquel se superposent ses réflexions. Apparition de Méphisto, qui lui propose la vie, b) A la taverne d'Auerbach - Verve truculente du chœur des buveurs et de la chanson du rat, suivie d'un « Requiescat in pace » couronné par un satirique « Amen » fugué. Cocasse chanson de la puca. c) Sur les rives de l'Elbe - Air « Voici des roses ». Chœur puis enchantement dans des sylphes berçant le sommeil de Faust, qui voit Marguerite en songe et la réclame à son réveil : alors fougue de la musique. Marche et chœur final. A. III - Dans la chambre de Marguerite — contemplation de Faust, conseils de Méphisto, Entrée de Marguerite : gothique ballade de Roi de Thulé (avec alto solo). Dans des feux-follets et satanique sérénade (avec cordes pizzicati). Duo d'amour, troublé par trio et chœur. A. IV - Marguerite seule chante mélancoliquement son amour « D'amour l'ardente flamme » (avec cor anglais). Au loin chœur d'étudiants, la retraite sonne. Faust seul chante puissamment le sien « Nature immense. Scène : Méphisto lui apprend que, par sa faute, Marguerite est en prison. Pour la sauver, le diable exige sa signature! Galop de chevaux : Faust est directement conduit vers l'enfer : chœur des démons. Mals, à l'issue de cette hallucinante chevauchée fantastique, Marguerite obtient le pardon ; musique céleste : chœur des anges, harpe et cordes).

Pour ne parler que des personnages principaux, D. Poleri (Faust) est un ténor au timbre coloré ; M. Singher (Méphisto) s'impose ; les qualités plastiques de la voix s'ajoutent à sa pureté chez Suzanne Danco (Marguerite). L'accent des chanteurs étrangers est vraiment très peu gênant. Chœurs et Orchestre — celui de Boston, naturellement — sont dirigés par Charles Münch. L'impulsion qu'il imprime à tous est vibrante.

L'ensemble vient en trois disques. On en a ajouté un quatrième, pour la Symphonie fantastique, dont nous n'avons évidemment nul besoin de vous entretenir, toujours dirigée par Münch.

On connaît les mérites de cette version, qui avait déjà été tirée à part (attention : il ne s'agit pas de l'interprétation donnée par le même chef à la tête de l'Orchestre de Paris). Münch y est tout à fait dans son élément.

Réalisation technique : pour la Damnation, il s'agit d'une reprise — assez bien faite — d'un enregistrement qui, en son temps, avait été jugé excellent. Pour la Symphonie, la gravure « grille » parfois (deuxième face) ; le troisième mouvement est indéniablement scindé. Livraison en coffret, avec plaquette succincte. Edition économique. [1]

+ L'ENFANCE DU CHRIST

Un soir de sa vie, il puise une inspiration éblouissante dans cette histoire biblique. « L'enfance du Christ » est une trilogie sacrée où le génie inventif du compositeur éclate une fois de plus, mais d'une façon moins... bouillonnante. Deux aspects se distinguent : la fresque historique, fort pittoresque ; la méditation religieuse sincère et fervente.

Trois grandes divisions — Le songe d'Hérode (Prologue, par le récitant ; puis : 1 - Fugale symphonique pour la troupe romaine ; dialogue entre l'Officier et le Centurion, préparant la suite : insomnies d'Hérode. 2 - Méditation d'Hérode « O misère des Rois » : large et grave chant, somptueusement soutenu. 3 - Scène avec l'Officier. 4 - Les dévins : étonnant interlude symphonique évoquant leurs sondages magiques ; conclusion des dévins (chœurs) ; décision d'Hérode, suivie de leur approbation : musique violente. 5 - Contraste de douceur : le dialogue Marie-Joseph... 6 - ...A qui les Anges conseillent de fuir : chœur féminin avec orgue). La fuite en Egypte (1 - Symphonie fugue sur un sujet modal, pastoral. 2 - Chœur des bergers : fraicheur. 3 - Le repos de la Sainte Famille : tableau qui a le charme et la naïveté d'une peinture préraphaëlitique). L'arrivée à Sais (D'abord la tragédie : description de l'épuisement des voyageurs, les refus d'hospitalité. La musique atteint ici à un haut point d'émotion. Puis l'accueil charitable des égyptiens ; petit concert pour deux flûtes et harpe : intermède ravissant mélodieux. Pénalisation par récitant, puis chœur a cappella où revit l'esprit de la Renaissance polyphonique).

La beauté du timbre, la perfection de l'articulation, la simplicité de la déclamation se conjuguent chez A. Vanzo (le récitant). R. Soyot apporte de l'ampleur à la voix et au personnage d'Hérode. Une seule remarque concernant Jane Barbé

(Marie) : sa voix est un peu stridente dans les supplications du début de la troisième partie. Ne pouvant mentionner tous les artistes, disons que satisfaction nous est également donnée par les autres rôles. Les sonorités et l'équilibre de l'Orchestre National, le chef J. Martinon les étudie ; d'autre part il ne néglige pas la « couleur », tout en maintenant la sobriété — et la pertinence — des moyens.

Bien des qualités reviennent à la réalisation : clarté et netteté par exemple, aussi espace et mordant. Gravure sur quatre faces ; livraison en pochette double, au revers de laquelle on trouve une notice signée H. Barraud, ainsi que la reproduction du texte chanté [2].

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ MOZART :

DEUX CONCERTI DE PIANO

L'intérêt de ce disque réside moins dans les œuvres, qui sont souvent jouées (surtout le K. 466) que dans l'interprétation, qui pourrait bien, semble-t-il, être considérée comme exceptionnelle.

Bref rappel de renseignements concernant le Concerto pour piano et orchestre n° 20, en ré mineur (1 — Ton sombre de tutti initial ; dramatique dans son ensemble, le mouvement prend parfois un ton consolateur, en raison du caractère du thème principal confié au piano ; cadence de Beethoven. 2 — Simple, tendre naïve « romance » ; agitation centrale : le retour au thème n'en est que plus délicieux. 3 — Rondo au motif impétueux ; une deuxième idée majeure se fait souriante et bon-enfant).

L'entrée « on doucure du pianiste V. Ashkenazy contraste magnifiquement avec la violence de l'introduction ; cela est de bonne augure. Ensuite, on peut admirer son jeu délié, grâce à une virtuosité aussi fine que brillante — mouvements extrêmes — ainsi que la poésie sans affectation avec laquelle il propose le volet central. Le « London Symphony Orchestra » s'impose, dirigé par H. Schmidt-Isserstedt. Dans cette version, la tristesse douloureuse de l'œuvre est parfaitement ressentie par les interprètes, qui savent la traduire avec une délicate réserve.

En complément le Concerto pour piano et orchestre n° 8, en si bémol, de la série salzbourgeoise. (Allegro : déjà assez ample et fermement conduit. Andante : sérieux et expressif. Rondo : insouciant et gai).

Equilibré, la réalisation définit bien l'espace ; son agrément est également dû au fait qu'elle baigne dans une atmosphère feutrée mais toujours claire. Notice en anglais seulement. [3].

+ SCHUBERT : LE PIANO

La « wanderer-Fantasia », dont la difficulté d'exécution témoigne en faveur des progrès de la facture instrumentale au XIXème siècle, est en outre caractérisée par sa puissante unité.

1) — Le début du lied du même nom, non seulement sert de thème à l'Allegro, mais lui transmet son rythme pour alimenter le développement. 2) — Adagio à l'origine duquel se retrouve encore la cellule-mère ; variations coupées d'inter-mèdes libres. 3 — Sorte de scherzo en vives arabesques. 4. — Reprend le motif-nourricier pour en faire le sujet d'une fugue assez libre).

Au revers, les huit populaires « Moments musicaux » recueils d'intimes et précieux trésors : de l'essence de musique, dont le parfum jamais ne se ternira. Certes Schubert se veut plus à l'aise dans ces délicieuses miniatures, quasi improvisées, que dans une grande forme comme la précédente. Ils verront leur prolongation naturelle dans les Intermezzi brahmisiens.

1) — Des appels, auxquels répondent de doux échos. 2) — Effusion mélancolique mettant à nu les meurtrissures de l'âme. 3. — le plus célèbre ; pourrait s'intituler « danse et légende ». 4. — Fraicheur incomparable. 5. — Vigoureusement scandé. 6. — Emouvante confidence, murmurée au bord des larmes).

Il faut savoir à tout instant, dans la forêt touffue de notes qui composent la « Fantasia », savoir établir différents plans, et « avancer » l'essentiel. Or, chez W. Kempff, l'intelligence du discernement égale la virtuosité ; d'autre part, la délicatesse équilibre l'énergie.

L'artiste sait aussi extraire toute la poésie et la tendresse qui valorisent cette musique, en particulier dans les « moments ». Il parvient alors à faire oublier que le piano est un instrument à marches. Il affine tout, même les accords véhéments. [4].

+ SCHUBERT : GRAND DUO POUR PIANO A QUATRE MAINS

L'œuvre ainsi appelée — et dont le disque indique ainsi la numérotation : DV 812 — doit n'être autre, à notre avis, que la sonate en ut opus 140. On dispose de peu de renseignements à son sujet.

Cette musique, qui porte de bout en bout la typique griffe schubertiennne, s'écoule avec grand plaisir. Sa fraîcheur est considérable ; la mélancolie consanguine à l'autour ne transparaît guère ici ; au contraire, beaucoup de jeunesse galée.

1) — La brève introduction donne le ton ; cet allegro suggère des questions intimes et y propose des réponses délicates. Tout le développement se déroule dans la même ambiance poétique, les

quelques passages plus animés n'étant cependant jamais fiévreux. De forme classique, assez long, le mouvement n'est pas exempt de redites. 2. — Andante : mélodie empreinte de naïveté, enrobée d'harmonies simples et seyantes avec, parfois, le charme de modulations inattendues. 3 — Scherzo : bondissant, printanier ; doux trio mineur. 4 — Allegro : sur thème coquet d'allure populaire ; tout ce final est un ballet).

Les qualités que nous signalons plus haut ont été heureusement préservées par J. Demus et P. Badura-Skoda. D'autre part cette bonne interprétation constitue un document, puisqu'elle est proposée sur un « Hammerflügel » du milieu du XIXème siècle, aux sonorités courtes.

La stéréo dispose bien les deux parties si l'on établit convenablement la balance. Les sonorités, elles, sont d'honnête qualité. Aucune notice n'enrichit le disque [5].

+ COUPERIN ET L'ORGUE

Voici réunies les deux Messos de Couperin le Grand. Pour orgue ; par conséquent, il s'agit seulement d'interludes, uniquement instrumentaux, destinés à accompagner les différentes parties du rituel.

Chacune d'elles se déroule en une vingtaine de morceaux, groupés suivant leur destination liturgique. Pour fixer les idées, nous reproduisons la structure de la première d'entre elles ; il sera inutile que nous fassions de même pour l'autre, qui adopte une construction singulièrement parallèle, presque identique.

(Kyrie) : plein jeu, fugue à la trompette, très beau récitatif de cromorne, trio pour cromornes et basse de trompette, dialogue pour trompette du grand clavier et quelques jeux du positif. Gloria : plein jeu, fugue, duo plein de hardieses harmoniques, basse de trompette, cromorne, dialogue à la voix humaine, trio pour dessus de tiorco et basse de trompette, récitatif, dialogue sur les grands jeux. Offertoire : il est magistral. Sanctus : plein jeu, récitatif de cornet. Elevation : tiorco en taille. Agnus Dei : plein-jeu, dialogue sur les grands jeux. Duo Gratias : petit plein-jeu).

Une comparaison différencie assez nettement les deux œuvres. La Messe à l'usage des couvents est plus simple, plus recueillie et intime — si l'on peut dire — que l'autre, mais toujours sans sévérité aucune. La Messe à l'usage des paroisses s'avère plus solennelle, plus brillante et « décorative, ce sans excès aucun d'ailleurs (ainsi admire-t-on, dans le « Gloria » un émouvant dialogue à la voix humaine). P. Cochereau les donne sur le grand orgue de Notre-Dame de Paris. Instrument que l'exécutant connaît bien, puisqu'il en est le titulaire.

Au sujet de la bonne réalisation technique, on notera la fluidité de l'« écoulement sonore » ; jamais aucune épaisseur. La présentation en pochette double (car chaque messe est gravée sur un disque séparé, en raison de sa longueur) s'accompagne d'une notice sur Couperin, sur les œuvres ; celle-ci spécifie en outre la composition de l'instrument joué. [6].

+ WEBER, SCHUMANN : LA CLARINETTE

Conçu dans le même esprit que ses sonates pour piano, le Quintette pour clarinette et cordes (un quatuor) opus 34 de Weber, unit brio et grâce. En dépit de son aspect virtuose, il reste imprégné de la plus authentique, de la plus délicate poésie. La clarinette y décline le beau rôle, à tel point que le rapprochement avec un véritable concerto n'est pas absurde.

(Allegro — basé, naturellement, sur deux thèmes contrastants ; la clarinette doit, dans des variations souvent spectaculaires, fréquemment utiliser ses registres extrêmes. Adagio. — intitulé « fantasia » : la belle cantilène chantée par le soliste possède une indéfinissable et assez profonde mélancolie. Menuet. — étincelant de spirituel brio, il contraste avec son expressif trio. Rondo. — traité on « chevauchée aérienne », sauf un rêveur épisode central : coda éblouissante).

Le soliste G. de Peyer unit l'habileté digitale au velouté de l'émission (mais quelques difficultés aigues se trouvent un peu « forcés »). En ce qui concerne le quatuor du Melos Ensemble, on se plaît à reconnaître la qualité de la sonorité et du phrasé. Au tact de celui-ci répond la discrétion de celui-ci. Une version de qualité.

Très bien joués également, ces deux ouvrages de Schumann occupent l'autre face : Les Fantasiestücke opus 73 constituent un ensemble de trois pièces pour clarinette et piano. De la fine fleur de poésie (1. — Elégiaque. 2. — comme la caresse de la brise sur les moissons dorées. 3. — plus long et plus passionné).

Les Marchenerzählungen opus 132 (contes de fées) forment un groupe de quatre pièces pour le trio clarinette-alto-piano. D'un subtil raffinement, tant par la thématique que par l'alliage instrumental, ils ne comportent en dépit du titre aucun appui littéraire (1 et 3 possèdent fraîcheur et tendresse. 2 et 4 assemblent énergie et feu). Très aérée pour les cordes. Incluse pour la clarinette, la reproduction procure une très satisfaisante audition. Bonne notice [7].

MUSIQUE SYMPHONIQUE

+ MENDELSSOHN ET SCHUMANN : SYMPHONIES

La Symphonie n° 5, dite « Réformation » est un fruit de la conversion de Mendelssohn au protestantisme. Page grandiose et sincère. Malgré son numérotage, c'est une œuvre de jeunesse.

(Une introduction signifiante — elle cite un « Amen » de la liturgie saxonne, qui réapparaîtra plus tard, avec la réexposition — précède le fougueux allegro, de caractère épique. 2. — Scherzo d'obédience beethovenienne mais plus gracieux, avec, comme il se doit, trio cantabile. 3. — Bref andante sur phrase mélodique d'une expression intense. Un épisode transitoire, tiré du fameux choral luthérien « Ein fest Burg ist unser Gott », annonce le finale. 4. — Où le début de ce cantique est sans cesse clamé, comme un cri de ralliement par tous les pupitres relayés, scandant une véritable marche de triomphe).

Si, avec P. Paray conduisant l'orchestre de Détroit, tous les détails (éléments constitutifs) sont dessinés avec netteté, l'ensemble (architecture) n'en est pas moins construit avec vigueur.

La Symphonie n° 4 de Schumann est plus souvent donnée. Riche, assez touffue même, elle possède aussi unité et équilibre.

1. — Introduction « légendaire » d'où s'envole l'allegro, dont l'ardente poussée est coupée de moments d'effusive tendresse. 2. — Romance : comme une candide et nostalgique ballade nordique ; le violon solo la fleurit bientôt d'arabesques légères. 3. — Scherzo violemment accentué, assez altier, mais dont le doux trio rappelle les guirlandes du volet précédent. S'enchaîne au rayonnant finale : 4. — Oul retrouve l'esprit passionné, voire les idées, du mouvement initial).

A la tête de l'orchestre de La Haye, W. Van Otterloo met assez en évidence la dualité Florestan-Eusebius.

La reproduction est bonne, sinon « très profonde », et d'une ampleur moyenne... il est vrai que la gravure est serrée (une demi heure pour la face 1). [8].

MUSIQUE ETHNIQUE

+ ETHIOPIE

La prospection ne s'était pas encore étendue au champ de recherches éthiopien. Voilà qui est fait, avec ce disque dont le titre exact est « Polyphonies cfe. pour la première face) et Techniques (pour la seconde) vocales ». On constatera souvent d'évidentes parentés avec certaines musiques centre-africaines.

Sept exemples dans la première face (polyphonie spontanée et frusto à quatre parties par chœur masculin. Diaphonie en quintes parallèles pour hommes et femmes scandée à l'aide d'une timbale improvisée. Duo : chant responsorial avec turlutage. Duo comportant maints frottements de seconde. Polyphonie : épées frappées contre boucliers scandent ce chant de danse masculin à plusieurs voix. Polyphonie : des battements de mains rythment cet ensemble de caractère artistique net. Duo féminin intéressant).

On doit souligner l'extrême curiosité des sept exemples de la seconde face, auprès desquels, malgré leur grand intérêt, ceux de la première paraissent plus banaux. (Chœur d'hommes avec épisodes « haletés ». Ensemble où le son des flû-

tes est imité par des voix humaines. Chœur d'hommes comportant divers effets spéciaux : glissandi, etc... Récitatif parlé au débit rapide et haché. Chœur de jeunes filles : mélodique, à l'unisson, coupé par d'étranges séquences rythmiques. Chœur d'hommes avec alternances de voix de tête et de poitrine. Ensemble : compression puis décompression d'air entre aisselle et main opposée).

Tous ces enregistrements furent réalisés de 1965 à 1968. En album bilingue très documenté (pas seulement sur le plan musical, puisque des renseignements ethniques sont fournis sur les différentes peuplades) et illustré de quelques photos [9].

GRANDS MUSICIENS

+ BIZET

Quelle musique bien faite, élégamment facturée, agréablement lumineuse, que cette « Arlésienne », dont voici la première suite, ordonnée par Bizet lui-même (ouverture : variations sur le thème célèbre de la « Marche des Rois ». Charmant menuet. Admirable adagetto, d'une ineffable tendresse. Carillon clair et vibrant). Conduisant l'orchestre de Bamberg, M. Couraud respecte les « normes » françaises d'exécution. Une réelle poésie dans le troisième morceau.

On entend souvent tel ou tel extrait des « Jeux d'enfants ». Mais voici l'intégrale des douze pièces, dans leur version originale pour piano à quatre mains. W. et Béatrice Klän jouent en finisso cette jolie partition, sensible et spirituelle. Assez bon enregistrement, en stéréo (avec moins bon pressage pour la seconde face).

Sur l'album illustré : Bizet symphoniste (par M. Pincherlo), les débuts du saxophone ; le paradoxe Bizet (l'enfant prodige, les innocents sur scène) [10].

+ RIMSKY-KORSAKOV

Le voici représenté par deux de ses œuvres les plus répandues ; deux pages dont l'atout majeur est la magistrale orchestration : le Capriccio espagnol, partition pittoresque et rutilante (1887) et la Grande Pique russe, (1888) ; cette dernière presque — ouverture sur des thèmes liturgiques — se déroule moins dans le recueillement religieux que dans une atmosphère de liesse populaire. L'Orchestre du Festival de Londres (direction Greeno) joue la première, et l'Orchestre de Vienne (direction Haitser) la seconde, avec brio et éclat. Assez bon enregistrement. Album : des illustrations recherchées cadrent les habituelles études [10].

Roland CHAILLON.

- (1) R.C.A. Victrola 950 001 à 4 (33/30) (2) Concert Hall (Guido) SMS 2612 (33/30) (3) DECCA SXL 6353 (33/30) (4) D. G. G. 139 372 (33/30) (5) Harmonia Mundi 30 662 (33/30) (6) Philips 820 100/1 (33/30) (7) Voix de son maître CVB 2099 (33/30) (8) Guildo SMS 2478 (33/30) (9) Ocora 44 (33/30) (10) Hachette-Fabril 64 et 68 (33/25).

Succès du ténor Georges CICIANI Pour dégager vos responsabilités assurez les Membres de vos Sociétés

Le ténor Georges Ciciani, qui s'est déjà fait entendre en public trois fois à Paris et plusieurs fois en Allemagne depuis quatre ans, a donné à Londres — le jeudi 24 avril 1969 — un récital de 23 mélodies classiques en français, italien et allemand. Nombreux rappels.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

BORDES et BACHELET

Nous retrouvons, en la personne de Charles BORDES, un de ces musiciens d'élite tellement dévoué au service des autres qu'il a subordonné son œuvre à son activité d'apôtre. De plus, nous sommes en présence d'une vie limitée à quarante-six années, situées entre 1863 qui le vit naître à Vouvray-sur-Loire et 1909, année de sa mort à Toulon.

En ce demi-siècle abrégé de quatre ans, Charles Bordes apprit d'abord son art avec Marmontel et César Franck dont il fut un des disciples préférés.

Si des revers de fortune l'obligèrent à accepter un emploi à la Caisse des Dépôts, il s'en dégagea à force de courage, de travail pour servir son idéal mais hélas une destinée ainsi commencée ne peut pas permettre les honneurs de récompenses officielles souvent favorables à un artiste. Il trouva le retour à la musique dans un poste d'organiste et maître de chapelle à Nogent-sur-Marne. Poussé naturellement par ses goûts personnels vers le folklore, il l'étudia au point d'être chargé de mission officielle pour faire des recherches au pays basque. Chaque année il revenait en cette région où il avait eu « comme la révélation d'une musique inconnue, sortie d'un autre monde ».

Il rapporta une centaine de chansons et danses qui ne manqueraient pas de lui fournir une source d'inspiration et certains thèmes pour plusieurs de ses œuvres telles que Suite basque (1887), Rhapsodie basque (1889), Ouverture pour un drame basque, Euskal Herria (musique de fête), Danses béarnaises, toutes ces œuvres pour orchestre. On doit y ajouter des mélodies, parmi lesquelles Ah ! Rêve est mon âme... d'une rare beauté, des chœurs et beaucoup de musique religieuse dont l'Anthologie des maîtres religieux primitifs.

Bien que cette musique, comme tant d'autre, remplie de qualités, ne semble pas digne d'atteindre nos oreilles, bien que cette musique semble à jamais enterrée on s'étonnera qu'elle ait été écrite (et fort bien écrite !) par un homme qui créa la « Société des chanteurs de Saint-Gervais » alors qu'il fut nommé organiste et maître de chapelle en cette église et qu'il créa aussi une revue « La Tribune de Saint-Gervais ». Cela se situait vers 1890 et nous ne devons pas oublier le rôle que cette admirable phalange vocale tint longtemps dans la vie musicale de notre pays en révélant au public (et avec quel respect de la tradition !) les œuvres religieuses et profanes du XVIIIème siècle. On ne se souvient peut-être plus que Charles Bordes fut, avec Vincent d'Indy et Alexandre Guilmant, un des fondateurs de la Schola Cantorum.

Si l'on ajoute aux œuvres déjà citées Caprice pour piano et la seule œuvre lyrique Les trois vagues, que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever, on ne peut même pas espérer un centenaire pour nous révéler cette musique puisque ce sera 2063 le prochain...

BACHELET

J'ai devant moi une page jaunée de « l'Information Musicale », journal que le remarquable compositeur Robert Bernard avait eu le courage de créer et de faire vivre pendant et après la dernière guerre. Cette page porte la date du 25 février 1944 et contient un triple hommage à Alfred BACHELET qui venait de mourir à Nancy le 10 janvier de cette année-là. Les trois signataires ? — Jacques Rouché, alors directeur de l'Opéra, le regretté Gustave Samazeuilh, Tony Aubin. Les nommer c'est dire la qualité de leurs appréciations ! Or je m'aperçois qu'ils sont unanimes à parler du génie d'Alfred Bachelet, ce génie dont plusieurs de mes lecteurs aux temps grises peuvent témoigner car ils connaissent le Poème pour violoncelle et orchestre, la Ballade pour violon et orchestre, Quand la cloche sonnera, Un jardin, sur l'Oronte, me limitant à quatre chefs-d'œuvre. Ces signataires de l'hommage sont aussi unanimes à reconnaître (et là je cite leurs termes communs) la noblesse du caractère, la délicatesse, la fidélité du cœur, la modestie et le désintéressement.

Ai-je besoin d'insister ? N'avez-vous pas déjà compris qu'avec cela on soit exposé à la faillite en un temps où de telles qualités, reconnues par des hommes qui eux-mêmes en ont été ou en sont (pour le troisième que nous connaissons bien à la C.M.F.) dignes, n'offrent plus grand crédit devant un organisateur de concerts. Mais est-ce là le responsable ? Qui donc

serait dans la salle pour que cet organisateur, animé des meilleurs sentiments, boucle son budget accablé des plus lourdes charges que le mot « culture » écrit partout n'arrive pas à alléger alors qu'une séance de streep-tease ou un concert de musique de chambre n'ont guère de différence dans la réglementation du spectacle...

Mais qu'on me pardonne ce mouvement de mauvaise humeur ou d'amertume partagé par beaucoup de mes confrères et que je revienne à la sereine conclusion (en 1944) de Tony Aubin. Je vous la laisse apprécier tant elle est belle : « A l'heure qu'il nous quitte, nous sentons cruellement le vide de son absence et pour nous et pour notre art, comme si la Musique se trouvait dépossédée d'une partie de sa beauté du fait qu'un de ses grands serviteurs ne fut plus là pour la comprendre, l'aimer et la servir. Et nous tournant vers les mystérieux rivages où il a rejoint tant de maîtres dont il partage la gloire nous demandons à Alfred Bachelet, par les œuvres qu'il nous a laissées et par le souvenir que nous gardons de lui, de continuer parmi nous les bienfaits incomparables de son enseignement et de son exemple ».

En 1864, Paris inscrivait son nom sur un état civil sans savoir qu'il deviendrait un jour l'élève du grand Ernest Guiraud. Entre 22 et 26 ans il travailla pour le Grand Prix de Rome. Chaque année une nouvelle cantate le rapprochait de l'événement : Saül, Didon, Velleda, Semelé. Deux pièces pour piano Barcarolle nocturne, Petite histoire s'interposent avant Semelé qui lui ouvrait les portes de la Villa Médicis. C'est là que prend place le Poème pour violoncelle et orchestre sur lequel il travailla pendant cinq ans.

A cette œuvre succèdent Sérénade, Deux Impromptus pour piano, trois mélodies : Au bois dormant, Pâle étoile du soir, Tendresse, une œuvre pour piano ; Fantaisie mélancolique ; l'Amour des Ondines pour soli et chœur de femmes, Chant nuptial pour violon, violoncelle et piano, Deux merci cantate avec trois violons et piano. Dans la Montagne pour cor (ou violon) et piano (ou orchestre).

C'est en 1914 que le compositeur monte à l'Opéra son premier ouvrage lyrique important Scémo (Le Fou) dont le troisième acte est un sommet de l'art musical français. Il restera chef d'orchestre en ce théâtre jusqu'en 1918.

Après Le Dormeur du Val, chant et piano, Une fête chez La Poupinière est un ballet qui nous ramène au temps de Rameau et de Philidor (création à l'Opéra en 1917).

Noël pour deux voix précède la magnifique Ballade pour violon et orchestre créée le 14 mai 1919 avant que son auteur succède à Guy Ropartz comme Directeur du Conservatoire de Nancy et à la tête de la Société des Concerts de cette institution.

Quand la cloche sonnera, second ouvrage lyrique, confirmait son art bien personnel échappant à la fois aux influences du verisme (1) du wagnérisme et même du débussysme. La création eut lieu le 6 novembre 1922 à l'Opéra-Comique.

C'est à l'âge de soixante-deux ans que le maître succéda à André Messager à l'Institut.

Citons ici un Lamento pour violon, violoncelle et piano, Humoresque pour piano. Puis c'est en 1912 la création à l'Opéra de Un Jardin sur l'Oronte, drame lyrique en 4 actes, 8 tableaux dont le livret fut tiré du roman de Maurice Barrès par Franc-Nohain. L'action se passe au temps des croisades. En deux mots il s'agit de la sultane Oriante qui séduit le chevalier Guillaume, le trahit et cause ainsi sa perte. Paul Dukas, indigné de certaines froideurs à l'endroit de son camarade d'études, ne manqua pas d'exalter « cette continuité de style, cette diversité d'accent et cette souplesse d'expression allant du coloris le plus voluptueux au pathétique le plus émouvant, qui font de cette partition une des œuvres les plus magistrales jouées en France depuis bien longtemps ».

Trois œuvres : Lamento pour violoncelle et cordes, Le Vent et Terre Lorraine pour chant et piano précèdent le puissant poème choral et orchestre avec soli Sûrya, hymne védique donné en première audition et acclamé à la Société des Concerts le 12 avril 1942.

En cette même année notre grand maître Marcel Dupré recevait la dédicace de Fantaisie et Fugue pour orgue et la créait le 12 juillet sur son bel instrument de Saint-Sulpice.

En 1944, à quatre vingts ans, Alfred Bachelet, laissait avant de mourir un ballet, composé avec des œuvres de jeunesse Joie et Le songe de la Sulamite, qui prit pour titre Fantaisie Nocturne.

(à suivre)

Pierre FAUBON

(1) Mouvement ou école littéraire du XIXème siècle né en Italie et suivi en France qui revendique le droit de représenter la réalité avec grands renforts d'effets souvent ampoulés et exagérés. Paillassa de Léon Cavallo est un exemple de ce genre parmi tant d'autres.

Nos vétérans

Un événement sans précédent dans les annales musicales françaises : Le Doyen des musiciens français, M. Auclair, a reçu pour son centenaire, célébré à Huriel, (Allier), la médaille d'or de la Confédération Musicale de France.

C'est le 1er mars dernier que la Fanfare d'Huriel, « Les Enfants de la Toque », a brillamment honoré l'un de ses tout premiers exécutants qui, né le 28 février 1869, avait 14 ans à la fondation en 1883. Son chef actuel, M. Eugène Chabridon, pensa qu'après l'hommage rendu par les municipalités de Montluçon et Chamberat à l'ancien maire, travailleur et administrateur consciencieux, il serait normal que le musicien soit à l'honneur. Il devait trouver, auprès des autorités régionales et nationales, la plus large compréhension : tant à Clermont, grâce à M. Wegl, le dévoué secrétaire général adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, qu'à Paris, au siège de la Confédération Musicale de France ; les formalités furent réduites au minimum pour que la précieuse récompense soit présente au rendez-vous des 100 années du récipiendaire.

C'est un vétéran de 82 ans, de la société, clarinettiste en activité, qui la lui remit entre deux pas redoublés, tandis que pour finir, un autre sociétaire chantait, à la nombreuse assistance présente, sur l'air de l'Ami Bidasse, le couplet puis le refrain suivants :

COUplet

Nous sommes heureux, M. Auclair, d'être aujourd'hui à vos côtés Pour célébrer un centenaire, Que gaillardement vous portez. Vous avez eu le privilège De voir naître notre société.

DE QUELQUES PROPOS ARITHMOSOPHIQUES

(Suite de la page 1)

Si l'on se borne seulement à un plan horizontal, les ondes sonores se propagent comme les mouvants cercles concentriques provoqués par la chute d'une pierre sur un plan d'eau, tout le monde sait cela. Note poste de radio nous apporte tous les jours les sons de la musique, du verbe et aussi, hélas ! ceux du bruit sur de gigantesques ondes sphériques.

Venons-en maintenant aux cercles et aux polygones inscrits dont parle le Dr Allenby et nous allons faire de brics curieuses découvertes en ce qui concerne spécialement les harmoniques musicaux. Notons tout d'abord qu'il n'est pas besoin pour notre démonstration, d'établir une série de cercles ayant entre eux un rapport binaire par leur rayon, par leur diamètre et, évidemment aussi, par leur circonférence. Dans le cas des harmoniques musicaux qui nous occupent — et non la recherche d'une infinité de variétés de courbes — les 360 degrés d'un cercle unique nous suffiront pour faire comprendre la parenté existant entre le côté de tout polygone régulier inscrit dans le cercle de chaque octave et l'harmonique qui lui correspond. Ce cercle contient tous les polygones possibles et nous allons voir que le nombre de ceux-ci, si respectable qu'il soit, n'a rien à voir avec la notion de l'infini. Il est parfaitement limité, du moins en ce qui concerne les harmoniques.

Ce qui importe avant tout, c'est de se souvenir que la progression géométrique imposée par cette loi universelle aux harmoniques est précisément celle que nous connaissons bien et qui s'applique exactement à celle de la série des intervalles d'octaves harmoniques à partir du son fondamental 1. Si nous prenons, par exemple, un UT comme son fondamental 1, le son 2 donnera l'UT de l'octave supé-

WELTKLANG
fanfares harmonies

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
BUFFET-CRAMPON
18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.

D'y venir apprendre le solfège, D'en être un piston distingué. Nous sommes tous fiers de cet exploit

Et chantons au gars d'Chamberat.
REFRAIN
Premier enfant d'la Toque Vous prouvez, n'est-ce pas, Qu'vous êtes un peu là Du temps d'la Belle Epoque C'était déjà comme ça. A notre connaissance Vous êtes en France Le seul musicien Auteur d'une performance D'un genre très olympien.

Après les reportages et interviews de la Télévision et de la Presse régionale, la Confédération Musicale de France se devait de relater cet événement assez extraordinaire en soi, tout en félicitant chaleureusement la vedette, le doyen, sans doute, des musiciens de France.

LA FABRICATION INSTRUMENTALE

Nous venons d'apprendre que c'est à la firme « Weltklang », représentée exclusivement en France par « Buffet-Crampon » à Paris, que la célèbre troupe « Les Compagnons de la Chanson » a confié la fabrication de ses instruments si caractéristiques dits « chalu-meaux ». Nous croyons savoir qu'aucune autre maison en Europe ne fabrique de tels instruments au timbre si spécial et à la présentation si curieuse.

vibrations doubles à la seconde. Au-dessus de cet UT extrême, l'oreille ne perçoit plus qu'un sifflement strident, un bruit et c'est tout, ce n'est plus de la musique. De même, à l'extrême grave, l'oreille ne peut guère identifier une note au dessous de l'UT de 16 vibrations doubles à la seconde, ce qui nous donne, entre le son le plus grave et le son le plus aigu, une échelle chromatique de 8 octaves. Cela paraît énorme et ce l'est véritablement pour notre oreille mais, en définitive, c'est infiniment réduit à côté des nombres astronomiques de vibrations que donnent, en dehors de la musique, d'autres phénomènes vibratoires de la Nature. Cela dépasse l'imagination comme nous allons le voir par quelques exemples.

La musique, ne l'oublions pas, se trouve très modestement tout au bas de l'échelle des phénomènes vibratoires. Les savants nous apprennent qu'en l'état actuel de la science, les phénomènes vibratoires pouvant être étudiés ne s'étendent, en gros, que sur 55 octaves, et nous allons voir où cela nous mène, c'est hallucinant. Ce chiffre de 55 octaves, c'est curieux, correspond exactement au total des 10 premiers nombres, comme nous l'avons vu dans la première partie de cet article : $1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 + 10 = 55$. En outre, les 2 chiffres de 55 donnent $5 + 5 = 10$, et $1 + 0 = 1$ ce qui rejoint l'unité. Au-delà de ce chiffre fatidique de 55 octaves, c'est vraiment l'incognoscible. Ce genre d'addition s'appelle addition théosophique, c'est-à-dire « dans le sens de la sagesse divine ». Et cela donne sans doute un sens aux paroles sibyllines de Claude de Saint-Martin, un sage français qui vivait dans la seconde moitié du XVIIIème siècle (1743-1803) et qui était l'une des lumières de l'arithmosophie : « le nombre 55 — disait-il — indique la limite de l'humanité ; le dépassement de ces régions humaines se trouve dans le passage au nombre 56 dont la loi est terrible et effrayante pour ceux qui s'y exposent ».

La série des sons musicaux identifiables par l'oreille commence donc, comme nous l'avons vu, à l'UT grave de l'orgue de 32 pieds (16 vibrations doubles à la seconde — au-dessous ce n'est qu'un bourdonnement confus) — et s'étend sur 8 octaves (de la 4ème à la 12ème), montant chromatiquement jusqu'à l'UT suraigu de la petite flûte (4096 vibrations doubles à la seconde comme indiqué ci-dessus). Vient ensuite une série de bruits puis règnent les ultrasons que l'oreille humaine ne perçoit plus et, à partir de 30.000 vi-

brations par seconde jusqu'à 10 millions, apparaissent les courants de haute fréquence ; de 10 millions de vibrations par seconde à 100 milliards on découvre les oscillations hertziennes ; de 100 milliards à 3.700 milliards se trouve un intervalle inexploré. A partir de 3.700 milliards et durant 6 octaves environ se place le domaine de la chaleur obscure ; de 375 mille milliards (rouge extrême du spectre) à 759 mille milliards (violet extrême) nous est révélée l'unique octave des 7 couleurs de l'arc-en-ciel ; au-delà et durant 2 octaves sont les rayons actiniques (ultra-violet) impressionnant la plaque photographique et excitant la pile thermo-électrique. Puis, après un intervalle inexploré, on arriverait aux rayons « N » de M. Blondlot, dont l'existence est d'ailleurs contestée, à tort ou à raison, par plusieurs physiciens. J'extrait ces chiffres effarants de l'ouvrage de Jules Cambarieu : la Musique, ses lois, son évolution, édité en 1916 par Ernest Flammarion, à Paris. Depuis un demi siècle, d'autres découvertes ont été faites mais les chiffres que je viens de reproduire nous donnent déjà une idée de ce que peut donner le prolongement de l'humble et modeste série des harmoniques musicaux dans la Nature. Comme nous sommes loin des 440 vibrations doubles à la seconde pour le LA de notre diapason !!!

Puisque nous venons de parler des 55 octaves des phénomènes vibratoires (55 est un nombre triangulaire), profitons de l'occasion pour signaler à nos lecteurs que nous trouvons dans ce total fatidique les 10 premiers nombres triangulaires de la série infinie et dont nous avons parlé déjà dans la première partie de cet article. J'ai indiqué précédemment le moyen pratique de vérifier, par la racine carrée, si un nombre quelconque est triangulaire ou non. Voici, à titre d'exemple, la façon élémentaire de constituer ces nombres. Il s'agit d'une simple addition théosophique. J'indique en toutes lettres les nombres qui sont triangulaires et en chiffres ceux qui ne le sont pas : UN et 2 TROIS et TROIS SIX et 4 DIX et 5 QUINZE et SIX VINGT-ET-UN et 7 VINGT-HUIT et 8 TRENTE-SIX et 9 QUARANTE-CINQ et DIX CINQUANTE-CINQ. On peut continuer ainsi jusqu'à la consommation des siècles !

Revenons maintenant à nos polygones inscrits dans le cercle symbolisant l'octave. Nous voilà au cœur de la question et nous allons faire des observations bien curieuses qui vont nous démontrer avec quelle perfection la mathématique des harmoniques a été établie et nous inviter à méditer tout cela.

Le cercle est bien la figure parfaite pour symboliser l'octave-mère gignonne qui contiendra d'autant plus facilement tous les sons harmoniques audibles (un peu plus de 4.000 comme nous l'avons dit) qu'il est apte à inscrire dans ses 360 degrés l'infinité des polygones. Les côtés de ces polygones deviennent naturellement, en se multipliant, de plus en plus nombreux et de plus en plus petits vers l'infini sans jamais atteindre la quadrature du cercle qui, comme on le sait, est un problème insoluble. Mais qui peut le plus, peut le moins, et nous sommes sûrs que nous aurons toujours un polygone correspondant à chaque harmonique. Il faut ajouter que tous les polygones seront réguliers comme nos harmoniques sont des nombres entiers. Il suffira de démontrer qu'à part le son fondamental 1 et son octave 2 qui ne peuvent avoir aucun polygone correspondant — et pour cause — chaque son harmonique suivant aura son homologue polygonal exact avec ses caractéristiques.

On va comprendre tout de suite pourquoi il est impossible que 1 et 2 puissent avoir chacun son polygone correspondant. C'est un axiome puisqu'il saute aux yeux qu'on ne saurait construire un polygone possédant par définition plusieurs angles, (et nécessairement le même nombre de côtés) avec seulement deux droites ou deux courbes et encore moins avec une seule. Le premier polygone que l'on puisse imaginer et réaliser est donc un triangle. C'est un minimum mais c'est aussi un symbole de la plus haute importance, nous dirons même d'une toute-puissance incontestable. Il n'est pas besoin de faire de l'arithmosophie pour savoir l'importance que revêt le nombre 3 non seulement dans les religions et les systèmes phyloso-phiques mais aussi dans les sciences et dans les arts. N'avons-nous pas la Trinité chrétienne, la Trimourti hindoue, le Triangle de la Libre Pensée, les trois vertus théologales, les trois couleurs fondamentales qui engendrent leurs trois complémentaires et toutes les nuances comme, en musique, les trois fonctions tonales de tonique, de dominante et de sous dominante constituant, étayées par leurs complémentaires relatives et parallèles les solides piliers de

l'harmonie ? Le triangle n'est-il pas, d'autre part, le fondement de cette si belle branche de la géométrie qu'est la trigonométrie ? Et les ellipses qui tracent dans le Cosmos les orbites des planètes et des satellites ne sont-elles pas mystérieusement engendrées par deux imaginaires, invisibles mais logiques rayons vecteurs constituant avec leur base axiale joignant leurs foyers correspondants un gigantesque triangle devenant successivement dans sa rotation : scalène, rectangle et isocèle puis inversement deux fois ? C'est de la géométrie sidérale et divine, réalisée dans le ciel mais que les hommes savent très bien dessiner sur leur papier. Si nous passons maintenant du Cosmos dans le monde de l'harmonique de la musique, si parfaitement organisé lui aussi, nous constaterons que le nombre 3, harmonique triangulaire de la quinte, est également générateur d'une sorte d'ellipse dite « cycle des quintes », dont l'orbite est jalonnée sur le périple entier par les 15 tonalités majeures de la musique. Partant d'UT bémol et montant de quinte en quinte, cette courbe conduit à UT naturel puis, après avoir épuisé les bémols à la clé elle passe successivement aux 7 dièses pour atteindre finalement la tonalité d'UT dièse. Une très simple cadence paritaire enharmonique : UT dièse — FA dièse (SOL bémol) — UT bémol suit à la lettre retrouver l'UT bémol initial du point de départ. On voit combien l'harmonique 3 de la quinte a de puissance, plus encore que le son fondamental 1 dit « tonique ». Faut-il s'étonner alors que cette note si importante ait été appelée « la dominante » ? Notons en passant — et cela est très important — que les Anciens classaient les nombres en deux groupes : masculin et féminin. Les nombres vifs et seuls procréateurs, d'après eux, étaient impairs ; les nombres pairs étaient seuls aptes à recevoir. Ce n'est pas sans raison que Virgile a proclamé que « le nombre impair plaît au dieu ». (Numero Deus impari placet). Plutarque disait de son côté : « Lorsqu'on divise les nombres en parties égales, le nombre pair se place tout à fait à part et laisse, pour ainsi dire, un espace prêt à recevoir en lui-même. Si la même chose arrive à un nombre impair, il reste toujours au milieu de la division quelque chose qui est capable de procréer. On voit donc qu'il a plus de force créatrice que l'autre nombre et qu'il garde sa présence même au mélange ; il ne la perd jamais car les deux ensemble ne peuvent jamais former autre chose qu'un nombre impair ». La signification de ces mots est claire. Comme le dit le professeur E. Bindel, enseignant les mathématiques à la Waldorfschule de Stuttgart, dans son livre : « Les Éléments spirituels des nombres » (Editions Payot, Paris) : « Ainsi, par exemple, le nombre pair 6 donne à la division 3 + 3, quant au nombre impair 7 il donne la somme de 3 + 1 + 3. Dans le second cas nous voyons au milieu une sorte de phallus qui procréé, l'unité, ce nombre créateur des Anciens, tandis que dans le premier cas à cette place se trouve un espace vide prêt à recevoir. De nos jours nous avons un sourire gêné en lisant ces assertions, mais les Grecs disaient cela avec beaucoup de sérieux. « Honni soit qui mal y pense ! »

Ce qui précède explique pourquoi la multiplication par 2, nombre féminin de l'octave ne peut jamais créer un élément nouveau, c'est une répétition, un dédoublement et la progression géométrique 1, 2, 4, 8, 16, 32, etc., nous donne semblerait-il la même octave, le même cadre vide apte à recevoir de nouveaux harmoniques tandis que les multiplications par des nombres masculins créent toujours du nouveau.

Nous venons de voir que le premier polygone qu'il est matériellement possible d'inscrire dans le cercle de l'octave est le triangle correspondant à l'harmonique 3, quinte de 2, octave de la fondamentale. En s'inscrivant dans le cercle, ce triangle équilatéral divise les 360 degrés du cercle en 3 parties, en 3 arcs de chacun 360° : 3 = 120 degrés. Retenons bien cela et nous verrons bientôt quelle est l'importance de cette exacte divisibilité. On sait que les 3 angles intérieurs de tout triangle sont égaux au total à 2 angles droits, soit 180°, mais ce qui nous intéresse surtout c'est de nous rappeler le nombre de degrés de chaque arc dont chaque côté du polygone forme la corde. Ici c'est 120°, donc le tiers du cercle puisqu'il s'agit d'un triangle. Passons maintenant à l'harmonique suivant, soit le son 4 dont le polygone correspondant va être un carré. Comme nous avons pris comme exemple un UT pour le son fondamental 1, le son 2 était donc l'octave UT et le son 3 la quinte SOL de cette octave avec son triangle comme polygone correspondant. Le son 4 que nous abordons maintenant sera donc l'UT de la double octave du son fondamental 1 et

ce chiffre 4 correspond aux 4 côtés du carré. Les 360° du cercle divisés en 4 nous donneront donc maintenant 360 : 4 = 90° pour chacun des 4 arcs de cercle. Notons qu'en arithmosophie, le nombre 4 est le symbole du CADRE DE LA NATURE qui contient tout. Quand nous disons « TOUT », cela n'est pas tout à fait exact car la Nature, dans son immensité, est elle-même contenue dans le Cosmos ou l'Univers. Si le carré peut symboliser la Nature, seul le cercle peut évoquer l'infini du Cosmos. Notons encore qu'en arithmosophie le « quaternaire » symbolise aussi par le carré les quatre éléments de notre monde : le Feu, l'Eau, l'Air et la Terre mais la « swastica » ou croix gammée, issue du carré, les symbolise mieux encore.

Et nous découvrons maintenant l'harmonie 5 et son polygone correspondant : le pentagone, le nombre qui, en arithmosophie, est le symbole humain. Comme nous l'avons vu dans la 1ère partie de cette étude, l'image du corps humain, les bras étendus latéralement en croix de façon à former un angle de 72° avec la tête, à droite et à gauche depuis le centre du corps, et les deux jambes écartées selon un même angle, est parfaitement circonscrite par les 5 côtés d'un pentagone régulier tout comme le cercle circonscrit l'étoile à cinq branches ou l'astérie. Les anciens Grecs, nous dit Plutarque, honoraient avec raison le nombre 5 formé avec le premier des nombres pairs (2) et le premier des nombres impairs après l'unité (3) et de ce mélange ils avaient fait le nombre du « mariage ». Cette conception se justifie par les harmoniques musicaux car 5, qui se trouve entre 4 et 6, nous donne la tierce majeure de l'accord parfait. Or, si 4 est supposé être un UT, 5 sera un MI et 6 un SOL. La tierce majeure UT-MI représente l'homme et la tierce mineure MI-SOL sa compagne, le couple se trouvant uni dans un accord parfait et c'est un bonheur idéal qu'il faut

142857	soit	1 + 4 + 2 + 8 + 5 + 7 = 27	(2 + 7 = 9)
285714	—	2 + 8 + 5 + 7 + 1 + 4 = 27	(2 + 7 = 9)
428571	—	4 + 2 + 8 + 5 + 7 + 1 = 27	(2 + 7 = 9)
571428	—	5 + 7 + 1 + 4 + 2 + 8 = 27	(2 + 7 = 9)
714285	—	7 + 1 + 4 + 2 + 8 + 5 = 27	(2 + 7 = 9)
857142	—	8 + 5 + 7 + 1 + 4 + 2 = 27	(2 + 7 = 9)
= 27 27 27 27 27 27			

I. S. M. E.

(Suite de la 1ère page)

combien l'enseignement musical officiel en France reste négligé, disons inexistant. Saint-Saëns écrivait en son temps :

« Notre Education musicale est superficielle ; elle est donnée pendant un certain nombre d'années par les conservatoires et elle est purement formelle, elle n'est pas répandue dans la Nation ; l'enfant ne respire pas la musique comme il respire en quelque sorte le sentiment littéraire et oratoire... etc. Elle est restée un art de luxe... ».

Il faut avoir l'occasion de cotoyer les parents d'élèves, qui représentent a priori une sélection, pour se rendre compte de la notion qu'on peut avoir de la Musique ! Pour une écrasante majorité c'est un aimable fond sonore qui accompagne aussi bien les repas que les courses sur les routes, voire même le séjour dans la salle de bains (O transistor !...)

D'un temps déjà lointain j'ai souvenir de la « Cours de solfège » à l'école, j'ai gardé l'image attendrie de mes infortunés camarades embarrassés de leurs mains battant des temps maladroits pour « guider » un chant triste et faux. Le mot « Solfège » fait frémir ! Et certain Ministre proclamait un jour « Je ne connais pas chose plus ennuyeuse que le solfège ! C'est tout un programme !... (officiel).

On admet fort bien l'étude de la grammaire et l'on trouve tout naturel de savoir lire pour dire un poème ou jouer une pièce de théâtre, mais il faudrait que la musique jaillisse de notre être sans être lue.

Puisque ces conceptions sont telles, que peut-on faire devant l'enfant qui devient maître lorsqu'il reste fermé à toute tentative d'exhortation et ne trouve en son foyer aucun encouragement par ceux qui, traditionnellement considèrent notre art comme « le plus cher des bruits » mais n'en font pas une nécessité ?

Devant cette inertie, une élite s'emploie à réagir. C'est une minorité composée de musiciens très cultivés, éminents pédagogues que sont les professeurs de l'Etat, de la ville de Paris. Ils sont soumis à des emplois du temps ridicules dans lesquels on ne leur laisse que

souhaiter à tous les ménages ! Nous retenons en tout cas que l'inscription du pentagone dans le cercle segmente les 360° en 5 arcs de 72°.

L'harmonique 6 est le double de l'harmonique 3, donc situé à l'octave du 3 (quinte de l'octave de la fondamentale 1). Son polygone correspondant est donc l'hexagone dont les 6 côtés divisent le cercle en 6 arcs de 60° (360 : 6).

Jusqu'à présent, les 360 degrés du cercle ont offert une divisibilité parfaite pour former les arcs des différents polygones : triangle = 120° ; carré = 90° ; pentagone = 72° ; hexagone = 60°. Avec l'heptagone que nous abordons et qui est l'homologue de l'harmonique 7, le cas va devenir plus complexe car 360° : 7 donne, en plus de 51°, une fraction périodique infinie, donc irréductible. Nous aurons en degrés, minutes et secondes : 51° 25' 42" plus un reste irréductible ou, en décimales : 51.428571428571, etc. Il est curieux de noter ici que la qualité de nombre premier du nombre 7 (d'ailleurs fatidique depuis la plus haute antiquité) s'accompagne de certaines particularités mystérieuses. Ainsi, si l'on cherche à diviser l'Unité par 7, on obtient une fraction périodique simple de 6 chiffres qui est la suivante : 0,142857 etc. et cette période multipliée successivement par 2, 3, 4, 5, 6, donne des produits où l'on trouve les mêmes chiffres de la période mais chacun d'eux devant chef de file à tour de rôle. Nous avons donc :

142857	× 2 =	285714
—	× 3 =	428571
—	× 4 =	571428
—	× 5 =	714285
—	× 6 =	857142

On observera que la période comprend, à l'exception des chiffres 3, 6 et 9, tous les autres chiffres de la dizaine auxquels s'ajoute le 0 placé avant la virgule. La somme des chiffres des 6 séries, horizontalement et verticalement donne le nombre 27, soit 9 par sommation finale :

142857	soit	1 + 4 + 2 + 8 + 5 + 7 = 27	(2 + 7 = 9)
285714	—	2 + 8 + 5 + 7 + 1 + 4 = 27	(2 + 7 = 9)
428571	—	4 + 2 + 8 + 5 + 7 + 1 = 27	(2 + 7 = 9)
571428	—	5 + 7 + 1 + 4 + 2 + 8 = 27	(2 + 7 = 9)
714285	—	7 + 1 + 4 + 2 + 8 + 5 = 27	(2 + 7 = 9)
857142	—	8 + 5 + 7 + 1 + 4 + 2 = 27	(2 + 7 = 9)
= 27 27 27 27 27 27			

des miettes pour faire des prodiges. On ne les connaît pas, ils travaillent dans l'ombre avec des moyens dérisoires, on ignore les études et les concours qui leur sont imposés. Il y a des professeurs des Conservatoires nationaux, municipaux, qui ne sont pas moins capables, mais pas plus favorisés. Il y a des indépendants de choix qu'il ne faut pas oublier. Tous font des miracles, guidés par une incroyable bonne volonté et un espoir souvent déçu par l'indifférence qui, poussée à ce point, devient indécence et coupable. Elle est d'autant plus grave cette indifférence que le moindre éphèbe aux longs cheveux, brillant devant un micro, captive un large public, portant le titre de « chanteur » ou de « compositeur » au même titre que les vrais...

Les séances que nous avons suivies nous ont fait vivre dans une autre sphère ! Nous étions nombreux par rapport à une salle devenue trop exigüe et chaude, tant par la température que par l'enthousiasme des assistants en communion avec ceux qui étaient venus montrer combien il faut s'unir et réagir contre ce que je viens d'exposer.

Devons-nous continuer à enseigner la musique traditionnellement c'est-à-dire en partant des signes qui deviennent des sons mesurés ou au contraire montrer à l'enfant qu'il porte la musique en lui, qu'il l'exprime par sa voix, ses gestes et qu'il peut faire résonner des instruments simples ? Ceux-ci l'intéressent grâce à sa vitalité, voire à sa turbulence qui l'incite à se dépenser physiquement dans un désordre de rythmes qu'il nous appartient de discipliner.

Voilà ce que nous ont démontré les éminentes personnalités venues pour nous confirmer que, dans le premier cas, nous obtiendrons des résultats limités aux enfants naturellement prédisposés et que nous éliminerons une quantité de sujets fermés à cet enseignement. Ceux-là le subiront passivement et seront à jamais perdus. Ils se souviendront toujours des piqures occasionnées par quelques croches mal placées dans les temps ou du vertige ressenti devant la tierce mineure qui sonne au piano comme la seconde augmentée, mais n'est pas de même nature... Et tant d'autres abstractions !

Mais alors ? Alors le vendredi 9 MAI, Mme Blanche Ledua, présidente de la section Française ouvrit la séance

Si l'on multipliait la période par 7 on obtiendrait non pas l'unité, mais 0,999999, rien que des 9. N'est-ce pas curieux ? Les chiffres ont bien des mystères. Nous remarquons que, dans l'arc de l'heptagone qui nous occupe, c'est la 3ème période du tableau ci-dessus qui se place après la virgule suivant les 51°. Mais ce qui est le plus troublant, c'est qu'un tel nombre avec fraction périodique caractérise précisément l'harmonique 7 qui est, selon la nature, une septième mineure d'intonation sensiblement basse. Si nous prenons comme son fondamental 1 un UT, le son harmonique 7 sera un SI bémol trop bas pour notre oreille et par rapport au diapason, il faudra donc le rectifier pour obtenir l'intonation du tempérament mais, pour la Nature, ce son qui nous paraît étrange et sauvage n'est pas faux tel qu'il est. Il est « naturel » et c'est tout. Tous les cornistes, trombonistes et autres exécutants jouant un instrument à embouchure savent cela et, d'ailleurs, sur une corde de violon, d'alto ou de violoncelle on peut faire la même constatation. Mais ce n'est pas fini et nous allons découvrir d'autres choses d'où nous pourrions tirer d'intéressantes et instructives conclusions.

(Suite et fin au prochain numéro).
André PETIOT.

ce par une touchante allocution de bienvenue. Soulignons l'importance d'une telle organisation, tâche écrasante dans tous les détails que cela comporte, si l'on veut, comme cela s'est produit, que rien ne reste improvisé. Mme Blanche Ledua, pourtant, ne dispose que d'un nombre restreint de bonnes volontés pour l'aider. Elle nous lut un télégramme et une lettre émouvante du Professeur Carl Orff retenu, hélas par la maladie, loin de cette manifestation.

Il faut mentionner la part prise dans cette organisation par l'éminent musicien, compositeur, directeur du Conservatoire de Dijon et délégué de la section Française de l'I. S. M. E. qu'est André Ameller, bien connu par les membres de la C. M. F. (qui j'espère n'ont pas oublié son dernier article sur Albert Roussel ?).

Mme Erzsébet Szonyi de Budapest nous parla de la Méthode Zoltan Kodaly. Dans un français très pur elle exprima les bases, suscitant une vive réaction lorsqu'elle indiqua que les enfants hongrois font 45 minutes (je dis quarante-cinq) de musique par jour.

Il appartenait à Mlle Jacqueline Ribière Raverlat de convaincre. Cette jeune femme possède de très rares qualités. C'est une musicienne de tout premier plan nantie d'une haute culture, d'une voix bien timbrée, d'une oreille intégrale, dotée d'une grâce exceptionnelle, exprimant par le geste rigoureusement précis aussi bien le rythme que la hauteur des sons par des figures de la main (phononomie) qui font penser au langage des sourds-muets.

Les enfants présents étaient ceux du cours habituel au C. E. S. numéro 1 de Meudon-la-Forêt. Ils ne bénéficient pas de trois quarts d'heure par jour, mais seulement de la bonne vieille heure hebdomadaire...

A la base de cette méthode figurent des chants populaires qui créent d'abord le contact avec la musique et qui deviennent ensuite le domaine dans lequel on puise les éléments d'intonation et de rythme. La phononomie aide beaucoup pour fixer la notion de hauteur des notes, de même que les battements de mains favorisent la compréhension du rythme.

Que les professeurs étrangers à cela fassent l'essai ! Une autre initiative employée dans cette méthode est la « solmisation » qui favorise et rend toute naturelle la transposition. Citons aussi le travail rythmique et d'addition intérieure. Jacqueline Ribière-Raverlat fait usage des flûtes à bec (que de cadeaux utiles à faire aux enfants !). A propos de ces flûtes je continue à regretter depuis 1946 (époque qui marque le début de ma contribution au renouveau de cet instrument en France) que l'on trouve encore dans le commerce et surtout que l'on achète « Ces morceaux de bois propres à faire du feu » sur lesquels j'ai tant écrit... Que les professeurs y songent, on trouve d'excellentes flûtes à bec dont le prix n'est pas plus élevé que ces tubes à fausser l'oreille. Avec une flûte très juste on peut jouer faux, limitons les dégâts... L'audition de Jacqueline Ribière-Raverlat se terminait par la préparation à l'audition de H est bel et bon de Passereau. C'était un travail à peine ébauché et nous avons pu constater avec quelle aisance les enfants entraient dans une polyphonie assez redoutable à ce degré. Suivaient les discussions sur lesquelles je m'étais car la plupart étaient inutiles et faisaient perdre du temps. Toutefois je tiens à citer cet homme qui s'écria « Vous

mettez surtout en évidence votre personnalité. Quel bel éloge à cette courageuse protagoniste ! Si le professeur n'a pas de personnalité s'il ne possède pas le magnétisme qui transmet son amour il vaut mieux qu'il s'inscrive dans un autre emploi ! Enfin Jacqueline Ribière - Raverlat répondit à des questions intéressantes. Nous avons aussi appris qu'elle est seule en France à enseigner ces principes. Souhaitons que son mérite soit encouragé et souhaitons que son ouvrage sur la Méthode Kodaly (paru aux éditions Leduc 175 rue Saint-Honoré) soit largement diffusé chez ceux qui désirent prêcher, comme elle, la bonne parole.

Je n'ai pas pu malheureusement assister à la seconde séance présidée par le professeur Egon Kraus. D'après ce que j'ai pu savoir il y avait de riches enseignements à recevoir sur la formation des voix et sur la délicate question de la mue, sujets traités avec l'appui des bandes sonores par les professeurs Paul Nitsche et Berg Gladbach venus d'Allemagne.

Le professeur Margot Schneider de Berlin-Ouest traita la Méthode ORFF dans une école élémentaire.

Le même sujet fut développé, en ce qui concerne la Tchécoslovaquie, par le professeur Jan Hanus. La troisième était présidée par André Ameller, sobre de mots qui portait et apportait des éléments toujours clairs et constructifs.

C'est alors qu'apparut un homme que nous ne pourrions pas non plus oublier : le professeur Jos Wuytack de Belgique qui nous parla, avec beaucoup de pertinence et beaucoup d'esprit de la Méthode ORFF. Suit une démonstration semblable à celle de la veille. Elle eut lieu avec des enfants du lycée Marseille-levy dirigés par Mme Christine Prost disciple de Jos Wuytack. Avec des moyens différents de ceux de sa collègue applaudie la veille, Mme Prost obtint aussi de bons résultats. Bien que fatigués par un long voyage et par la chaleur ambiante, les enfants visiblement conquis par la musique réussirent tant vocalement qu'instrumentalement des exercices probants auxquels ils prennent part avec joie et parfaite réussite.

Puis Jos Wuytack entreprit un exercice collectif avec les participants. Tempérament communicatif, homme sympathique et ferme dans ses convictions, il sait les imposer et surtout les faire valoir. « Au commencement était le rythme » dit-il et voici que commencèrent les dialogues rythmiques en imitations, en canons, avec l'emploi des claquements de doigts, battements de mains sur les genoux, battements de pieds (figuration des quatre voix soprano, alto, ténor, basse).

Plusieurs participants montés sur le podium avaient pris possession des xylophones, métalophones, carillons etc. et toutes les percussions, maintenant bien connues employées dans la Méthode ORFF. Spontanément Jos Wuytack improvisa un concert avec les rythmes naturels précisés, l'apport des instruments et sa participation à la flûte à bec soprano. Alors le contradicteur de la veille répéta son leitmotiv tandis que le président Ameller lui rappelait que les discussions n'étaient pas prévues et que le puissant Jos Wuytack le remerciait spirituellement d'une improvisation flûte et percussions. Bien sûr que cet homme possède une personnalité impressionnante ! Heureusement pour la méthode et pour la Belgique !

L'après-midi Jos Wuytack continua sa démonstration avec le même entrain après une introduction du maître Daniel Lesur qui constata combien il aurait voulu « Naître plus tard pour profiter d'un tel enseignement ».

Sous la direction de Mme Meslot, un groupe du Conservatoire de Belfort devait continuer à convaincre l'auditoire ainsi que le groupe du Conservatoire de Mulhouse animé par Mlle M. T. Gaertner.

Je dois signaler que, pour la Méthode Carl Orff, il existe une publication, en version française adaptée par Jos Wuytack et Aline Pendleton-Pelliot dont Schott est l'éditeur (pour Paris 69 Faubourg Saint-Martin).

La dernière séance (11 mai) était consacrée à une discussion générale sur le thème « Les principes fondamentaux d'une formation élémentaire, étude comparative des différentes méthodes ». Les débats étaient dirigés par André Ameller, tandis que Mlle Andrée Levallois, professeur d'éducation Musicale de l'Université, dont on connaît la haute valeur, faisait le résumé et la synthèse du Séminaire et que le professeur Egon Kraus en présentait les conclusions.

Parlons maintenant des deux concerts. Bien différents l'un de l'autre, ils avaient un point commun : l'extraordinaire tenue musicale.

Le concert du Knabenchor de Hanovre dirigé avec une foi intense par le professeur Heinz Hennig fut donné dans la grande salle de l'Unesco, pleine à craquer. Ce fut une démonstration éclatante du concept ORFF et de ses applications.

Ce qui frappe surtout dans ce groupe de 85 jeunes garçons, c'est la technique vocale. On sent que le chant dans l'enseignement n'est certes pas négligé et la sûreté des attaques comme la justesse sont amplement démontrées dans les pièces du volume V de l'Orff-Schulwerk, en particulier dans les pièces latines influencées du grégorien, dont les vocalises furent parfaitement exécutées. Les scènes du Faust de Goethe avec les interventions par strophes à la manière du chœur antique ont démontré un travail de précision rythmique en profondeur. Enfin, la « Carmina Burana » de Carl Orff, qui composa la seconde partie de ce concert, nous a révélé d'excellents solistes : Marianne Kohler, soprano, Ulf Kenkies, ténor, Bernd Welkl baryton. L'œuvre a été exécutée avec deux pianos tenus par Karl Bergemann et Christa-Maria Hartmann et la percussion, Albert Schober, qui joue un rôle conséquent. Tous ces musiciens furent unis dans un succès mérité par les vifs applaudissements de l'auditoire.

Toute différente était la seconde soirée donnée au Studio 105 de l'O. R. T. F. devenu trop exigü pour le nombreux public qui s'y pressait afin de voir et entendre les enfants de 8 à 16 ans qui composent « Oms Dorado » de Bruges. Ce sont les élèves d'un lycée. Ils sont une centaine et ne font qu'un sous la douce mais ferme autorité de leur éminent chef, le maître Paul HANOUILLE. Retenez, je vous prie ce nom et celui de l'ensemble mené par un magicien aux gestes très sobres mais qui aboutissent, dans les moindres détails, à une perfection « qui est de ce monde ».

La musique à ceci de particulier qu'elle est indescriptible. Quand j'userais de tous les superlatifs, je n'arriverais pas à donner une idée de ce qui nous fut offert. En sortant de ce studio, nous nous regardions et notre émotion ne trouvait qu'un mot banal : « Formidable ».

Je dois me borner humblement à donner une idée de ce que nous avons entendu et vu. La discipline est absolue mais souriante, sans contraintes. Chaque enfant réalise son emploi avec enthousiasme, aisance et grâce. Dès l'arrivée du chef, nous fûmes impressionnés par le mouvement d'ensemble pour s'asseoir en un seul temps et non « en jeu de quilles qui s'écroule » (à la française).

Au premier rang figure un important « quatuor à flûtes » (comme dit l'aimable présentateur à la voix grave et musicale). Ce sont des flûtes à bec : une douzaine de « Soprano » huit « alto », huit « ténor », trois « basse » deux « contrebasse ». Connaissant bien cette question, je dois avouer que je n'ai jamais entendu une justesse aussi parfaite (difficile à obtenir !) Derrière se trouvait toute la série, largement représentée, des instruments employés par Carl Orff, puis trois contrebasses à cordes et un clavecin.

Suivant les besoins, certains élèves intervenaient avec la flûte traversière moderne, la flûte à bec soprano et même avec un trio de cornes. Enfin, à droite un ensemble vocal aux voix pures dont on percevait toutes les paroles. Nous avons assisté à une grandiose démonstration de la méthode ORFF, c'est un fait mais je dois signaler que c'était aussi une démonstration de très belle musique, de musique qui peut-être « grande » quand elle traduit un simple chant populaire !

Je ne détaillerai pas les vingt-cinq pièces du programme... Celui-ci était composé de manière à prouver que des enfants ainsi formés, ainsi amenés à aimer la musique peuvent aussi bien jouer les œuvres écrites pour cette discipline que celles des grands maîtres tel-

les que cette « Fugue » de Bach ou le « Bransle double » de Praetorius ou encore cette « Sonate » en ré mineur de J. B. Lœillet interprétée par deux garçons d'une douzaine d'années avec un style parfait et une science consommée de l'ornementation si souvent arbitraire ou négligée. Plusieurs interventions des battements de mains et de pieds avec ou sans instruments nous ont montré combien nous étions pâles au séminaire à côté de ces petits virtuoses !...

Aux instrumentistes et chanteurs s'ajoutent de très jeunes danseurs et mimes accomplis dont les interventions raffinées et spirituelles suscitèrent les ovations du public. Nous avons particulièrement aimé le « Cirque miniature » inventé par les enfants avec la complicité musicale de Jos Wuytack auteur de plusieurs adaptations tandis que d'autres étaient signées Carl Orff.

Plusieurs bis furent imposés par l'auditoire, puis toute la troupe des acteurs vint saluer avec ses initiateurs. Pour mettre un terme à cette soirée de haute tenue artistique, une petite fille vint avec une lanterne, bailla longuement, éteignit la bougie et tira sur un bonnet de coton à rallonge... C'était « déjà » fini ! Et pourtant ces jeunes artistes nous avaient tenus en haleine près de trois heures, sans la moindre hésitation, sans la moindre fausse-note ou faute de goût. Je regardais avec ravissement les mouvements des boules de feutre ou de bois dessinant sur les percussions les rythmes impeccables.

Souhaitons que nous puissions un jour applaudir cet ensemble dans un cadre largement ouvert au public tel que Pleyel ou Chailiot et que

chacun vienne, en goûtant un « menu » musical de choix, puiser de salutaires leçons !

Ensuite, musiciens mes frères, concluez mais surtout n'oubliez pas que, dans chacune des méthodes dont je viens de vous parler, si vous n'acceptez pas l'absolu, il y a des enseignements à méditer. Si vous ne prenez pas à la lettre les messages apportés en ces journées mémorables, si vous n'en prenez que les principes à votre convenance, vous aurez fait un pas en avant dans votre enseignement musical et vous en constaterez bien vite les bienfaits. Enfin vous penserez sans doute qu'il y a en plus de la méthode, la façon de la transmettre, comme ceux qui ont fait l'objet de cet article et qui sont animés par les hautes vertus que nous devons posséder : la Foi, l'Espérance et l'Amour.

Pierre PAUBON.

CARNET DU MOIS

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de Mme PETIOT, épouse de notre Collaborateur et Ami. En cette douloureuse circonstance, nous assurons M. PETIOT de toute notre sympathie affectueuse.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A.

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musicien, clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ URGENT. — Trompettiste demandé d'urgence, pouvant donner leçons en situation d'appoint. Emploi principal à déterminer en fonction des aptitudes du candidat et des possibilités locales. Ecr. au journal sous numéro 720 qui transmettra.

■ Recherches musiciens dans tous les pupitres et propositions emplois dans diverses branches. Ecr. au journal avec précisions sur emplois demandés sous n° 721.

■ Si vous êtes libre à partir de septembre 1969. La Société d'édition et de diffusion pédagogique « Connaissance de la Musique » recherche représentants (tes) exclusifs. Ventes : matériel pédagogique audio - visuel (Musique, art, histoire, géographie, etc.). Diffusion sans aucune concurrence. Clientèle : personnel enseignant et clientèle particulière sur fiches. Commissions : 20 % + statut V.R.P. Gain possible (mensuel) 4 à 5.000 F. Secteur : celui du département de votre domicile. Envoyer C.V. et photo à S.E.D.P., B.P. 17, (59) - Rosendael

■ Ville d'Epinal recherche pour la rentrée de septembre un professeur de musique à temps complet (indices 235-430) l'emploi comprenant les fonctions de trombone solo à l'Harmonie municipale. Professeur à l'école de musique. Cours d'éducation musicale dans les écoles primaires. Les candidatures avec curriculum vitae sont à faire parvenir au directeur de l'Harmonie municipale : mairie d'Epinal (Vosges).

■ Usine Val-de-Saône environs Dijon, offre poste d'électricien d'entretien ou contremaître à candidat susceptible diriger fanfare locale. Conditions à débattre. Logement assuré. Réponse au journal qui transmettra, sous le n° 722.

■ Commune de Sassenage (Isère) : recherche professeur de musique pour enseigner dans les écoles primaires. Emploi réservé à excellent trombone à coulisse pouvant éventuellement pratiquer et enseigner la basse. Adr. candidatures à M. le maire avant le 15 août. Possibilité logement à titre onéreux.

■ Région Est (88) Harmonie recherche bon musicien capable d'assurer instruction soignée à l'école de Musique. Possibilité travail et logement. Ville 4.000 habitants, industrie du bois. Ecr. M. Jean SOMMIER, 37, rue des Aniaux à LIFFOL-LE-GRAND.

■ BUZANCAIS (Indre) Usine recherche personnel M.O. 052. OF1. OP2 serruriers, soudeurs, ajusteurs, menuisiers et machiniste sur bois, libérés du service militaire, possibilité de logement réservé à musicien d'Harmonie. Ecr. Chef de Musique - BUZANCAIS.

■ Harmonie Municipale d'ANGOULEME recherche musicien pouvant assurer une excellente partie de basse. Si moins de 32 ans pourrait être titularisé à la Ville. Adresser demande à M. R. COITEUX, Directeur, 21, rue Marcel-Pointeau (16) ANGOULEME.

■ Emploi municipal commis de bureau (secrétaire - aide-comptable) réservé à bon TAMBOUR-MAJOR pouvant tenir également place de percussionniste à l'Harmonie. Ecr. M. le Direct. Harmonie Municipale 18, rue Vaugelas, ANNECY - 74.

OCCASIONS

■ A V. trombone à coulisse COURTOIS « LAKOR » grosse perce, excellent état, étui luxe. Prix 600 F. Ecr. M. BARTHALOZ Guy, 2 bis, chemin de Ramatuel, Avignon (Vaucluse)

■ A V. 30 tenues bleu marine, bon état, prix intéressant. Ecr. M. MUGNIER, batterie-fanfare, 01 - GEX.

■ Achèterais cor d'harmonie mi et fa occasion, bon état juste garanti. M. GIRARDOT, Belleville-sur-Saône (Rhône).

■ A V. trompettes SELMER (vernicos) garanti état neuf, absolument impeccables. Une en Ré et Ut, et une en Si b aigue 3 pistons. Ecr. journal sous n° 723.

■ Achète d'occasion : clairons, tambours, cors de chasse. Ecr. à M. BARRAUD, Président LYRE, (01) SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE.

■ Vends soubassophone COUESNON si b, état neuf, peu servi. Prix 3.800 F. Ecr. au journal sous n° 724.

■ Rég. Normande ou limitrophe, échange contre basse cuivre sib « COUESNON MONOPOLE » Conservatoire ; grosse perce, très bon état, sonorité parfaite, contre voiture 403 PEUGEOT, 7 CV, bon état mécanique et de propreté, année 1963. Maxim. 50.000 kms ou SIMCA Ariane, 7 CV, même année, même état. Ecr. au journal sous n° 725 qui transmettra.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

NOUVELLES METHODES

Flûtes à bec, percussion, etc.

GAERTNER - Trois Noëls anciens pour instruments à percussion et flûte à bec ad lib 5,00 F

LEVALLOIS, LE TOUZE, LIGISTIN - Les cahiers de l'orchestre, flûte à bec et percussion avec chant

Vol. I et II - Chansons françaises, chaque .. 7,20 F

Vol. II et III - Chansons d'Europe, chaque .. 7,20 F

MIAILLE - Divertissements autour de chants populaires pour voix et instruments : flûtes à bec, carillon, xylophone, guitare, percussions 9,20 F

Ed. et A. PENDLETON - Reflets folkloriques pour chant, percussion et flûte à bec.

2 Cahiers, chaque 11,20 F

PROST - Personances, 8 chants harmonisés pour voix et instruments, partition 6,00 F

Notice explicative 6,00 F

WIDIEZ - Méthode facile et progressive de pipeau 5,90 F

WUYTACK - Boléro, orchestration basée sur des instruments à percussion 6,00 F

Colorès, 6 pièces pour instruments à percussion 6,00 F

Disque 33 tours, 17 cm, enregistrement de Boléro et Colorès 11,10 F

Éditions ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré, PARIS - 1^{er}

Manifestations 1969

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
28 septembre 5 octobre 1969	LYON (Rhône) SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)	M. J. C. 9 h. 30 : Congrès technique fédéral du Sud-Est. Assemblée générale des Sociétés de la Savoie.	
12 octobre 1969 8 novembre 1969		Assemblée générale de l'Ardèche. Assemblée générale de l'Union des Sociétés musicales du département du Rhône à Lyon. Congrès d'été de la C.M.F. et concours international.	
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)		
CONCOURS			
1970 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées) SELESTAT (Bas-Rhin)	Concours international. Concours national et international de chant choral.	M. Marcel Laugner 2, avenue de la Liberté, (67) Selestat, président de la Chorale Harmonie organisatrice du concours de l'Association.
FESTIVALS			
15 août 1969	ILE-DE-RE-LA NOUE-SAINTE-MARIE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'île.	
30 et 31 août 1969	CHATELGYON (Puy-de-Dôme)	Festival national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F. de Châtelguyon.	M. Salle, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

■ Harmonie Municipale d'AN-GOULEME recherche un saxo-baryton, bon état, facture moderne, argenté ou nickelé. Prix abordable. Ecr. M. R. COITEUX, Directeur, 21, rue Marcel-Pointeau (16) AN-GOULEME.

AVIS DE CONCOURS

■ VILLE DE BELFORT (Territoire) ouvre un concours pour la nomination de 2 Professeurs d'Education Musicale aux Ecoles Communales. Réf. Postes réservés à instrumentistes pratiquant cor d'Harmonie ou percussion, ou contrebasse à cordes. Emplois à temps complet. Renseignements à la Mairie de BELFORT. Inscriptions avant le 31 AOUT.

■ Ecole municipale musique d'Alès (Gard). Prochain concours recrutement sur épreuves. Deux postes: flûte et solfège, guitare classique et solfège. Ecr. à M. le directeur de l'Ecole municipale musique.

■ 08 - Charleville-Mézières recrute par concours, le 5 octobre 1969, un directeur de l'Harmonie et de l'Ecole de musique. Age limite: 40 ans. Société 100 exécutants, supérieure B, 300 élèves. Sélection préalable sur titres. Date limite d'inscription: le 15 septembre. Correspondance adressée à: M. le maire, 08 - Charleville-Mézières.

DIVERS

■ Confluez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

■ VILLE DE DOLE. CONSERVATOIRE de MUSIQUE. Ecole agréée. Un concours est ouvert pour le recrutement de 2 professeurs, emplois permanents. Trompette, Cornet-solfège, Violon-solfège. Les épreuves auront lieu à DOLE, le lundi 15 septembre. Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 8 septembre. Les candidats retenus entreront en fonction au plus tard le 1er octobre. Pour tous renseignements, écr. à M. le Directeur du Conservatoire, 9, av. Aristide-Briand, 39 - DOLE. Tél. 077.

VIENT DE PARAITRE

Aux Editions Delachaux et Niestlé, 32, rue de Grenelle, Paris-7e: De David à Jonas d'Edmond Pidoux.
Aux Editions Pro Musica 2500 Bienne - Suisse, 29, rue Neuve: Le Jazz et l'Orchestre Musicale d'Edgar Willemms - L'éducation musicale nouvelle d'Edgar Willemms.

Un peu plus tard, dans la soirée, arriva la «Garde de Menton» qui donna à son tour, sous la tente, un concert très apprécié.

Le lundi 12 mai, des concours de boules continuèrent ces festivités. Le soir, à 21 h., le bal reprit avec la participation des majorettes de Cannes qui, accompagnées par la Fanfare de l'U.S. Croisette, nous firent assister à une exhibition non moins talentueuse et non moins gracieuse que celle de la veille.

Mercredi 14 mai, à 19 h. 30, apéritif d'honneur et concert par l'Echo de la Chaumière. A 20 h., deuxième concert donné par l'Espérance de Cannes avec ses Majorettes et la Joyeuse Union de la Bocca.

Le bal termina cette soirée.

On dansera encore jeudi 15 et vendredi 16, en matinée et en soirée, mais ce sera cette fois la clôture.

Nous félicitons et remercions vivement tous les dirigeants de toutes les sociétés qui ont bien voulu relever de leur présence les diverses manifestations organisées à l'occasion de ce XVème anniversaire de notre «Echo de la Chaumière».

Nous félicitons et remercions en particulier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête et qui, durant toute l'année, savent animer et encourager de tout leur cœur cette belle société niçoise: nous citerons entre autres: le président et directeur de l'Echo de la Chaumière, Charles Scotto; le vice-président, Bernard Lanzoni; le secrétaire, Louis Gardone; le trésorier général, Humbert Scotto et le trésorier adjoint, Antoine Krier, les membres du bureau, MM. Jacques Hyolle, Tripodini, Laugery, Demana, Masekella, Tripodi, Compan, Gropelli, M. et Mmes José Arnulf, Humbert Olcese, Fraquelli, Mmes Lanzoni, Granato, Laugery.

Mézières et conseiller général, quo les gros nuages gris se dispersèrent de soleil.

pour laisser filtrer quelques rayons

Remise du fanion à l'Union Musicale Nouzonnaise

Le matin, neuf sociétés étaient seulement présentes, les autres n'arrivèrent que l'après-midi. Le rassemblement eut lieu à 9 h. 15 place de l'Hôtel de ville. En présence de M. Stevenin, maire, M. Dauchy, président de la Fédération Musicale des Ardennes, reçut des mains du président Poirot, des «Enfants d'Yvois» de Carignan le fanion fédéral dont il avait la garde depuis l'an dernier. M. Dauchy confia aussitôt le glorieux emblème à M. Tabary, président de l'Union Musicale Nouzonnaise, organisatrice de ce Congrès.

Après quoi, un défilé s'organisa et parcourut les principales artères de la Cité. Seule, l'Union Musicale Nouzonnaise participa à la cérémonie au monument aux morts.

Cérémonie au Monument aux morts

En présence des présidents ou représentants des différentes sociétés MM. Stevenin, maire de Nouzonnville et Dauchy président de la F. M. A. déposèrent chacun une gerbe. Une minute de silence fut observée pendant que retentissaient les sonneries réglementaires et la Marseillaise. Aussitôt après, l'U. N. M. regagna la Place de l'hôtel de ville, où elle devait être rejointe par les autres sociétés, tandis que les congressistes entraient dans la salle des fêtes pour le congrès. Tandis que l'on discutait de choses sérieuses, les sociétés musicales se rendaient dans les divers quartiers pour donner des concerts que le mauvais temps contrariait malheureusement.

Le congrès

A la tribune de la magnifique salle des fêtes, unique dans le Département, avaient pris place autour de M. Dauchy, président de la F. M. A., MM. Stevenin, maire et Maillard, adjoint, Thomé, Renard, Demay, vice-présidents, Goffette, secrétaire général; Chartogne, trésorier; Houssmann, Pinct, Pegéot, administrateurs; Gazengel, responsable des récompenses; Dutertre, commissaire aux comptes; Tabary, président de l'U.C.A.; André Guy, représentant la Chambre Syndicale des Industriels etc...

Ce fut M. Stevenin, maire de Nouzonnville qui ouvrit ce 50ème Congrès de la F.M.A. en saluant M. Dauchy et les membres du bureau ainsi

G. Guérault
(Nelson fondée en 1892)

119, rue Saint-Henri - PARIS-1er
TÉL. CEN 47.33



TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX

Tarif franco

que tous les musiciens.
«Heureux de vous accueillir dit-il, dans cette salle inaugurée voici deux ans. J'espère que vos travaux seront fructueux».

M. Dauchy remercia à son tour M. Stevenin de ses souhaits de bienvenue, la Municipalité, de même que les organisateurs de ce 50ème congrès et donna l'ordre du jour.

Rapport du secrétaire général.

M. Goffette procéda d'abord à l'appel des sociétés: 28 sur 38 répondirent présentes. Après quoi, il donna un compte-rendu du 49ème congrès de Carignan. Il rendit compte ensuite de l'Assemblée générale d'étude qui se tint le 23 février dernier et où 24 sociétés étaient présentes. Divers vœux furent étudiés. M. Goffette donna ensuite le rapport moral, il souligna l'activité de la Fédération, parla du congrès de Paris, des concours et examens de la F.M.A. En concluant, il fit appel «au bon sens et à la discipline des sociétés, pour qu'elles s'en tiennent à l'avenir à ne présenter aux examens que les élèves inscrits d'avance. Le secrétaire général conclut en disant «C'est le dernier compte-rendu que je vous présente. Je remercie M. Dauchy, l'Harmonie de Charleville-Mézières et les membres du comité pour l'aide et les encouragements qu'ils m'ont apportés pendant les 12 ans de fonction. Connaissant le dynamisme des organisateurs de ce congrès, je suis d'avance persuadé de son succès».

Rapport du trésorier.

M. Chartogne, trésorier, rendit compte à son tour, de la situation financière de la Fédération. Les recettes et les dépenses s'équilibrent, comme l'an dernier. Cela est dû à la généreuse subvention du Conseil Général qu'il remercia. Il conclut en demandant aux sociétés de verser le montant de leurs cotisations avant le 1er mars de chaque année. Il précisa les différents comptes postaux qu'il ne faut pas confondre.

Hommage à Monsieur Goffette.

MM. Dauchy, Chartogne, Demay et Pegéot, membres sortants sont réélus. M. Herbulot, de Carignan, est élu.

M. Demay, directeur de l'Harmonie municipale de Sedan, occupera les fonctions de secrétaire général aux lieu et place de M. Goffette qui a occupé ce poste pendant 12 ans, et auquel MM. Dauchy et Thomé tiennent à rendre un vibrant hommage pour les services rendus. Une superbe chaîne haute fidélité fut offerte à M. Goffette par le comité de la F. M. A. et les différentes sociétés du département.

M. Goffette remercia: «Je suis heureux que vous ne considériez pas mon départ comme un abandon. Votre geste est un puissant réconfort pour moi, votre cadeau est un geste de reconnaissance auquel je suis sensible. Ce poste de haute fidélité me permettra d'entendre de la belle musique et de penser à vous».

Un concert de l'Harmonie de Sedan

A l'issue du congrès les musiciens de l'Harmonie de Sedan prirent possession de la scène. Ils donnèrent un bon concert auquel assistèrent MM. Lebon, député maire de Charleville-Mézières, Bruznon, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, Broumiche, inspecteur de l'Education Nationale etc...

Réception à l'hôtel de ville

A la sortie de la salle des fêtes, l'Harmonie de Bethel sous la direction de M. Duval, et l'Harmonie de Sedan, sous la direction de M. Demay, vinrent leurs musiciens et

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

Le dangereux virage de Leschelles fait 7 victimes en 2 accidents.
M. NOEL, secrétaire de l'Harmonie municipale de Saint-Quentin, y a trouvé la mort. Six blessés, tous Saint-Quentinois.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 23 h. 15, M. François Ketterer, président de l'Harmonie municipale de Saint-Quentin, venant de la direction de la Chapelle par la R. N. 30, regagnait, au volant de sa voiture, son domicile, 9, rue des Boutoirs à Saint-Quentin. Sans doute surpris par le virage prononcé de la chaussée, au lieu dit «La rue Herpenne», près de Leschelles il essaya de redresser la direction, mais le véhicule fonça vers la station d'essence de M. Rousseau, dont une pompe fut sectionnée à la

base et projetée à une dizaine de mètres.

A la suite du choc, la voiture effectua une demi-rotation et alla terminer sa trajectoire contre un pylône publicitaire, qui enfonça son côté gauche.

L'un des passagers, M. Georges Noël, 73 ans secrétaire de l'Harmonie municipale de Saint-Quentin demeurant 3, place des Enfants-de-Chœur, à Saint-Quentin, fut grièvement blessé, tandis que M. François Ketterer et son fils Francis, 22 ans, militaire au 504ème C. R. N. M. de Sedan, étaient plus légèrement atteints.

Des automobilistes de passage prirent le docteur Lemolre, de Nouvion, qui fit diriger les blessés sur l'hôpital de Saint-Quentin.

Malheureusement M. Georges Noël expira dès son arrivée.

La Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale de l'Aisne expriment leurs condoléances émues à toute la famille du très regretté M. Noël.

Elles souhaitent un prompt rétablissement à MM. Ketterer père et fils.

ARDENNES

ARDENNES

50ème Congrès de la Fédération musicale des Ardennes, à Nouzonnville

Le froid et la pluie ont présidé, le matin surtout, les cérémonies, organisées à Nouzonnville, à l'occasion du 50ème Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes. Ce ne fut qu'à l'arrivée de M. André Lebon, député maire de Charleville-

Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Valnet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

ALPES-MARITIMES

Le dimanche 11 mai 1969, à Nice, six sociétés musicales du département ont défilé pour le XVème anniversaire de l'Echo de la Chaumière.

Le quartier de Bon-Voyage qui s'étire le long des berges du Paillon a retenti hier d'éclats bruyants et joyeux c'est là, en effet, qu'est née il y a 15 ans, la société musicale «L'Echo de la Chaumière».

Un tel anniversaire ne pouvait passer inaperçu, surtout quand il peut donner l'occasion de se réunir entre musiciens.

Et hier, il en était venu de tous les coins du département, pour participer à un grand défilé, coloré et sonore, qui se rendit de la limite de la commune, après la vieille chapelle de Bon-Voyage, jusqu'au cœur de ce même quartier où l'on construisit le nouveau pont enjambant le Paillon.

Parmi ces uniformes de toutes teintes, on reconnaissait la clique de Villefranche-sur-Mer, les Ecuireux de Mandelieu, la Marziale de Sospel, les majorettes d'Antibes-Juan-les-Pins et celles de Saint-Laurent-du-Var et bien sûr les unifor-

més bleus de l'Echo de la Chaumière, à qui revenaient tous les honneurs de la fête.

Tout ce monde rutilant et exubérant se réunissait sous la tente du bal où, dès la veille au soir, on avait dansé sur les rythmes enflammés de l'orchestre «Tournel».

Chaque société musicale rivalisant de talent et d'ardeur, on assista à un beau concert.

A leur tour, les majorettes exécutèrent impeccablement leurs parades faites de charme et d'évolutions gracieuses. Après quoi, M. Charles Scotto, directeur de l'Echo de la Chaumière et président de la Fédération des Sociétés musicales et chorales des A.-M., dans une allocution empreinte d'émotion, remercia tous ceux qui avaient bien voulu s'associer à cet anniversaire et prouver ainsi combien était grande et profonde la sympathie qui unit entre-elles les sociétés musicales de la région. Des fanions-souvenirs furent remis à chacune d'entre-elles.

Ce fut ensuite la reprise du bal avec la participation d'une jeunesse nombreuse et enthousiaste.

VANDOREN

MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél.: MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

interpréteront 2 marches en l'honneur des officiers qui gagnèrent ensuite une des salles de l'hôtel de ville où allait avoir lieu le champagne d'honneur.

M. Stevenin, maire, après avoir excusé M. Brunon, préfet des Ardennes et diverses personnalités absentes, déclara: « Vos sociétés ont donné ou vont donner différents concerts dans notre localité, des concerts qui seront, j'en suis sûr, très suivis et très appréciés, des concerts où le maîtrise du chef s'affirmera tout autant que la valeur des exécutants. En échange d'un don si agréable, poursuivif-il, nous n'avons que peu de chose à vous offrir, mais nous vous l'offrons de tout cœur: la bienvenue cordiale d'une population qui fraternise avec vous dans le culte commun de l'art musical. Tout cela vous l'entendez et le sentirez passer dans les applaudissements qui traduiront tout à l'heure la connaissance de nos concitoyens et de leurs invités, mais il appartenait au maire de vous l'exprimer avant quiconque et d'accueillir au nom de tous les sociétés qui nous honorent de leur présence à ce congrès 1969. Et je voudrais pour terminer mon propos rappeler la mémoire d'Arthur Carré qui pendant 52 ans dirigea avec compétence la fanfare de Nouzon, qui fut le promoteur et fondateur de la Fédération Musicale des Ardennes. En cette occasion qui m'est offerte, je me permets de lui adresser une pensée émue et un profond hommage ».

Il leva ensuite son verre en l'honneur de tous les invités présents, au succès des sociétés musicales, au mérite de leur président, de leur chef et de leurs exécutants.

Le banquet officiel

Un succulent banquet suivit. Au dessert, M. Tabary président de l'U.M.F. remercia les personnalités, les convives et en particulier M. Lebon, député maire, qui avait amené avec lui le soleil. M. Dauchy insista pour que tout soit mis en œuvre pour le raffermissement de la musique populaire. Il remercia le maire de Nouzonville, la municipalité, et le comité d'organisation qui ont assuré le succès de cette journée. Il complimenta le directeur de l'Union Musicale Nouzonnaise: « C'est un honneur pour vous mon cher collègue de perpétuer la tradition de la jeune fanfare de la Forge, dirigé en 1871 par un jeune chef de 27 ans: Arthur Carré, un des fondateurs de la Fédération Musicale des Ardennes ».

Il regretta l'absence de M. le préfet qui ne peut actuellement assister aux réunions publiques. Au cours de cette journée, dit-il, le représentant du gouvernement français aura sûrement senti que, pour le rétablissement tant souhaité et souhaitable de la musique en France, il n'y a qu'un seul remède: l'aide matérielle, la confiance morale données par les pouvoirs publics à toutes nos sociétés populaires de musique qui malgré des difficultés rencontrées tentent à vivre, grâce au dévouement inlassable de leurs animateurs et éducateurs. A tous ceux qui se dévouent pour la musique, il rendit hommage, avec le progrès social la musique populaire doit être le langage de tous les Français, dit-il en concluant.

M. André Lebon, député-maire de Charleville-Mezières

Le député maire et conseiller général se réjouit de l'accord parfait qui règne au sein du conseil municipal de Nouzonville. M. Lebon natif de Nouzonville, rappelle qu'en 1920, la commune comptait quatre sociétés musicales sans compter les chorales et les cliques des sociétés sportives. Lui aussi rappela le souvenir de M. A. Carré. Il faut maintenant nous pencher sur l'avenir, poursuit-il. Les Ardennes comptent 483 communes. Il y a un effort à faire. Ce sont aux collectivités locales de le faire. Tout pour la musique populaire. Nous avons besoin des sociétés de musique, et à ce propos M. Lebon rappelle combien il met à contribution l'Harmonie de Charleville-Mezières.

Et il conclut en exprimant sa joie d'avoir été associé aux noces d'or de la Fédération Musicale des Ardennes.

Les différents concerts

Depuis 14 h. 30, les sociétés avaient repris possession des différents emplacements et donnaient des concerts d'une demi-heure environ.

A la salle des fêtes, devant un bon public, avaient lieu les concerts d'honneur après l'audition de l'orchestre Junior de l'Harmonie de Charleville-Mezières. C'est l'Union Musicale Révinoise sous la direction de M. Adant qui devait donner le

premier concert suivi par l'Harmonie de Charleville-Mezières sous les directions de MM. Thibout et Paquet. L'on nota la présence dans la salle de MM. Dauchy, Lebon, Stevenin etc...

Les Morceaux d'ensemble

Vers 16 h. 30, après trois défilés en ville ce fut à 17 h., l'apothéose, 16 sociétés, 1000 musiciens réunis sur la place de l'Hôtel de ville devant un public nombreux.

M. Dauchy dirigea l'exécution de la Marsillaise et M. Jean Pihet, directeur de l'Union Musicale Nouzonnaise, la Marche du 151 Régiment Infanterie et la Marche de l'Infanterie de Marine. Ce fut un des moments les plus émouvants de cette grande journée musicale. Des remises de décorations devaient terminer la cérémonie. M. Tinant, sénateur des Ardennes avait pris place sur la tribune en plus des personnalités déjà citées.

La fin de cette grande journée. A 18 h., les jeunes musiciens et musiciennes envahirent la salle des fêtes pour le bal apéritif. Une ambiance formidable dura pendant deux heures. C'est avec regret que les jeunes quittèrent la salle vers 20 h.

A 21 heures, 800 personnes prennent le relais des musiciens dans la salle des fêtes pour la grande soirée dansante organisée par l'Union Musicale Nouzonnaise animée de façon parfaite par l'orchestre de Jean-Pierre Sauray, vedette de Télé-Luxembourg, de l'O.R.T.F. et des disques Daems A minuit, parmi 16 candidates fut élue Miss Nouzonville.

En fait, le 50ème Congrès de la F.M.A. se terminera à deux heures du matin. Nouzonville avait vécu une grande journée.

BOUCHES-DU-RHONE

Salon pleure son chef
M. Paul HUNZIGUER

Bien que nous sachions sa perte irréparable, c'est avec un immense chagrin que nous avons appris la triste nouvelle. Pourtant, nous avions tous cru que son jeune âge, joint à une vie tranquille lui aurait permis de surmonter sa maladie. C'est avec une profonde tristesse que tous les musiciens et les artistes l'ont accompagné à sa dernière demeure. Il faut ajouter à ceux-ci tous les musiciens de Senas et ses innombrables amis du dehors, car de Naves, Saint-Rémy, Pelissanne, Lamon, Istres, tous ceux qui avaient connu Paul étaient présents au cortège, son amabilité était proverbiale, il ne savait pas refuser un service. L'immense cortège qui l'accompagnait, a témoigné à sa famille en quelle estime nous le tenions.

Le président souligna en des termes émus d'une profonde émotion combien cette perte va être lourde pour la société, car le travail incomparable accompli par Paul ne s'oubliera jamais. Prenant la société à zéro, remontant cette Ecole de Musique dont il fut un élève il y a 50 ans, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, il était arrivé à faire revivre une société qui, sans lui, aurait sombré dans l'oubli. Sa santé chancelante et les événements de juin dernier l'ont empêché de trouver le chemin du suprême honneur, celui de conduire la société à conquérir les lauriers d'un concours de musique. Mais son passage parmi nous a été une source de joie, il nous a fait conserver l'amour de la musique, tous les jeunes que tu as guidés sont là, près de toi, ils sont ceux de la relève. Tu peux être fier du travail accompli. Il ne restera pas obscur. Devant la douleur des tiens, de tous tes amis musiciens fanfaristes, nous devons faire un serment: « Compléter la tâche et garder notre cœur le souvenir impérissable de tout ce que tu nous as laissé. Dors en paix Paul. Tu as toujours été celui qui ne savait que donner et pour ceux que tu laisses, tu resteras l'homme parfait, l'homme incomparable qui est parti trop tôt et que l'on n'oubliera jamais ».

L'Ordre national du Mérite de Maître Léon Cassan

Nous avons fait état dans un précédent numéro de la nomination au Grade d'Officier dans l'ordre national du mérite de notre syndic Maître Cassan.

A cette occasion, à l'issue de la séance du 28 avril de notre conseil d'administration, une réception était organisée dans les salons de l'Electricité de France mis gracieusement à notre disposition.

Toutes les épouses des conseillers étaient conviées à cette manifestation de l'amitié en l'honneur de notre doyen et de son épouse.

Après que notre jeune et dynamique président, M. Courtaud, eût dans un discours très applaudi, retracé la longue carrière du récipiendaire, Maître Cassan, dans une improvisation talentueuse et humoristique fit l'énumération de tous les ministères pour lesquels il a servi et en terminant nous dit son émotion de se voir fêté de la sorte, dans une atmosphère de franche camaraderie, en présence de nos épouses qui ont si souvent l'occasion de subir nos rentrées tardives ou nos absences du dimanche dues à nos activités au service de la musique.

Les applaudissements chaleureux qui saluèrent ces paroles traduisent à eux seuls tous les sentiments et toute l'estime que nous portons à Maître Cassan.

Une manifestation de ce genre ne pouvait se passer de musique et

c'est l'ensemble Raphaël Perulli de l'Opéra de Marseille, qui apportait cette note musicale en nous interprétant magistralement le quatuor en sol mineur de Mozart.

Après leur intervention longuement ovationnée, les musiciens vinrent se joindre à nous pour participer au lunch qui nous était offert.

Dans la soirée chacun s'est retiré fort satisfait de cette journée mémorable toute de sympathie et d'une amitié chaude et sincère.

Emile BONNET,
Secrétaire général.

CENTRE

Congrès et fête fédérale 1969

Le congrès et la fête fédérale qui se sont déroulés à Thiers, les 21 et 22 juin, dernier, ont obtenu un énorme succès.

Favorisées par le beau temps, ces journées ont bénéficié d'une organisation méthodique de nos amis de l'Union Philharmonique de Thiers, qu'ils en soient chaleureusement remerciés!

93 sociétés de nos six départements étaient représentées au Congrès, 16 sociétés participaient au festival.

Nous donnerons un compte rendu détaillé du Congrès et de la fête dans le prochain journal confédéral.

A. R.

ALLIER

VICHY

Une visite du Comité de l'Estudiantina à l'I.M.P. de La Vernière a permis de souligner les bienfaits de la musique curative en faveur des enfants inadaptés.

Des musiciens du comité de l'Estudiantina - Ecole Mozart, qui avaient pu se libérer de leurs obligations professionnelles, se sont rendus à la « Vernière », sur l'invitation de Mme M. Morel, directrice de l'I. M. P. Cette visite avait été envisagée lors de la conférence de l'Estudiantina dont le thème était « La musique curative mise au service de l'enfance inadaptée ». On sait que Mme Morel est toujours à la recherche de techniques qui peuvent faire progresser les enfants handicapés.

On sait aussi que la société « Estudiantina » reçoit des enfants inadaptés à son cours de musico-thérapie.

Une partie du comité de l'Estudiantina a donc assisté à une démonstration rythmique de psychomotricité, dirigée avec compétence par une éducatrice du centre.

Mlle Morel a exprimé le désir d'entendre la lyre nouvelle Lothar Geartner; et Jean-Pierre Granon, sur une lyre chromatique, a joué un exercice de Carl Orff, accompagné par l'un des petits enfants inadaptés, débile profond, par une lyre diatonique.

Mlle Morel et les éducatrices ont apprécié ce beau résultat et les échanges de vues permirent de reconnaître que la musique apporte un grand bienfait aux inadaptés en matière d'éducation sensorielle et qu'elle peut compléter la rééducation faite par les éducateurs, les psychologues, les orthophonistes et les médecins.

Mlle Morel et ses éducatrices ont formulé le souhait d'assister au cours de musicothérapie de l'Estudiantina, qui a lieu le dimanche matin à 10 h.

M. André Reilm, secrétaire général de la Fédération musicale du centre et membre du comité de la Confédération Musicale de France, a formulé ses encouragements aux organisateurs de cette rencontre.

M. Albert Ehrmann, président national de la C. M. F. à Paris, suit de très près les travaux de l'Estudiantina qui met à l'exemple d'éminents musiciens de France et de l'étranger, la musique vivante au service des enfants inadaptés.

(L'Espoir du 17 mai 1969).

NIEVRE

NEVERS

Sociétés des Concerts Nivernais. Compte-rendu du concert donné au théâtre municipal de Nevers le 4 juin 1969 par la Société des Concerts Nivernais.

Après un long silence indépendant de sa volonté et sur les raisons duquel nous ne reviendrons pas, l'orchestre de la société des concerts Nivernais s'est fait entendre à nouveau pour le plus grand plaisir de son fidèle public. Il faut reconnaître que ce concert fut donné dans une salle comble par une formation en pleine possession de ses moyens, grâce au talent et au courage de son chef, Georges Bardin, directeur du Conservatoire municipal de Nevers.

Dès sa montée au pupitre, au début du concert, c'est un tonnerre d'applaudissements qui accueillit ce grand musicien, l'assurant de la profonde sympathie du public enthousiaste, parmi lequel de nombreuses personnalités ont été reconnues: MM. Durbet, Barbet et Dubost, anciens maîtres de Nevers, M. Sainson et M. Kahn, président et vice-président de la société, M. Cantat, maire d'Imphy, M. Charles Jouannique, directeur de l'Harmonie d'Imphy et membre du conseil d'administration de la Fédération musicale du Centre et beaucoup d'autres qui voudront bien nous excuser de ne pouvoir tous citer ici.

L'orchestre s'est surpassé! c'est ce commentaire qui a été émis et très mérité qui fut recueilli parmi tous les mélomanes à la sortie du théâtre. Au programme de ce concert figuraient l'Ouverture du « Freischütz » de Weber et la « Symphonie

numéro 5 » de Tchaikovsky, œuvre redoutable d'une audition très agréable et dont la traduction impeccable, teintes, nuances, permit de mesurer le grand travail des musiciens sa parfaite cohésion et sa profonde discipline à une direction souple et pleine d'autorité. Cette symphonie de Tchaikovsky nous a fait redécouvrir un orchestre débordant de vitalité, pour ainsi dire métamorphosé par une seconde jeunesse. Ce nous fut d'un grand réconfort après une si longue absence.

A ce concert, le pianiste français Jacques Coulaud, avait fait l'honneur de prêter son concours. Cet artiste de très grande valeur, 1er prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, prix du concours international Busoni et prix du concours international Reine Elisabeth de Belgique, professeur au Conservatoire National de Versailles, donne de nombreux concerts en France et à l'étranger, partout très appréciés. Musicien cultivé, âme sensible, il interprète les œuvres des maîtres, romantiques, classiques ou modernes avec le même respect de l'écriture avec esprit et émotion. Il se présentait tout d'abord en récital, partie dans laquelle il avait inscrit la « Sonate pathétique » de Beethoven et « Après une lecture de Dante » de Liszt. Son admirable sonorité sa richesse d'interprétation furent salués par de longs et chaleureux applaudissements qui prouvèrent qu'il avait conquis, comme en 1959, le public nivernais.

Ce témoignage chaleureux se renouvela après l'exécution du concerto numéro 1 de Chopin, dans lequel la réplique lui était donnée par l'orchestre de la Société des concerts Nivernais. Devant les applaudissements répétés du public, Jacques Coulaud, dans une simplicité extraordinaire couronna, à la manière d'un bouquet final, cette magnifique soirée en interprétant l'éblouissante Sonate de Corelli.

Qu'il nous soit permis d'espérer que cette société saura nous donner des concerts aussi brillants pour sa prochaine saison musicale.

PUY-DE-DOME

CHAMALIÈRES

1888-1968 : quatre-vingts années d'existence pour l'Harmonie « Les Enfants de Chamalières ». Défilés en ville, messe et décorations ont marqué cet anniversaire.

Il va sans dire que pour en arriver là (quatre-vingts ans d'existence), un travail de tout instant est nécessaire, travail bénévole cela s'entend; c'est pourquoi nous nous attarderons quelque peu sur l'assemblée générale annuelle, qui débrite bien les efforts fournis par tous au sein de cette société musicale.

C'est maintenant devenu une tradition, avant la fête de Sainte-Cécile, l'Harmonie « Les Enfants de Chamalières » tient son assemblée générale annuelle, celle qui fait comprendre à tous le travail effectué.

Dimanche matin donc, les musiciens étaient réunis dans la salle de répétition de la rue Victor-Hugo, à Chamalières. Ils étaient toute oie à ce que leur expliquait leurs dirigeants, héritiers d'une telle longévité.

M. Martin, adjoint au maire, président de la société, qui représentait ici M. Valéry Giscard d'Estaing, dirigeait la réunion. Là, il laissa la place à M. Roux, directeur de musique, qui mieux que quiconque pouvait parler de la phalange musicale chamaliéroise. Celui-ci successeur émérite de M. Sylvain Durand, le président et directeur bien connu et aimé de ces dernières années, sut en quelques mots expliquer à l'assistance la situation et les activités de l'Harmonie « Les Enfants de Chamalières ».

Nous ne rappellerons pas, quant à nous, les manifestations de l'Harmonie au cours des années 1967 et 1968 qu'a énoncées le directeur. Elles furent nombreuses et nous nous contenterons tout bonnement ici de résumer l'allocution de M. Roux.

Celui-ci félicitait tout d'abord l'ensemble des musiciens pour leur assiduité et les résultats obtenus durant ces deux dernières années. Il remercia, pour son travail efficace, son adjoint, M. Moulleau et, les professeurs de l'école de musique, véritables responsables de la continuité de la société. MM. Girard, Arbre, Bolsson et Bourrasset.

Le directeur faisait encore l'éloge de Mlle Besson, très attachée à la société et déclara notamment « Je remercie Mlle Besson qui, connaissant parfaitement la marche de notre Harmonie, nous apporte son aide constante dans l'art de trouver la meilleure solution aux problèmes — souvent délicats. C'est en grande partie grâce à Mlle Besson que j'ai pu sans trop de difficultés assurer la succession et la continuité de la direction de notre regretté chef, M. Sylvain Durand... »

Une minute de silence était ensuite demandée par le directeur à la mémoire de M. Sylvain Durand, à laquelle étaient associées celles de M. Julien Besson, son prédécesseur, et tous ceux qui avaient servi d'une manière ou d'une autre la brillante vie de cette phalange musicale.

Chose était faite et après le traditionnel rapport financier, adopté à l'unanimité, le président M. Martin levait la séance et les musiciens se rassemblaient devant leur local pour se rendre en défilé en musique, à l'église de Chamalières, où ils devaient participer à la messe de Sainte-Cécile, leur patronne.

Là alors qu'était célébré l'office religieux l'Harmonie « Les Enfants de Chamalières » interprétait une Suite pour sainte Cécile en cinq mouvements, à la grande satisfaction des fidèles.

En défilé toujours, pour la plus grande satisfaction, non plus cette fois des fidèles, mais du public en général, et il était nombreux, l'Harmonie se rendait au restaurant du « Chalet Fleuri » où devait être servi le banquet.

Après la place de l'église, une aubade était donnée devant le restaurant, pour le plus grand plaisir du public.

Les instruments étaient maintenant rangés dans leur boîte. Place était faite alors à la « Fourchette ». Non pas tout à fait puisque, avant de se mettre à table, le président de la société, M. Martin, tenait à faire l'historique de la phalange musicale.

Fondée en 1888, l'Harmonie avait comme président d'honneur M. Poisson, maire; comme président actif M. Donnet, adjoint au maire; comme chef de musique, M. Chirent.

En 1889, M. Larcher a pris la direction de l'Harmonie.

Les différents présidents d'honneur ont été: MM. les maîtres Poisson, Adrien Morin, Hippolyte Châtrouse, Baudry, Chaffrak, Collier, Velsier et Pierre Châtrouse.

Comme présidents actifs, l'Harmonie a eu MM. Mazoire, Martin, Dionnet, A. Mazoire, Liquet, Collier, Bonnet, Groley, Brun, Bardin et Pierre Châtrouse.

Les différents directeurs qui se sont succédés sont: MM. Chirent, Larcher, Monze en 1892, Strosleky.

Après une interruption pendant la Grande Guerre, l'Harmonie reprit une activité en 1920, sous l'impulsion de M. Pierre Châtrouse, maire, avec comme directeur M. Jeannelle.

En 1923, toujours sous la présidence active de M. Pierre Châtrouse, M. Julien Besson prend la direction de l'Harmonie.

En 1925 a lieu la création de l'école de musique.

En 1928, M. Sylvain Durand, qui était sous-directeur de l'Harmonie, succède très heureusement au direc-



DOCUMENTATION SUB DESTINÉE: HÉLÈNE SELMER, 17, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROU, PARIS 11^e, TÉL.: 03-02-34

teur en dirigeant la section des tambours et clairons.

En 1950, directeur M. Marc Sanitas ; en 1954, directeur M. Sylvain Durand ; en 1965, directeur M. Georges Roux.

L'Harmonie a obtenu en août 1892 le premier prix en troisième division, troisième section, au concours d'Issoire.

En mai 1895, premier prix en troisième division, deuxième section au concours de Vichy.

En juillet 1896, premier prix en troisième division, première section, médaille de vermeil, au Festival de Riom.

En août 1897, premier prix d'honneur au concours de Lapalisse.

En août 1908, l'Harmonie a organisé un festival de musique à Chamallières.

En 1909, elle a participé au concours de musique de Puy.

De 1925 à 1930, l'Harmonie a participé à toutes les fêtes fédérales organisées par la Fédération Musicale du Centre.

En 1930, à Aix-les-Bains, festival de musique.

En 1934, à la Baule-les-Pins, festival de musique.

En 1937, l'Harmonie de Chamallières organise le festival et les fêtes fédérales de la Fédération du Centre.

En 1938, l'Harmonie fête son cinquantenaire en organisant un concert très apprécié avec la participation du quintette des solistes de la musique de la Garde Républicaine.

En mai 1950, l'Harmonie est classée deuxième au concours de Lausanne, en Suisse, en deuxième division, deuxième section, sous la direction de M. Marc Sanitas.

En 1957, sous la direction de M. Sylvain Durand, l'Harmonie a donné un magnifique concert à Perpignan au théâtre de verdure et à Barcelone place de la Catalogne.

Voilà expliqué la longue vie de l'Harmonie des Enfants de Chamallières, que ceux-ci s'en glorifient.

Les convives se mettaient à table dans une joyeuse ambiance. Il n'en pouvait être autrement. Et, alors qu'il fallait s'apprêter à boire, M. Martin prenait à nouveau la parole. Il annonçait que M. Wegl, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme qui assistait à cet heureux anniversaire allait remettre trois décorations.

M. le docteur Courty, adjoint, représentant M. Valéry Giscard d'Estaing, maire de Chamallières exprimait sa joie de participer à une telle cérémonie et demandait à tous de poursuivre dans la voie qu'ils s'étaient tracée.

M. Wegl, procédait alors à la remise des récompenses et appelait auprès de lui Mlle Besson, résidente générale de la Fédération musicale du Centre, à qui il remettait la médaille d'argent de la F. S. M. pour les services rendus bénévolement à la cause de la musique.

M. Ducros, vice-président de la société, était ensuite sollicité et recevait lui aussi une décoration : la médaille d'or de la Fédération alors que M. Riberoles se voyait remettre la médaille d'or des vétérans. Rappelons que M. Riberoles qui en 1888, date de la fondation de la société jouait du baryton (il avait alors douze ans). Il mérite parfaitement cette distinction.

En conclusion, souhaitons longue vie encore à cette honorable société musicale qui a su encore en ce jour de Sainte-Cécile, montrer sa grande vitalité.

Extraits du journal « La Montagne » du 2 décembre 1968.

CLERMONT-FERRAND

A l'Opéra l'Harmonie municipale s'est encore couverte de lauriers

Pour le concert annuel de la formation qu'il dirige avec autant de ferveur que de bonheur, Jean-Octave Giot a présenté un programme de haute tenue. Bien que fort redoutable au point de vue difficulté — il l'exécuta à l'entière satisfaction de tous, grâce à ses précieux collaborateurs — particulièrement ceux appartenant à l'élite conservatorienne, mais surtout à cause de ses grandes qualités de « Capelmeister », que maintes fois, l'occasion de louer chaudement et qui ne parurent encore très convaincantes dimanche dernier.

Il va de soi que l'orchestration ruilante dont Pierre Dupont para « Tarass Boulba » facilita la tâche de notre harmonie. Dans cette admirable pièce d'Alexandre Georges, grand maître injustement tombé dans l'oubli, les interprètes et son éminent chef purent donner toute la mesure de leurs possibilités. Par contre, l'ouverture de « Phédre » de Massenet et la « Petite suite » de Debussy souffrirent un peu des gauches transcriptions orchestrales de Dureau pour la première fois et de Bouchel pour la seconde. Elles furent néanmoins fort bien défendues et écoutées avec le plus vif intérêt.

Nous eûmes également deux œuvres de Gershwin : une suite d'orchestre tirée de « Porgy and Bess » et la bien connue « Rhapsody in Blue » dans la version « Jazz Symphonique » de l'auteur. Dans ces conditions, inutile de souligner que, de même que « Tarass Boulba » ces deux œuvres ont sonné admirablement. Le soliste de cette rhapsodie — véritable concerto pour piano et orchestre — était Gérard Déchelotte. Jeune pianiste, extrêmement doué, brillant élève de Josette Lagardère, il a l'étoffe d'un concertiste. Hélas ! il doit se consacrer aux arides mathématiques. Il restera donc un amateur, malheureusement pour la musique et... pour lui.

Le piano était curieusement placé à l'extrême gauche de la scène, ce qui portait un net préjudice à la qualité de l'acoustique, gênait le soliste ainsi que le chef et nuisait à l'esthétique de l'ensemble. Mais tel n'était pas l'avis des pompiers. Alors !

Octave ANACROUZE.

Si vous parlez musique, dites... PAUL BEUSCHER !

Les Editions PAUL BEUSCHER présentent :

Le Dictionnaire de Guitare :

2.400 positions, qui peuvent être facilement et rapidement trouvées au moyen d'un système de codification très simple.

Prix 48 Frs

Méthode d'Orgue Electronique 15 Frs

Nous vous rappelons aussi nos :

Tableaux d'accords pour Orgues Electroniques

Prix 8 Frs

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Catalogues gratuits sur simple demande

CHAMPAGNE ET MEUSE

Le champagne a rendu visite aux vins de Touraine

Pour ne pas faillir à la tradition, c'est en effet, à une région viticole que la Société Philharmonique de Champagne est allée offrir, cette année, quelques aspects de son talent.

La Foire exposition de Tours avait sollicité l'honneur de recevoir notre grande formation champenoise pour son inauguration, et si la randonnée était moins longue que certains voyages effectués dans le passé, le rendez-vous des musiciens n'en était pas moins fixé à 3 h. du matin le samedi 3 mai. Il s'agissait d'être présents au lever des couleurs lors de l'arrivée de M. le Préfet de l'Indre-et-Loire à 10 h. 30, et d'exécuter une vibrante « Marschallaise » dans le style de la Garde Républicaine suivie d'un entrainant pas-redoublé sous la direction de René Fournier. Curieuse et fortuite harmonie des couleurs que le bleu des blouses des exécutants se détachant à peine sur un fond de moissonneuses-batteuses du même ton. Mais l'Harmonie n'est-elle pas le premier objectif de la musique ?

Ce premier contact avec la population tournaise fut de courte durée, car les discours des personnalités officielles prenaient vite le pas sur le côté pittoresque de l'ouverture de la Foire. Bientôt, après une brève visite des nombreux stands, nos musiciens se scindaient en deux groupes pour le repas de midi. Point de gastronomie mais la solide substance qui convenait à des artistes qui n'en sont pas moins hommes pour autant.

L'après-midi fut consacrée à une visite plus détaillée de la Foire et de la ville et à 17 h., les petits groupes de visiteurs qui s'étaient rassemblés dans les différents quartiers d'une très belle ville où les constructions modernes pleines d'eau vive se marient fort bien aux vieux immeubles qui firent longtemps le charme de la cité, se retrouvaient dans le somptueux salon de l'hôtel de ville. M. le député maire Royer, dont l'éloquence avait déjà été fort goûtée le matin même, trouva d'excellentes paroles pour remercier la société Philharmonique de son précieux concours, et M. Abel Médard, au nom de M. de Vogüé se fit l'interprète de tous les Champenois pour exprimer leur satisfaction de l'accueil reçu et du plaisir qu'ils éprouvaient à séjourner dans une région aimable à tous points de vue.

Après un bref repas dans les restaurants de la Foire, la Philharmonique donnait à 21 h., un concert qui fut fort prisé du nombreux public massé autour de l'auditorium. Cette première journée d'un si bref séjour ne pouvait se terminer sans une visite à la « Taverna Münicholse », et une forte délégation de la Philharmonique se précipita vers les places encore libres d'un hall immense où les consommateurs participaient généreusement à la tonitruante ambiance créée par un orchestre bavarois, en costume folklorique.

La journée avait été longue, après une nuit bien courte et chacun aspirait légitimement à un repos réparateur.

Le dimanche matin, rendez-vous était pris pour une dernière audition offerte aux vieillards d'un très moderne établissement hospitalier et ce fut un régal que de goûter les différents morceaux exécutés pour nos chers aîeux, dans un cadre magnifique, avec pour toile de fond la Loire et la Cathédrale de Tours. M. Petitot, un ancien de la Philharmonique, que les hasards de la vie ont amené à la direction de cette maison, s'acquitta admirablement de son rôle de cicerone aidé en cela par sa très sympathique épouse. La matinée était déjà fort avancée lorsque chacun vida le dernier verre d'un vin délicieux provenant d'une vigne arrachée il y a quelques années pour permettre la construction de l'établissement.

Le programme prévoyait encore une halte en Touraine, avant de mettre le cap vers le Nord, avec un arrêt

à Vendôme pour l'ultime déjeuner en commun.

Il s'agissait pour nos vignerons d'une visite fort intéressante de la cave coopérative de Montlouis. Les collègues Tourangeaux furent aussi gentils que modestes, tant le prestige du Champagne est grand dans le milieu viticole. Toutes proportions gardées, le vin était excellent et les caves pittoresques. On ne pouvait mieux conclure cette expédition au « Jardin de la France ».

La 125ème audition de la Société philharmonique de Champagne

En dépit du bel après-midi de ce dimanche 11 mai, qui aurait pu inciter un bon nombre à profiter des premiers beaux jours de l'année pour faire une cure de soleil ou de plein air, un très grand nombre de mélomanes se pressaient au Théâtre municipal d'Épernay pour écouter et applaudir les musiciens de la Société Philharmonique de Champagne qui donnaient sa 125ème audition artistique.

Cette manifestation musicale placée sous le haut patronage de M. Marcel Landowski, directeur général de la Musique au Ministère des Affaires culturelles, et sous la présidence effective de Maître Tony Aubin, 1er grand prix de Rome, compositeur professeur de composition au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, membre de l'Académie des Beaux-Arts et avec la participation du maître Bernard Gavoty organiste de Grand Orgue de Saint-Louis des Invalides, musicologue distingué et directeur des émissions musicales de l'O. R. T. F. assisté de son équipe de la Radio-diffusion, fut à tout point de vue très réussie, et nous ne pouvons que remercier vivement le Comité actif en la personne de son président M. le Comte Robert Jean de Vogüé, et féliciter chaleureusement les directeurs artistiques, le Maître Robert Blot, actif, M. René Fournier, la cheville ouvrière de la société son administrateur, M. Fernand Bouché ainsi que tous les exécutants de nous avoir donné un programme très éclectique de véritable et bonne musique : l'ouvre ici une parenthèse pour expliquer la raison de cette citation véritable et bonne musique, et là je rejoins le brillant exposé du directeur honoraire M. Félix Foret. Toute musique qui peut prétendre au droit de s'appeler musique doit sortir du cœur du compositeur pour aller tout droit à celui des auditeurs.

Après quelques mots de M. Gavoty et sous l'éminente et subtile direction de M. René Fournier, le concert débuta avec la Dramatique ouverture de Patrie de Bizet, excellentement rendue, tantôt violente, grave étonnante, tendre et pour finir triomphante comme il se doit.

Ensuite ce fut la Romance pour Cor de Saint-Saëns, courte pièce pleine de charme. Cette joie cantilénne sait parfaitement mettre en valeur les possibilités de ce bel instrument qui peut se permettre d'être tour à tour tendre ou pathétique jusqu'à la véhémence, on ne se lasse pas de réentendre cette romance, qui fut donnée par tous nos cornistes régionaux, et ce jour par M. Jean-Jacques Justafre.

Après Saint-Saëns, le grand Liszt, dans sa 2ème Rhapsodie Hongroise, là, les difficultés ne manquent pas pour tous les pupitres de l'orchestre qu'il saisit des thèmes violents du début ou de la légèreté des périodes tziganes. Bravo à tout l'ensemble pour la justesse des nuances, la franchise des attaques et la virtuosité des flûtes, clarinettes et saxos (n'oublions pas qu'ils remplacent ici les violons).

En seconde partie, une révélation, le Quatuor de saxophones de la Société Philharmonique, composé de MM. René Masson, soprano, Michel Pain, alto, Collin Lénor, DUCHÈNE Bryton. Ce nouvel ensemble parfaitement homogène est une heureuse réalisation, qui sut mettre en valeur les œuvres données, sonorité très bonne toute de nuances, précisions des attaques et excellent phrasé.

Nous l'avons aimé dans ses acrobatiques pièces de Debussy : la parodie de M. Tantot ex-chef de musique du 106ème Régiment Infanterie dont la Farandole finale s'apparente quelque peu à celle de Bizet. Bien entendu je n'oublie pas la Marche Militaire numéro 1 de Schubert, mais les pièces maîtresses, le Quatuor de Beethoven extrêmement difficile, fut fort bien rendu et surtout l'Alma Redemptoris Mater (Mère bénié du Seigneur) motet de la Renaissance de G. Palestrina, cette pièce contrapuntique par excellence et difficile à bien rendre, a dû émouvoir un bon nombre. Ces sonorités d'orgue font tressaillir. Merlot, Messieurs, nous avons donné cette grande joie.

La troisième partie reprise par l'ensemble de l'orchestre, débuta par l'Amour Sorcier de Manuel de Falla, musique espagnole envoûtante d'autant plus que de Falla savait manier la palette orchestrale. L'interprétation de cette pièce tour à tour brillante et pleine de finesse a dû satisfaire les plus difficiles. Quant au Ballet de Lacomme « Mascarade » il a dû rappeler de bons souvenirs aux plus âgés des musiciens, c'étaient en effet, comme celles de Massenet, les suites très en honneur au début du siècle ; évidemment ce style, bien qu'étant de très bonne facture a peut-être un peu vieilli, mais on aimera toujours cette musique pimpante très agréable à entendre et qui a été fort bien jouée.

Pour terminer Richard Wagner avec la Chevauchée de la Walkyrie, tout le monde connaît cette grande fresque descriptive ou les difficultés ne manquent pas que ce soit les clarinettes et saxos dans les traits de virtuosité ou l'ensemble des cuivres qui surent donner le maximum de leur souffle, c'était beau et brillant.

Pour conclure nous ne pouvons que dire encore une fois, un grand merci à tous les organisateurs, directeurs et exécutants, et remercier aussi et surtout à la prochaine fois.

L'audition ayant pris fin sous un tonnerre d'applaudissements, invités et musiciens s'en furent vers la salle de répétitions, Parc de Maigret, où avait lieu le grand vin d'honneur officiel.

M. de Vogüé, président actif, entouré de M. Ghislain de Maigret, président artistique, de MM Jean

Charles Heidsieck et Itène Chayoux présidents adjoints, et de tous les membres des comités, prit tout d'abord la parole, et après avoir salué la nombreuse assistance, pria M. Félix Foret, directeur honoraire, auquel est dû, dit-il une grande part de la réussite de cette audition, par application des préceptes qu'il a inculqués, de dire quelques mots à ses amis musiciens, ce qu'il fit avec éloquence qu'on lui connaît. Puis ce fut le tour de M. Robert Blot, directeur artistique, qui complimenta chef et musiciens, en leur disant « Bravo ». Vint alors Maître Bernard Gavoty, qui tint sous le charme les auditeurs, rappelant avec humour les métiers des musiciens, pris sur le lieu de leur travail, avant de les avoir filmés sur le plateau du théâtre.

Maître Tony Aubin avec l'autorité que lui confère des hautes fonctions, dit tout le bien qu'il pensait des efforts des chefs et musiciens qu'il félicita à son tour, et confirmant les paroles des orateurs précédents, il demanda à tous de persévérer.

M. Stasi, député de la circonscription d'Épernay clôtura la série des discours en se félicitant d'avoir constaté une fois de plus, la valeur des chefs et musiciens. Il souhaita entendre plus souvent ces valeureux interprètes de la musique, dignes représentants de la Champagne et du grand vin qu'elle produit.

Ce fut enfin M. Roger Menu, Sénateur-Maire d'Épernay qui donna lecture de la citation dont font l'objet MM. Robert Bourboin et Michel Houllmont qui vont recevoir la médaille officielle des sociétés musicales décernée par le Ministère des Affaires Culturelles, à ces dévoués serviteurs de l'art musical.

Après l'accolade rituelle, les bouillons qui n'attendaient que cela sautèrent joyeusement, et la 125ème audition de la société philharmonique de Champagne se clôtura par d'innombrables toasts à la prospérité de la grande patrie champenoise.

Nous nous permettons d'ajouter, que sous la direction éclairée de Maître Gavoty, le réalisateur M. Chaboud filma l'audition, comme il avait filmé de nombreux musiciens, en promettant d'informer la presse de la date de présentation du film qui vient d'être réalisé.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

La musique à Montbéliard

Montbéliard a de la chance. Déjà depuis des années, sa Société des concerts offre des programmes où figurent des solistes et ensembles de réputation européenne sinon mondiale ; la toute proche et toute récente Maison des Arts et Loisirs de Sochaux, inaugurée avec l'Orchestre de l'O. R. T. F., a donné « La Flûte Enchantée » ce qui donne une idée de ses possibilités. A l'autre bout du panorama des mélomanes, un pianiste Montbéliardais, J. Greys, s'est donné pour tâche d'éveiller le goût musical chez les jeunes et d'en faire de futurs amateurs avertis ; la section J. M. F. de Sochaux-Montbéliard organise ses habituels concerts éducatifs.

Mais nous voudrions insister ici, sur le fait que la perfection technique de ces concerts, du disque, que de la modulation de fréquence, n'empêche pas un remarquable renouveau de l'exécution musicale au niveau amateurs. En dehors de la chorale « A cœur Joie » et du groupe folklorique et choral « Le Dialecte », un témoignage de la vitalité du mouvement instrumental vient d'être fourni par le concert donné le 29 mars dernier, dans la jolie et confortable salle du théâtre municipal, sous la direction de M. Bercipal, sous la direction de M. de la Flotte ancien chef de Bord de la Musique des Equipages de la Flotte, actuel directeur de l'Harmonie de l'orchestre symphonique et de l'école de musique de Montbéliard.

Voici le programme de ce concert : PREMIERE PARTIE (HARMONIE)

1) La victoire ou la Mort de G. Chomel, défilé pour harmonie et batterie ; 2) Ramuntcho de G. Pierné, ouverture sur des thèmes populaires basques, transcription par Edouard Michel ; 3) Larghetto du Quintette de W. A. Mozart OP 108, solo pour petite clarinette, soliste, Yves Denariac ; 4) Danses Hongroises numéros 5 et 6 de J. Brahms, arrangement de J. Bouchel ; 5) L'Or et l'Argent de Franz Lehar, transcrit par G. Wittmann ; 6) Ronceveaux défilé de F. Leroy, défilé avec trompes de chasse et tambours et clairons.

2ème partie. L'ensemble des jeunes, formé par les élèves les plus avancés de l'École de Musique et qui comprenait : 10 violonistes, 3 flûtistes, 7 clarinettes, 4 saxophonistes, 5 trompettistes, 1 trombone 2 pianistes, a interprété sous la direction de M. Le Guillou ; (Professeur de clarinette de l'École de Musique), menuet du Bourgeois Gentilhomme (Lully), les 2 avars (La Garde Passe) de Gretry.

Enfin, l'orchestre Symphonique de l'École de Musique, avait mis à son programme : Marche des Soldats de Plomb, de G. Pierné, une des plus séduisantes pages de la suite pour mes petits amis ; Symphonie Inachevée, F. Schubert, un des chefs-d'œuvre du Maître Autrichien alternant la puissance et la délicatesse ; Peer Gynt (suite numéro 1), E. Grieg opus 46, une musique descriptive, Le Matin, Le Mort d'Anna, Danse d'Anitra, dans le Hall du Roi de la Montagne.

Un public nombreux et satisfait assistait à ce concert donné en présence de nombreux personna-

lités parmi lesquelles M. Jacob, inspecteur « Jeunesse et Sports » de Besançon et M. Chapon, secrétaire général représentant M. le sous-préfet, et de nombreux maîtres du district.

Cette réalisation est la première manifestation extérieure du travail en profondeur accompli depuis 4 ans par M. Berthelot. Tout d'abord, sous sa direction, l'Harmonie et l'Orchestre Symphonique ont fait de notables progrès techniques.

En ce qui concerne l'Education Musicale des jeunes, M. Berthelot, a été chargé de faire des cours d'initiation dans les écoles primaires, tâche qu'il mène à la satisfaction de tous, élèves et maîtres ; cela lui prend beaucoup de temps et d'énergie, mais le jeu en vaut la chandelle. Quant à l'École de Musique, qui a accueilli cette année 36 élèves, c'est fait l'objet des soins vigilants de M. Berthelot ; qualité du corps professionnel, niveau des programmes, rigueur des contrôles de fin d'année, tout est subordonné à une fondamentale exigence de qualité technique. On y enseigne : piano, violon, violoncelle, flûte, trompette, clarinette, saxo, bugle, trombone, cor, accordéon, guitare, et n'y a pas eu cette année d'élèves de hautbois ou de basson, mais des professeurs sont prêts à les accueillir.

Les élèves, dès qu'ils sont en mesure de tenir une partie, entrent dans l'Ensemble des jeunes, afin de bénéficier de l'irremplaçable apport éducatif de la musique d'ensemble. Et déjà deux d'entre eux font partie de l'orchestre symphonique.

Cet orchestre, dernier né des réalisations de l'École de Musique, a rassemblé, autour d'un noyau constitué par les professeurs de l'École de Musique, plusieurs anciens de la « Philharmonie de Montbéliard », qui avait cessé ses activités depuis des années et quelques amateurs mus par le goût de la musique. On voit ainsi se réaliser la nécessaire continuité entre le passé et l'avenir comme il le souligne la critique de la presse locale, véritablement surpris par l'audition des cadets. « Le blé en herbe » fera les moissons futures.

Il est juste de dire que tout cela est permis grâce aux efforts consentis par la municipalité de Montbéliard, la bienveillance du député-maire de la ville M. Bouilloche, et l'impulsion de M. Juillard, adjoint délégué aux Affaires Culturelles. Les locaux qui vont incessamment être mis à la disposition de l'École de Musique, et qu'enverraient bien des Conservatoires sont une preuve de l'intérêt que la ville porte à la formation de véritables musiciens.

Au cours du concert relaté plus haut, M. Jacob a remis la médaille Jeunesse et sport à M. Viennot, chef de la Batterie, qui se dépense depuis 48 ans en faveur de la musique populaire. Plus d'un demi-siècle d'âge épave M. Viennot du plus jeune violoniste qu'on pouvait voir sur scène l'autre soir ! Chacun sent la valeur symbolique de ce simple fait.

Où, Montbéliard a de la chance. R. CLAUDON, Secrétaire de l'École de Musique.

ILE-DE-FRANCE

Rosny-sous-Bois

L'Harmonie a 90 ans

L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a fêté le dimanche 15 décembre 1968 son 90ème anniversaire, au cours d'une matinée musicale bien suivie qui fut rehaussée par la présence de M. Abegg maire de Rosny entouré de la municipalité, de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, et des présidents d'associations.

La musique vivait à Rosny dès avant 1878 puisqu'on relève une société très active « L'Orphéon » en 1869, au cours d'un festival dans le Café des Arts. La médaille remportée à cette occasion orna la bannière de l'Harmonie. Les archives de cette société n'étant malheureusement pas parvenues jusqu'à nous, nous ignorons presque tout de son existence. Il est vraisemblable que c'était une chorale, ce qui expliquerait que la nécessité d'une association instrumentale se soit fait sentir à la longue. Il en reste trace en 1884 puis l'Orphéon disparaît laissant définitivement la place à la Fanfare, laquelle assure l'essentiel de la vie musicale.

Celle-ci fut très active. Assister aux concerts était pour beaucoup de nos concitoyens le seul moyen d'écouter de la musique, aussi s'y pressaient-ils. Cet âge d'or s'étendit sur plusieurs décades et les statuts de l'époque reflètent une ignorance totale des problèmes de recrutement n'entrant pas à la Fanfare qui voulait. Le parrainage était de règle et l'inscription ne devenait définitive qu'après que le candidat eût manifesté des aptitudes certaines. La discipline aussi était toute militaire et l'uniforme de rigueur.

En 1909 la Société musicale se transforma en Harmonie et elle connut alors une prospérité remarquable. Le nombre de manifestations annuelles était considérable et l'absence de vacances permettait aux musiciens de donner pendant l'été de nombreux concerts de quartiers. La répartition et la fréquence de ceux-ci étaient soigneusement dosées pour ménager la susceptibilité de certains membres honoraires. Ceux-ci concouraient activement à la vie de la Société et chaque assemblée générale rassemblait un grand nombre d'entre eux. Les débats étaient vifs et certaines démissions retentissantes alimentèrent en leur temps les chroniques du « Journal de Saint-Denis ». Mais la musique n'est pas centrifuge et des dévouements obscurs et à toute épreuve réussirent toujours à ramener la société sur la voie difficile du progrès musical.

En ces temps où l'automobile n'existait pas, on se déplaçait beaucoup en groupes et l'on serait surpris de voir le nombre de voyages effectués annuellement sous le couvert d'un festival ou d'un concours. Luc, Courseulles-sur-Mer, Trouville, Saint-Vaery, Ostende, revinrent plusieurs fois dans les procès-verbaux ou au revers des médailles.

Certains problèmes d'alors nous font sourire aujourd'hui. C'est ainsi que la naissance des « Chemins de fer Nogentais » (l'ancêtre du « 116 ») fut saluée avec enthousiasme... car moyennant un contrat avantageux, on put éclairer électriquement certains lieux de concerts. Les dédicés avec les propriétaires de salles de cafés sont aussi savoureux car ils relient l'éta, d'esprit procédurier des gens de l'époque. Ce n'est qu'assez tard qu'une salle municipale, en l'occurrence le Gymnase, put être mise à la disposition de l'Harmonie.

Grâce à son président Rabiaux et à son directeur Louis Heckly, l'Harmonie put surmonter l'épreuve de la seconde guerre mondiale. L'enthousiasme de la libération leur permit, en galvanisant les énergies de conduire la société en finale de la coupe orphéonique de l'Ile-de-France en 1948. En 1959, les musiciens se donnèrent un directeur d'une très grande compétence et d'un dévouement sans limite, en la personne de M. René Texier. Celui-ci insista sur le côté éducatif des concerts et les cours de solfège furent développés considérablement. De ce côté-là, l'avenir de l'Harmonie paraît solidement assuré.

Il reste que l'Harmonie qui remplit volontiers les fonctions d'Harmonie municipale, dépend pour la plus grande part des autorités locales. Depuis 1878, de nombreuses associations sont venues l'épauler et leurs dirigeants ont toujours manifesté le souci de collaborer dans le meilleur esprit à l'œuvre commune. C'est ainsi que depuis 1948 l'Université Populaire et l'Harmonie vivent côte à côte en des domaines complémentaires et jamais concurrents. En 1966, un arrêté du Ministre de la Jeunesse et des Sports reconnaissait officiellement à notre toujours jeune association les services rendus à l'éducation populaire. Celle-ci paraît bien armée pour persévérer dans cette voie difficile que quelques-uns eurent le mérite d'ouvrir dans notre cité, il y a un peu plus de quatre-vingt-dix ans.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

Concert du 10 mai

L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a donné un concert samedi 10 mai, à 21 h., dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville sous la direction de M. Texier. Voici le programme : Marche Joyeuse (Loup) ; Ouverture de la Flûte enchantée (Mozart) ; Clair de Lune (Debussy) ; La Vallée d'Ossau (Valse de Benoist) ; Réverie (Pessard) ; Les Erynnies (Ballet de Massenet) ; El Relicario (pasodoble de Padilla).

B. P.

Le Conservatoire municipal du 12ème arrondissement de Paris La remise solennelle des prix et récompenses obtenus durant la session 1967-68

Manifestant sa belle vitalité artistique, le Conservatoire Municipal du 12^e arrondissement que dirige avec autorité et grand dévouement, M. Marcel Enot, nous conviait, ce mardi 6 mai dernier, 1969, à assister à la remise solennelle des diplômes, des prix et récompenses obtenus par ses élèves durant la session scolaire 1967-68. Cette remise solennelle, retardée par les événements que l'on sait, s'accompagnait d'un exercice public d'élèves et d'une ravissante présentation chorégraphique. Elle eut lieu en la grande salle du cinéma Liberté, de la rue de Lyon. Placée sous la présidence d'honneur de M. Roger Frey, ministre d'Etat et sous la présidence effective de notre cher et sympathique maire du 12ème arrondissement, M. André Darzacq, qu'entouraient son distingué maire-adjoint, M. Gauthier, ses édiles municipaux et les membres du conseil d'administration, cette belle soirée artistique nous permettait encore de constater la haute valeur d'un enseignement musical, dispensé par un remarquable corps enseignant, formé de professeurs réputés, tous maîtres et virtuoses consacrés en leur art. Le fort beau programme présenté nous fit entendre de jeunes et brillants élèves des classes, de piano, de violon, de clarinette, de guitare, d'accordéon, de chant, de déclamation, etc. en des œuvres de nos grands compositeurs, également consacrés, classiques ou modernes. Un ensemble de musique de chambre, placé sous la direction de maître Jacques Spajer, un ensemble de violons, dirigé par Mme Yvonne Biot, une charmante chorale mixte du 12ème, animée par M. François Bonnal, et même la voix inspirée du théâtre, nous prodiguèrent leurs talents et artistiques accents, en bonne voie de formation et de développement, sur les chemins délicats de nos arts d'agrément. Mais le sommet de cette chaîne, musicale et artistique, devait être atteint par l'ensemble des élèves des classes de danse, placé sous la haute autorité de M. Gilbert Mayer, 1er danseur de l'Opéra, secondé par Mlle Janine Leroy, Mme Nicole Cavalin, également de l'Opéra, de M. Michel Lainer, de l'Opéra-comique. La présentation défilé, qui terminait la 1ère partie du programme, puis le ballet de Casse-Noisette, de Tchaïkowsky, dont la chorégraphie était réglée par Gilbert Mayer et remarquablement exécutée, firent grande impression sur l'auditoire, nombreux et charmé, qui ne ménagea point ses applaudissements et ses rappels.

La lecture du palmarès la proclamation des résultats des récents concours, la présentation de l'ensemble du programme et du spectacle, étaient assurées avec soin et avec élégance, par Mme Mireille Fleury-Enot, l'aimable et distinguée épouse de notre cher directeur : Marcel Enot, dont elle est la fervente et talentueuse collaboratrice. La remise des diplômes et récompenses était faite par notre cher maire : M. A. Darzacq, lui-même. Et cette belle et grande soirée artistique nous démontrait encore, je l'ai dit, la haute valeur de l'enseignement : de la musique, de la danse, de la déclamation, qui est assuré en notre Conservatoire municipal et qui le classe parmi les meilleurs de notre grande région parisienne.

Capitaine F. BOYER

Le Club musical P. et T.

Le vigoureux et jeune club musical des P. et T., aux destinées duquel préside avec autorité notre ami M. Parigot, lui-même haut fonctionnaire des P. et T., manifestait sa belle vitalité en deux belles séances musicales et artistiques qui donnèrent ces 22 et 24 avril dernier 1969, en soirée, en leur salle de la rue Albert de Lapparent, toute proche du ministère des P. et T. Les buts recherchés par ce club de jeunes, épris de musique et de mouvement sont non seulement d'être agréables à leurs auditeurs ayant déjà une certaine expérience de la vie et préférant au mouvement le charme et la sérénité de la pensée musicale classique, traditionnelle, mais, aussi de satisfaire leurs jeunes auditeurs, très nombreux en notre milieu P. et T., et qui préfèrent les fantaisies artistiques du rythme et du mouvement, sans dédaigner, d'ailleurs, l'expression musicale classique, qu'ils apprécient et dégustent comme leurs ancêtres. Ainsi les programmes présentés, en ces soirées d'avril dernier, se divisaient-ils en deux genres bien distincts. En 1ère partie, de la musique classique traditionnelle, dans le genre populaire, la 2ème partie étant réservée aux œuvres dites de variétés, répertoire du jazz, danses modernes etc., très mouvementées, en lesquelles la percussion et la fantaisie, tiennent une grande place.

Les premières parties des programmes étaient assurées par l'Har-

monie des P. et T., que dirige avec sa grande autorité, notre cher camarade le commandant J. Dautricourt. Elle nous fit entendre des œuvres classiques réputées et fort bien interprétées, de notre grand répertoire populaire telles que : le Ballet de la Source, de Léo Delibes, les danses Hongroises, de Brahms, une belle rhapsodie d'un grand compositeur américain. Mais la tradition nous y réservait l'agréable surprise que fut une remarquable présentation des marches de l'Empire, et pour honorer la mémoire de notre grand empereur : Napoléon 1er, dont on célèbre le deuxième centenaire de la naissance. Des tambours en tenue Premier Empire, schoko, traditionnel en tête, étant venus se joindre à l'Harmonie, exécutèrent, avec fierté et grand art, les rythmes bien cadencés, de nos vieilles marches napoléoniennes, maintenant historiques, et qui nous plongèrent en cette atmosphère virile et glorieuse de l'époque. Et si nous devons féliciter nos musiciens et leur talentueux chef : J. Dautricourt, nous devons également féliciter les merveilleux tambours qui venaient évoquer les souvenirs d'une grande époque, chère à nos cœurs de Français. L'émotion de l'auditoire en fut le témoignage. Soulignons encore la fort belle présentation du programme, assurée par le groupe des comédiens des P. et T., tous et toutes en tenue du moment et stimulés avec art par leur directeur : M. Jean Cholet.

La deuxième partie des programmes était réservée à la section artistique des variétés, que dirige, M. Claude Davier, un excellent animateur. Le jazz, les danses et autres variétés, artistiques et modernes, déchaînèrent l'enthousiasme d'une jeunesse éprise de mouvement et de rythmes nouveaux, et exprimés, il faut bien le dire, avec art et musicalité. Notre dévoué et distingué président du club musical des P. et T. et tous ses chers collaborateurs peuvent être très satisfaits de ces remarquables réunions et auditions, très artistiques, ayant pour but de plaire aux anciens, comme aux jeunes. Et l'on peut affirmer que leurs buts étaient grandement atteints.

Capitaine F. BOYER

Le concert de gala

de l'Union des sociétés musicales de Paris

Pour célébrer le 65ème anniversaire de sa création, l'Union des sociétés musicales de Paris, que préside avec sa grande autorité : M. Maurice Brun, donnait un concert de gala, ce dimanche 1er juin dernier, dans les jardins du Luxembourg, de 15 h. à 19 h., et sur le vénérable kiosque, sur lequel se sont exprimées, et s'expriment encore, les plus belles phalanges du monde musical. M. Maurice Brun, qui est également le président de la commission technique de notre Fédération Musicale d'Ile-de-France, avait placé ce concert de gala sous la haute présidence du maître Tony Aubin, membre de l'Institut et professeur en notre Conservatoire national de musique et de M. A. Ehrmann, le cher président de notre grande Confédération Musicale de France. J'avais l'honneur de figurer parmi les notabilités musicales invitées et auprès de mes chers camarades : A. Dautricourt, chef de musique commandant en retraite et directeur du club musical des P. et T. de M. F. Forêt, ex-chef de musique-adjoint de la musique de la Garde Républicaine. Le colonel Dupont, l'ancien chef de notre grande et belle musique de la Garde Républicaine, indisposé, s'était fait excuser. Ce grand concert commémoratif comportait l'audition de nos principales sociétés musicales parisiennes. Ainsi nous eûmes le grand plaisir artistique d'entendre, successivement, en première lieu et pour ouvrir la séance, l'excellente Fanfare des Halles, Centales de Paris, que dirige toujours avec talent et grand dévouement notre camarade, Raoul Ponsen, l'ex trompette-major bien connu de la Garde Républicaine. Elle interpréta un programme de choix, viril, très musical, et militaire. Ensuite, vint l'audition de l'association accordéonistique et culturelle du 11ème arrondissement de Paris, dirigée avec ferveur et grande musicalité par M. Alphonse Magnier, également compositeur. Après elle, l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord, placée sous la direction précise de M. Georges Amédéo, son excellent chef d'orchestre, interprétait un beau programme en lequel figuraient les œuvres de nos maîtres classiques, bien connus et toujours très appréciés : J. Strauss, G. Plerne, M. Lecmann, P. Lacôme, etc. Mais le sommet musical de ce beau concert devait être atteint par l'audition du grand orchestre symphonique de la R. A. T. P. et, en suivant, de l'Harmonie de son personnel, que dirige avec son grand et solide talent notre camarade, Georges Fossier, bien connu en notre milieu technique et musical de Paris. Des œuvres de Rimsky-Korsakoff, de Rossini de Guitraud, de Borodine, de Sibélius, interprétées par l'orchestre symphonique puis l'interprétation, par l'Harmonie du personnel, des œuvres de Meyerbeer, de Weber, de Tchaïkowsky et d'une œuvre de B. Gheau, en laquelle un excellent Cornet solo : M. René Place, s'exprima avec art et virtuosité, vinrent encore charmer nos oreilles et satisfaire un auditoire nombreux. Le concert terminé, une réception suivie d'un repas officiel, réunissait auprès de M. Maurice Brun et de son comité-directeur le maître Tony Aubin, notre président confédéral : M. A. Ehrmann, les notabilités musicales invitées, les présidents et directeurs des sociétés musicales de l'Union. Cette agréable réunion eut lieu au grand restaurant de la rue Favart, proche de l'Opéra-Comique et dé-



des instruments français de classe internationale

trompettes
clarinettes
saxophones
trombones
cors d'harmonie
saxhornes
tubas
flûtes
hautbois
instruments à percussion
cymbales
instruments à cordes
guitares classiques et de jazz
instruments de fanfare
batterie, sonnerie

COUESNON

31, r. du Maroc - PARIS-19^e - T. 206.69.80

En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... La perfection c'est COUESNON

nommé : les Noces de Jeannette, bien connu des artistes !

Là un délicieux menu développa son agréable programme dans une joyeuse ambiance musicale. La présence des hautes personnalités de la R. A. T. P., du directeur de son personnel, M. Pin, rendait encore plus sympathique l'atmosphère de cette réunion gastronomique et cordiale. Et cette belle manifestation Musicale qui commémorait le 65ème anniversaire de la naissance de notre vivante : Union des sociétés musicales de Paris, qu'anime avec art et grand dévouement son cher président M. Maurice Brun, marquera profondément son souvenir en nous, en nos esprits charmés « O Souveraine puissance spirituelle de la musique », qui nous dispense son agréable eurythmie avec ses ondes merveilleuses, en leur pouvoir magique.

Capitaine F. BOYER

Le 4ème Festival de musique de l'Union artistique de cheminots de la région Sud-Est

Ce fut une manifestation musicale très réussie que ce quatrième festival de musique de l'Union artistique de cheminots sud-est, qui réunissait à Paris ce dimanche 8 juin dernier, au square Trouseau, en notre 12ème arrondissement, un groupe de sociétés musicales animées par nos cheminots-musiciens et placées sous le haut patronage de notre grande S.N.C.F., de son union artistique et intellectuelle des cheminots Français, l'U. A. J. C. F. organisée par M. Julien Charpentier, le sympathique et dévoué président de notre harmonie des chemins de fer de Paris Sud-Est, qui présidait le comité d'organisation. Ce festival de musique, commémorait également le 60ème anniversaire de l'inauguration du square Trouseau et de son kiosque d'excellentes phalanges musicales, en un grand concert qui eut lieu au cours de l'après-midi de ce dimanche. En tête de ces phalanges se plaçaient évidemment notre Harmonie des Chemins de fer de Paris Sud-Est, que dirige, avec sa grande autorité, notre cher camarade M. Maurice Brun, également président de la commission technique de la Fédération Musicale d'Ile-de-France et qui, de ce fait, représentait notre grande Confédération Musicale Française. Il devait d'ailleurs, diriger, à la fin du concert et toutes les sociétés réunies, le morceau d'ensemble prévu : Marche de la S. N. C. F., un allégo dynamique de Lyane-Mairetve. A la suite d'un bis chaleureux, réclamé par la foule vibrante des auditeurs, ce fut M. André Vial, le directeur de l'Union Musicale d'Ambérieu, qui prit sa place, et sa baguette, au pupitre. Ainsi avons nous entendu, successivement : l'Union musicale des agents S. N. C. F. des Laumes, dirigée, M. Jean Nobes, président M. Pierre Guyot. Ensuite vint l'Harmonie des Chemins de Fer de Paris Sud-Est, dirigée, je l'ai dit, par M. Maurice Brun et présidée par M. Julien Charpentier. Après elle, ce fut l'Union Musicale d'Ambérieu, directeur M. André Vial, président, M. Peyssonnerie, qui présentait son programme. Puis, ce fut l'Harmonie des agents S. N. C. F. de Dijon, président M. Coulon, directeur, M. Georges Deveau, qui se fit entendre. Toutes ces phalanges excellen-

ment dirigées, interprétèrent avec beaucoup de musicalité des œuvres bien connues de notre grand répertoire classique, devant un auditoire nombreux et satisfait. Il n'est d'ajouter qu'elles furent, toutes chaleureusement applaudies. Je soulignerai encore la présence, dans les rangs de l'Harmonie des agents S. N. C. F. de Dijon, de charmantes et dynamiques majorettes, qui ajoutèrent une harmonie gracieuse à cette belle manifestation artistique. Je dois également dire en passant, que le kiosque à Musique du square Trouseau réunit les conditions qui conviennent parfaitement à ce genre de présentation : sonorité excellente, en son cadre silencieux et verdoyant un oasis de verdure et dégagé de toute circulation intempes-tive. Ce qui permet aux auditeurs d'entendre parfaitement les nuances sonores, délicates ou éclatantes, exprimées par les phalanges musicales qui s'y produisent. Avant ce grand concert, qui avait lieu dans l'après-midi de ce dimanche, un vin d'honneur avait réuni en matinée nos musiciens et musiciennes au grand établissement gastronomique de la S. N. C. F. de la rue Traversière, autour de M. Julien Charpentier et de son comité d'organisation, nous y avions remarqué la présence de M. A. Darzacq notre cher maire du 12ème arrondissement, de M. Planchet, syndic du conseil de Paris et de nombreuses et hautes personnalités de notre S. N. C. F., dont : M. Dine ingénieur en chef de l'exploitation Sud-Est. Il y fut procédé à une remise de décorations, attribuées à nos musiciens par l'U. A. J. C. F. et en récompense de leur dévouement et de leur assiduité à leurs sociétés musicales S. N. C. F. Puis ce fut le banquet traditionnel qui nous offrit son menu délicat, dans le cadre moderne du restaurant S. N. C. F. Et, de là, après les discours d'usage, l'on se rendit au square Trouseau, tout à côté pour assister au déroulement de ce quatrième festival de musique, qui faisait honneur, non seulement à nos musiciens, à leurs chefs, au comité d'organisation, à son cher président M. J. Charpentier, mais encore à notre grande S. N. C. F. qui favorise et encourage le développement de la musique au sein de son personnel, par les soins de son U. A. J. C. F. et en application de cette pensée profonde, inscrite en tête du programme de ce festival. La musique est un art qui peut unir tous les peuples et même tous les hommes d'un même pays.

Capitaine F. BOYER

Houilles : Fête du centenaire de l'Harmonie « la Renaissance »

Après une matinée sous les averse, les clairs accents de la musique appelèrent le soleil et la foule et ils réussirent dans ces deux entreprises. Le samedi 31 mai peut être ainsi résumé.

A Houilles, c'était le centenaire de l'Harmonie et il fallait fêter cela avec éclat : c'était décidé, avec l'aide de tous.

Dès le début de l'après midi les formations musicales participantes, très applaudies, défilèrent dans les rues de la ville.

Le ciel menaçait encore un peu mais l'espoir renait en nos cœurs. La musique de la Police Nationale et ses 130 exécutants en uniforme bien en place sous le kiosque du jardin public à partir de 16 h.,

L'Union Sportive de Sartrouville, tout de blanc habillée, met ses notes juvéniles et gales dans l'assemblée déjà dense à laquelle la « Fanfare la Saint-Louis de Poissy » mêle ses tenues violettes.

Les huit Cors de chasse de l'excellente formation des « Echos du rail », sous la direction de M. Roland Bayard fera, à de multiples reprises, passer le souffle chaud de la Vénérice et des grandes chasses à court d'autrefois.

Pour la foule Ovilloise, la musique de la Police Nationale, une des meilleurs de France, sous la direction de son chef le capitaine Pierre Bigot, interprète avec une parfaite maîtrise les œuvres de Berlioz, Messiaen et la délicate Valse des Fleurs du « Cesse-Noisette » de Tchaikovsky.

Sur trois thèmes, la suite espagnole de Lacôme nous emmène à la Feria avec ses courses de taureaux, ses icompettes et ses comédies populaires.

Puis la « Manhattan Symphonie » de Serge Lancel nous entraîne à New-York, central Park, Manhattan, Broadway et sur des rythmes de « Blues » remarquablement rendus, les Ovillois imaginent Harlem et l'ambiance de son quartier noir où la trompette est reine.

La « Première suite » de Gustave Holst nous donne envie de défilier sur un rythme tout britannique. Les Marches Militaires sont admirablement exécutées par les tambours, trompettes, cors et clairons de la Batterie-Fanfare de la Police Nationale et le Tambour-Major, Louis Belleben, attire les regards.

Un semblable spectacle se voit rarement en nos murs. Vers le soir, sous un ciel toujours parfaitement bleu, la très bonne fanfare Saint-Louis de Poissy se produit sous la direction de M. Clerc.

Fut-ce le tour de l'Union Sportive de Sartrouville où la relève par les jeunes est assurée, heureusement. Cette société voisine joue avec beaucoup de brío, sous la direction de M. Dessauger.

Enfin la sonnerie des trompes de chasse va clore la fête du centenaire, si réussie en tous points. Cet ensemble constitue un beau souvenir pour tous les participants, pour les membres de notre Harmonie locale et pour nos concitoyens qui sont venus si nombreux au jardin public de Houllies pour y entendre de la belle musique. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

cadettes biterroises et l'Echo Biterrois avec les majorettes Biterroises.

Nous avons noté la présence de M. le sous-préfet, M. Nougaret premier adjoint représentant M. le sénateur maire; M. le député Bayou, M. Puech président de la Chambre de Commerce, les présidents et directeurs des sociétés musicales de Beziers, M. Sarzi président fédéral entouré de tous les membres du bureau de la Fédération.

Durant ce magnifique concert, la Lyre biterroise sous la direction de son chef a interprété l'Ouverture de la Dame de Pique, la Symphonie Inachevée, le Roi s'Amuse, le Concertino pour clarinette ayant comme soliste M. Marcel Brun sous-direction, Sicilienne pour flûtes. Toutes nos félicitations aux solistes MM. Collet père et fils, et pour terminer une fantaisie sur Violettes Impériales dont les solos furent interprétés par MM. Faure au bugle et Lignon au trombone.

Au cours de la deuxième partie M. R. Portes secrétaire général de la F.F.M. devait procéder à la remise de la médaille d'or de la C. M. F. au nom de M. Ehrmann à M. Henri Aijac, vice-président de la Lyre Biterroise. M. André Sarzi président fédéral, épingla sur un cousin la médaille du centenaire. Aussitôt après M. André Nougaret premier adjoint représentant M. P. Brousse sénateur maire remettait à M. L. Collet le drapeau offert par la municipalité.

Le dimanche 18 mai avait lieu le 47ème congrès de la Fédération musicale du Midi présidé par M. A. Sarzi. Le président Fédéral dans son allocution et après avoir remercié le président de la chambre de commerce pour la mise à la disposition de la grande salle, rendait hommage à M. Arthur Beulle, vice-président du Gard décédé le 24 mars dernier à sa demande l'assistance observa une minute de silence.

Le président fédéral présenta aux congressistes M. J. Mouret qui le samedi 26 avril avait été élu à l'unanimité par les sociétés du Gard pour remplacer M. Beulle. Le président fédéral demanda à l'assemblée de ratifier cette nomination. En terminant son allocution il remercia M. P. Brousse, sénateur maire et les membres du Conseil Municipal pour leur aide.

Le président fédéral donna la parole à M. R. Portes secrétaire général qui donna lecture du rapport moral d'activité pour l'année écoulée. Le secrétaire général indiqua que le nombre des sociétés fédérées était de 145. Il parla ensuite des examens fédéraux il constata que grâce à l'effort du président fédéral et des vice-présidents, dans leur département, la fédération se conforme aux dispositions fixées par la Confédération. Evoquant la crise de recrutement et d'engagement le secrétaire général préconisa une politique d'ensemble pour pallier à cet état. Il faut alerter les parlementaires pour que l'éducation de la musique et en particulier le solfège ait une place plus grande dans les écoles.

Le président Fédéral donna la parole à M. Fauré pour qu'il présente le rapport de la commission de contrôle des finances. Le président mit aux voix le compte-rendu financier et adressa ses vives félicitations à M. L. Mieschamp pour tout le sérieux et la conscience qu'il emploie pour gérer les finances de la Fédération.

Le président fédéral avec l'accord des membres du bureau indiqua aux congressistes que les statuts allaient subir des modifications. Il demanda à M. Moureaux chargé de cette étude d'en donner lecture au congrès. Après discussion le président fédéral mit aux voix le projet qui est accepté à l'unanimité.

Le président fédéral présente à l'approbation du congrès le renouvellement du bureau qui se compose comme suit: M. A. Sarzi, président fédéral; M. M. Fabre vice-président adjoint; M. H. Mauré, vice-président de l'Ariège; M. C. Collet, vice-président de l'Aude; M. R. Robin, vice-président de l'Aveyron; M. J. Mouret, vice-président du Gard; M. P. Audran, vice-président de l'Hérault zone A; M. H. Dejean, vice-président de l'Hérault zone B; M. J. Jaquet vice-président des Pyrénées Orientales; M. L. Mieschamp,

trésorier général; M. A. Moureaux, trésorier adjoint; M. R. Portes secrétaire général; M. F. Tort, secrétaire adjoint.

Toutes les questions à l'ordre du jour étant épuisées le président fédéral invita les congressistes à se rendre à une réception à l'Hôtel de ville.

C'est M. André Nougaret, premier adjoint représentant M. P. Brousse, sénateur maire qui présida cette réception. Après avoir remercié M. A. Sarzi président fédéral d'avoir choisi Beziers pour le 47ème congrès de la F.F.M., dans une heureuse allocution, il dit ce que représentait la Lyre Biterroise dans la cité. Il félicita le directeur et les musiciens pour le magnifique concert de la veille au théâtre municipal.

M. L. Collet directeur président de la Lyre remercia la municipalité de tout ce qu'elle a fait pour l'organisation du centenaire. Il remercia M. A. Sarzi président fédéral et les congressistes de s'associer aujourd'hui au centenaire de la Lyre Biterroise.

Il appartenait à M. Lazaygues vice-président de la Philharmonie de Famille de lire l'historique de la Lyre que nous reproduisons ci-dessous.

bres des décorations, M. Maurice Coote, F. M. M 22 ans de sociétariat, M. Emile Lauraire Confédération Musicale Française, médaille de bronze 39 ans de sociétariat, M. Lucien Guilbert, Confédération Musicale de France, 34 ans de sociétariat, M. Joseph Puy 30 ans de sociétariat.

Ainsi se terminèrent ces belles journées qui ont marqué le 47ème congrès de la F. M. M. et le centenaire de la Lyre Biterroise.

Le secrétaire général
R. PORTES.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

ROANNE Les fifres roannais au Festival d'Ajaccio (Corse)

Ce vendredi matin, 4 avril, grande agitation à la caserne Worlé dès 5 h. 30, nos fifres Roannais se préparent à prendre la route pour Ajaccio capitale de la Corse, où ils vont participer au festival international de musique.

C'est à 6 h. 05 qu'a lieu le départ des 2 cars (portant pour devise: Les Fifres Roannais partent en Corse et prennent le maquis) emmenant les 103 participants de cette sortie. Par Saint-Etienne, Avignon, nous arrivons à Aix-en-Provence où est servi le déjeuner. Sous une pluie fine, nous continuons notre route en direction de Nice, lieu de l'embarquement. A 22 heures, tout le monde est réuni sur le « Napoléon » qui quitte Nice à 23 h., pour rallier Ajaccio. Au cours de cette traversée, qui sera un souvenir pour tous, au passage du golfe du Lion, nous essayons une tempête qui laissera un bon souvenir de la mer. Après la tempête, une pluie diluvienne s'abat sur la Méditerranée et c'est par ce temps que nous arrivons à Ajaccio avec 1 h. 30 de retard. Le débarquement a lieu à 8 h. 30. Heureusement, dans le milieu de la matinée, le soleil refait son apparition et c'est par un temps radieux que se continuera le séjour sur l'île de Beauté.

Après l'hébergement des sociétaires dans un hôtel et des accompagnateurs en hôtel, chacun commence à faire connaissance avec la capitale de la Corse.

L'après-midi de ce samedi nous prenons part au défilé groupant les 12 sociétés participantes dont une musique tchécoslovaque et une autrichienne. Avant le départ de ce défilé, les représentants tchécoslovaques remettent à notre société une médaille de souvenir et d'amitié. De la place Foch, le défilé se rend au pied de la statue de Napoléon, place Casone, où a lieu le concert de cet après-midi. Tout au long du défilé notre société fut vivement applaudie et ovationnée.

Le dimanche matin, ce fut le rassemblement à 11 heures de toutes les sociétés, pour la cérémonie au monument au morts, le vin d'honneur des représentants des sociétés à l'Hôtel de Ville et la remise des récompenses. Nous avons reçu un magnifique portrait de Napoléon et la médaille souvenir du bicentenaire. L'après-midi, défilé de la gare à la place Foch, lieu des concerts. Là encore notre société est fortement applaudie pendant le trajet et son passage sur le podium.

Les membres accompagnants ont profité de ce magnifique après-midi pour effectuer une excursion dans les maquis. Ils en sont revenus très enchantés. Le lundi matin est bien employé par les envois de cartes postales et achats de cadeaux pour d'autres c'était la plage et la balnade.

A midi, le déjeuner est servi au restaurant « Les Palmiers » face à la baie et chacun profite des dernières heures de liberté car, à 17 h., a lieu l'embarquement à bord du « Fred-Scamaroni ».

A 18 h., tous nos fifres, sur le pont, assistent au départ du bateau et adressent un dernier au revoir à cette Corse où ils ont été si bien accueillis et si bien reçus. A la sortie de la baie, nous longeons les fameuses « Sanguinaires » et nous avons la primeur d'assister à un magnifique coucher de soleil sur ces dernières.

Sur le pont, grande animation, nos fifres organisent leur petit orchestre et en compagnie des mu-

siens tchèques et autrichiens, c'est la danse et la farandole. A 22 h., le « Fred-Scamaroni » fait escale à Calvi, puis reprend la haute mer pour Nice où nous accostons à 7 h.

Après avoir assisté à l'accostage du bateau c'est le débarquement tout le monde se retrouve dans les cars et c'est par la route Napoléon que le retour s'effectue. L'ascension des Alpes par Digne, Sisteron et Laragne où est servi le déjeuner. Au cours de celui-ci un cadeau souvenir est remis à Messieurs Thomas Alphonse et Thomas Guy, pour les remercier du travail qu'ils ont effectué pour la mise sur pied de cette sortie.

A 15 h. 30, reprise de la route pour Grenoble, Lyon, et Roanne, où nous arrivons à 22 h. 30.

Mme Labrosse et M. Trévin, les heureux gagnants de notre souscription, sont revenus enchantés de ce magnifique voyage.

Pour tous les sociétaires et accompagnateurs, cette sortie restera inoubliable.

Le secrétaire, Paul MOTTET

Historique de la Lyre biterroise

La Lyre Biterroise a été créée en 1867 et son inscription au journal officiel a paru en 1868.

Elle a débuté en 3ème division, 1ère section et après des concours successifs a été classée en 1897 à Marseille, en division d'excellence.

Dans ses cent années d'existence la société n'a eu que six présidents, dont M. Castelbon de Beaucoste (37 ans) et M. Senegas François (22 ans).

Elle n'a eu que huit directeurs, dont M. Allcot Jean, pendant 42 ans et M. Nussy-Verdier qui a assuré la direction pendant 15 années.

La Lyre Biterroise a participé de 1898 à 1925, à l'orchestre des grandes fêtes aux arènes en compagnie des musiques des régiments de l'Artillerie de Toulouse, du 2ème Génie de Montpellier et du 17ème Infanterie de Beziers.

Elle a eu le grand honneur d'exécuter la marche héroïque sous la baguette du compositeur Camille Saint-Saëns.

En 1952, le lendemain d'une répétition, son directeur M. Malaterre, ancien chef de musique du 80ème régiment d'infanterie de Narbonne, meurt subitement. La Lyre a été éprouvée, mais en 1954, un jeune chef prend la direction. C'est M. Collet Léon qui dirige toujours et assure en même temps la présidence de la société.

M. Collet avec une compétence digne d'éloges et un dévouement exemplaire a su remettre « La Lyre » sur la bonne voie. Le public biterrois, ainsi que celui des villes où la Lyre a prêté son concours, ont pu apprécier la valeur de cette phalange de musiciens.

En 1967, la Lyre Biterroise a perdu son président M. Senegas François. La société au grand complet ainsi que la Fédération Musicale du Midi lui ont rendu les honneurs qu'il méritait.

Actuellement la Lyre assure le service des arènes, les concerts publics d'été et elle est toujours présente pour les œuvres de bienfaisance.

Nous souhaitons à la Lyre Biterroise, à son président et directeur, aux membres exécutants longue vie et prospérité.

C'est le président fédéral qui remit à M. L. Collet le Fanion fédéral qui en aura la garde pour un an. En terminant, il renouvelle une fois encore toutes ses félicitations pour le magnifique concert en y apportant toute la sympathie de la Lyre Narbonnaise dont il est le directeur.

Le banquet officiel du centenaire eut lieu dans la grande salle de répétition de la Lyre. Des allocutions furent prononcées par M. L. Collet président de la Lyre, M. A. Sarzi président fédéral, M. Raclonero conseiller municipal délégué et M. Bayou député de l'Hérault.

Chacun mit en évidence le sens du centenaire de la Lyre Biterroise. Au cours du banquet le président Sarzi remit à divers mem-

Historique de la Lyre biterroise

La Lyre Biterroise a été créée en 1867 et son inscription au journal officiel a paru en 1868.

Elle a débuté en 3ème division, 1ère section et après des concours successifs a été classée en 1897 à Marseille, en division d'excellence.

Dans ses cent années d'existence la société n'a eu que six présidents, dont M. Castelbon de Beaucoste (37 ans) et M. Senegas François (22 ans).

Elle n'a eu que huit directeurs, dont M. Allcot Jean, pendant 42 ans et M. Nussy-Verdier qui a assuré la direction pendant 15 années.

La Lyre Biterroise a participé de 1898 à 1925, à l'orchestre des grandes fêtes aux arènes en compagnie des musiques des régiments de l'Artillerie de Toulouse, du 2ème Génie de Montpellier et du 17ème Infanterie de Beziers.

Elle a eu le grand honneur d'exécuter la marche héroïque sous la baguette du compositeur Camille Saint-Saëns.

En 1952, le lendemain d'une répétition, son directeur M. Malaterre, ancien chef de musique du 80ème régiment d'infanterie de Narbonne, meurt subitement. La Lyre a été éprouvée, mais en 1954, un jeune chef prend la direction. C'est M. Collet Léon qui dirige toujours et assure en même temps la présidence de la société.

M. Collet avec une compétence digne d'éloges et un dévouement exemplaire a su remettre « La Lyre » sur la bonne voie. Le public biterrois, ainsi que celui des villes où la Lyre a prêté son concours, ont pu apprécier la valeur de cette phalange de musiciens.

En 1967, la Lyre Biterroise a perdu son président M. Senegas François. La société au grand complet ainsi que la Fédération Musicale du Midi lui ont rendu les honneurs qu'il méritait.

Actuellement la Lyre assure le service des arènes, les concerts publics d'été et elle est toujours présente pour les œuvres de bienfaisance.

Nous souhaitons à la Lyre Biterroise, à son président et directeur, aux membres exécutants longue vie et prospérité.

C'est le président fédéral qui remit à M. L. Collet le Fanion fédéral qui en aura la garde pour un an. En terminant, il renouvelle une fois encore toutes ses félicitations pour le magnifique concert en y apportant toute la sympathie de la Lyre Narbonnaise dont il est le directeur.

Le banquet officiel du centenaire eut lieu dans la grande salle de répétition de la Lyre. Des allocutions furent prononcées par M. L. Collet président de la Lyre, M. A. Sarzi président fédéral, M. Raclonero conseiller municipal délégué et M. Bayou député de l'Hérault.

Chacun mit en évidence le sens du centenaire de la Lyre Biterroise. Au cours du banquet le président Sarzi remit à divers mem-

Historique de la Lyre biterroise

La Lyre Biterroise a été créée en 1867 et son inscription au journal officiel a paru en 1868.

Elle a débuté en 3ème division, 1ère section et après des concours successifs a été classée en 1897 à Marseille, en division d'excellence.

Dans ses cent années d'existence la société n'a eu que six présidents, dont M. Castelbon de Beaucoste (37 ans) et M. Senegas François (22 ans).

Elle n'a eu que huit directeurs, dont M. Allcot Jean, pendant 42 ans et M. Nussy-Verdier qui a assuré la direction pendant 15 années.

La Lyre Biterroise a participé de 1898 à 1925, à l'orchestre des grandes fêtes aux arènes en compagnie des musiques des régiments de l'Artillerie de Toulouse, du 2ème Génie de Montpellier et du 17ème Infanterie de Beziers.

Elle a eu le grand honneur d'exécuter la marche héroïque sous la baguette du compositeur Camille Saint-Saëns.

En 1952, le lendemain d'une répétition, son directeur M. Malaterre, ancien chef de musique du 80ème régiment d'infanterie de Narbonne, meurt subitement. La Lyre a été éprouvée, mais en 1954, un jeune chef prend la direction. C'est M. Collet Léon qui dirige toujours et assure en même temps la présidence de la société.

M. Collet avec une compétence digne d'éloges et un dévouement exemplaire a su remettre « La Lyre » sur la bonne voie. Le public biterrois, ainsi que celui des villes où la Lyre a prêté son concours, ont pu apprécier la valeur de cette phalange de musiciens.

En 1967, la Lyre Biterroise a perdu son président M. Senegas François. La société au grand complet ainsi que la Fédération Musicale du Midi lui ont rendu les honneurs qu'il méritait.

Actuellement la Lyre assure le service des arènes, les concerts publics d'été et elle est toujours présente pour les œuvres de bienfaisance.

Nous souhaitons à la Lyre Biterroise, à son président et directeur, aux membres exécutants longue vie et prospérité.

C'est le président fédéral qui remit à M. L. Collet le Fanion fédéral qui en aura la garde pour un an. En terminant, il renouvelle une fois encore toutes ses félicitations pour le magnifique concert en y apportant toute la sympathie de la Lyre Narbonnaise dont il est le directeur.

Le banquet officiel du centenaire eut lieu dans la grande salle de répétition de la Lyre. Des allocutions furent prononcées par M. L. Collet président de la Lyre, M. A. Sarzi président fédéral, M. Raclonero conseiller municipal délégué et M. Bayou député de l'Hérault.

Chacun mit en évidence le sens du centenaire de la Lyre Biterroise. Au cours du banquet le président Sarzi remit à divers mem-

MIDI

BEZIERS Congrès de la F.F.M. et le Centenaire de la Lyre biterroise

Le dimanche 18 mai, était marqué sous le double signe de la musique et d'un anniversaire. En effet dans la salle du palais consulaire avait lieu le 47ème Congrès fédéral et la Lyre Biterroise doyenne des sociétés musicales faisait avec éclat son centenaire.

Les cérémonies du centenaire avaient commencé le samedi matin par un hommage à la mémoire des présidents ou directeurs disparus.

C'est en présence d'une délégation du bureau de la Fédération Musicale du Midi, d'une délégation du conseil municipal et d'une délégation du bureau de la Lyre Biterroise qu'une gerbe de fleurs fut déposée sur les tombes de MM. Jean Allcot, Gaston Malaterre, Docteur Gavaudan, Henri Rencoule, François Senegas.

Le samedi en soirée un grand concert avait été organisé au théâtre municipal devant une nombreuse assistance. Avant le commencement du concert M. R. Portes a rappelé ce qu'avait été la Lyre Biterroise depuis sa création. Il rendit ensuite hommage à tous les présidents et directeurs, assurant M. L. Collet, l'actuel directeur de la confiance de tous ses musiciens.

Le concert avait été précédé d'un défilé à travers la ville par la Fanfare Harmonie L'Espérance avec les

siens tchèques et autrichiens, c'est la danse et la farandole. A 22 h., le « Fred-Scamaroni » fait escale à Calvi, puis reprend la haute mer pour Nice où nous accostons à 7 h.

Après avoir assisté à l'accostage du bateau c'est le débarquement tout le monde se retrouve dans les cars et c'est par la route Napoléon que le retour s'effectue. L'ascension des Alpes par Digne, Sisteron et Laragne où est servi le déjeuner. Au cours de celui-ci un cadeau souvenir est remis à Messieurs Thomas Alphonse et Thomas Guy, pour les remercier du travail qu'ils ont effectué pour la mise sur pied de cette sortie.

A 15 h. 30, reprise de la route pour Grenoble, Lyon, et Roanne, où nous arrivons à 22 h. 30.

Mme Labrosse et M. Trévin, les heureux gagnants de notre souscription, sont revenus enchantés de ce magnifique voyage.

Pour tous les sociétaires et accompagnateurs, cette sortie restera inoubliable.

Le secrétaire, Paul MOTTET

Historique de la Lyre biterroise

La Lyre Biterroise a été créée en 1867 et son inscription au journal officiel a paru en 1868.

Elle a débuté en 3ème division, 1ère section et après des concours successifs a été classée en 1897 à Marseille, en division d'excellence.

Dans ses cent années d'existence la société n'a eu que six présidents, dont M. Castelbon de Beaucoste (37 ans) et M. Senegas François (22 ans).

Elle n'a eu que huit directeurs, dont M. Allcot Jean, pendant 42 ans et M. Nussy-Verdier qui a assuré la direction pendant 15 années.

La Lyre Biterroise a participé de 1898 à 1925, à l'orchestre des grandes fêtes aux arènes en compagnie des musiques des régiments de l'Artillerie de Toulouse, du 2ème Génie de Montpellier et du 17ème Infanterie de Beziers.

Elle a eu le grand honneur d'exécuter la marche héroïque sous la baguette du compositeur Camille Saint-Saëns.

En 1952, le lendemain d'une répétition, son directeur M. Malaterre, ancien chef de musique du 80ème régiment d'infanterie de Narbonne, meurt subitement. La Lyre a été éprouvée, mais en 1954, un jeune chef prend la direction. C'est M. Collet Léon qui dirige toujours et assure en même temps la présidence de la société.

M. Collet avec une compétence digne d'éloges et un dévouement exemplaire a su remettre « La Lyre » sur la bonne voie. Le public biterrois, ainsi que celui des villes où la Lyre a prêté son concours, ont pu apprécier la valeur de cette phalange de musiciens.

En 1967, la Lyre Biterroise a perdu son président M. Senegas François. La société au grand complet ainsi que la Fédération Musicale du Midi lui ont rendu les honneurs qu'il méritait.

Actuellement la Lyre assure le service des arènes, les concerts publics d'été et elle est toujours présente pour les œuvres de bienfaisance.

Nous souhaitons à la Lyre Biterroise, à son président et directeur, aux membres exécutants longue vie et prospérité.

C'est le président fédéral qui remit à M. L. Collet le Fanion fédéral qui en aura la garde pour un an. En terminant, il renouvelle une fois encore toutes ses félicitations pour le magnifique concert en y apportant toute la sympathie de la Lyre Narbonnaise dont il est le directeur.

Le banquet officiel du centenaire eut lieu dans la grande salle de répétition de la Lyre. Des allocutions furent prononcées par M. L. Collet président de la Lyre, M. A. Sarzi président fédéral, M. Raclonero conseiller municipal délégué et M. Bayou député de l'Hérault.

Chacun mit en évidence le sens du centenaire de la Lyre Biterroise. Au cours du banquet le président Sarzi remit à divers mem-

Historique de la Lyre biterroise

La Lyre Biterroise a été créée en 1867 et son inscription au journal officiel a paru en 1868.

Elle a débuté en 3ème division, 1ère section et après des concours successifs a été classée en 1897 à Marseille, en division d'excellence.

Dans ses cent années d'existence la société n'a eu que six présidents, dont M. Castelbon de Beaucoste (37 ans) et M. Senegas François (22 ans).

Elle n'a eu que huit directeurs, dont M. Allcot Jean, pendant 42 ans et M. Nussy-Verdier qui a assuré la direction pendant 15 années.

La Lyre Biterroise a participé de 1898 à 1925, à l'orchestre des grandes fêtes aux arènes en compagnie des musiques des régiments de l'Artillerie de Toulouse, du 2ème Génie de Montpellier et du 17ème Infanterie de Beziers.

Elle a eu le grand honneur d'exécuter la marche héroïque sous la baguette du compositeur Camille Saint-Saëns.

En 1952, le lendemain d'une répétition, son directeur M. Malaterre, ancien chef de musique du 80ème régiment d'infanterie de Narbonne, meurt subitement. La Lyre a été éprouvée, mais en 1954, un jeune chef prend la direction. C'est M. Collet Léon qui dirige toujours et assure en même temps la présidence de la société.

M. Collet avec une compétence digne d'éloges et un dévouement exemplaire a su remettre « La Lyre » sur la bonne voie. Le public biterrois, ainsi que celui des villes où la Lyre a prêté son concours, ont pu apprécier la valeur de cette phalange de musiciens.

En 1967, la Lyre Biterroise a perdu son président M. Senegas François. La société au grand complet ainsi que la Fédération Musicale du Midi lui ont rendu les honneurs qu'il méritait.

Actuellement la Lyre assure le service des arènes, les concerts publics d'été et elle est toujours présente pour les œuvres de bienfaisance.

Nous souhaitons à la Lyre Biterroise, à son président et directeur, aux membres exécutants longue vie et prospérité.

C'est le président fédéral qui remit à M. L. Collet le Fanion fédéral qui en aura la garde pour un an. En terminant, il renouvelle une fois encore toutes ses félicitations pour le magnifique concert en y apportant toute la sympathie de la Lyre Narbonnaise dont il est le directeur.

Le banquet officiel du centenaire eut lieu dans la grande salle de répétition de la Lyre. Des allocutions furent prononcées par M. L. Collet président de la Lyre, M. A. Sarzi président fédéral, M. Raclonero conseiller municipal délégué et M. Bayou député de l'Hérault.

Chacun mit en évidence le sens du centenaire de la Lyre Biterroise. Au cours du banquet le président Sarzi remit à divers mem-

Historique de la Lyre biterroise

La Lyre Biterroise a été créée en 1867 et son inscription au journal officiel a paru en 1868.

Elle a débuté en 3ème division, 1ère section et après des concours successifs a été classée en 1897 à Marseille, en division d'excellence.

Dans ses cent années d'existence la société n'a eu que six présidents, dont M. Castelbon de Beaucoste (37 ans) et M. Senegas François (22 ans).

Elle n'a eu que huit directeurs, dont M. Allcot Jean, pendant 42 ans et M. Nussy-Verdier qui a assuré la direction pendant 15 années.

La Lyre Biterroise a participé de 1898 à 1925, à l'orchestre des grandes fêtes aux arènes en compagnie des musiques des régiments de l'Artillerie de Toulouse, du 2ème Génie de Montpellier et du 17ème Infanterie de Beziers.

Elle a eu le grand honneur d'exécuter la marche héroïque sous la baguette du compositeur Camille Saint-Saëns.

En 1952, le lendemain d'une répétition, son directeur M. Malaterre, ancien chef de musique du 80ème régiment d'infanterie de Narbonne, meurt subitement. La Lyre a été éprouvée, mais en 1954, un jeune chef prend la direction. C'est M. Collet Léon qui dirige toujours et assure en même temps la présidence de la société.

M. Collet avec une compétence digne d'éloges et un dévouement exemplaire a su remettre « La Lyre » sur la bonne voie. Le public biterrois, ainsi que celui des villes où la Lyre a prêté son concours, ont pu apprécier la valeur de cette phalange de musiciens.

En 1967, la Lyre Biterroise a perdu son président M. Senegas François. La société au grand complet ainsi que la Fédération Musicale du Midi lui ont rendu les honneurs qu'il méritait.

Actuellement la Lyre assure le service des arènes, les concerts publics d'été et elle est toujours présente pour les œuvres de bienfaisance.

Nous souhaitons à la Lyre Biterroise, à son président et directeur, aux membres exécutants longue vie et prospérité.

C'est le président fédéral qui remit à M. L. Collet le Fanion fédéral qui en aura la garde pour un an. En terminant, il renouvelle une fois encore toutes ses félicitations pour le magnifique concert en y apportant toute la sympathie de la Lyre Narbonnaise dont il est le directeur.

Le banquet officiel du centenaire eut lieu dans la grande salle de répétition de la Lyre. Des allocutions furent prononcées par M. L. Collet président de la Lyre, M. A. Sarzi président fédéral, M. Raclonero conseiller municipal délégué et M. Bayou député de l'Hérault.

Chacun mit en évidence le sens du centenaire de la Lyre Biterroise. Au cours du banquet le président Sarzi remit à divers mem-

REVÈL NOUVELLOIS

Encore une fois bravo pour cette belle soirée et nos compliments aux animateurs de nos deux sociétés M. Moureaux, Rivet, Jouca, Roujou, Giarret, Prats et Tibaud. Nous n'aurons garde, dans notre gerbe d'éloges d'oublier les 60 exécutants et leur directeur M. André Sarzi dont on sait la part immense qu'il prend au développement de la Lyre Narbonnaise et l'harmonie républicaine de Coursan qui honorent pleinement leur petite patrie.

REVÈL NOUVELLOIS. — A l'occasion de leur assemblée générale annuelle les membres du réveil nouvellois se sont réunis le mardi 6 mai à 21 h., dans la salle du Foyer Municipal.

M. Grimal présida la séance, auprès de lui on notait la présence de M. Ornières, trésorier, Peronne, secrétaire et tous les membres du Réveil M. Peronne fit le rapport moral de la société et déclara que le 8 juin aurait lieu un festival de musique à Sigean. Il donna ensuite la date des futures sorties du Réveil. M. Ornières fit ensuite à son tour le rapport financier et à la satisfaction générale on apprît que les finances étaient saines.

Le bureau fut ensuite reconduit, président, Grimal Clovis; vice-présidents, Lères Joseph, et Perez Joseph; secrétaire, Peronne Germain; secrétaire-adjoint, Grimal Charles; trésorier, Ornières Michel; trésorier-adjoint, Pic André, chef de clique, Roux Edouard; sous-chef, Garcia Joseph, responsable habillement et matériel, Vidal Emile.

Souhaitons à cette belle société de pompons rouges une bonne continuité et de brillantes sorties.

Un vin d'honneur clôtura cette belle soirée.

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année, à vos membres honoraires un CALENDRIER Personnalisé à votre Société

Demandez catalogue et échantillons à l'imprimerie SIMATIS

42 - SAINT-ETIENNE

LE BLANC

20 RUE DES RIGOLES, PARIS XX

LA MARQUE DES ARTISTES

GLEBLANC PARIS

LE BLANC

20 RUE DES RIGOLES, PARIS XX

LA MARQUE DES ARTISTES

GLEBLANC PARIS

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Nécrologie

M. Louis NARBONNE
ancien chef de l'Harmonie municipale de Metz

Les nombreux amis qu'il comptait dans la région messine apprendront avec peine le décès, à 79 ans, mercredi dernier, à Royan, de M. Louis Narbonne, ancien professeur au conservatoire national de Metz et chef de l'Harmonie municipale de Metz, qui écoula dans le Midi une retraite bien gagnée.

Né à Toulouse le 30 avril 1890, il était marié à Mlle Pauline Albert, institutrice, dont il eut deux enfants.

A l'issue de la Première Guerre mondiale qu'il avait faite entièrement comme maréchal des logis d'artillerie, M. Narbonne fut nommé professeur au conservatoire de musique de Metz, le 1er octobre 1919.

Ses élèves des différentes classes de « cuivres » : trompette, cor, trombone, etc., ont pu apprécier ses excellentes qualités de pédagogue et certains bénéficiaires de son enseignement se sont distingués soit au Conservatoire supérieur de Paris, soit dans les orchestres nationaux ou régionaux.

M. Narbonne a également assuré

pendant trente années la direction de l'Harmonie municipale de Metz. Sous son impulsion, cette formation a acquis des qualités qui la classent actuellement parmi les meilleures du genre.

Ses obsèques ont eu lieu à Toulouse, sa ville natale.

Ses nombreux élèves et amis et toutes les personnes qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme affable, épris de justice et profondément humain.

A son épouse et à ses enfants, nous présentons nos plus sincères condoléances.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

ges de l'Hôtel de Ville, le bureau s'est réuni pour examiner les questions portées à l'ordre du jour.

A l'appel des congressistes 48 sociétés sont représentées, 90 pouvoirs, formant excuses, ont été reçus, presque la moitié de l'effectif total a répondu à l'appel.

Après les remerciements à ceux qui se sont dérangés, M. Anne brosse un tableau des activités de la Fédération pendant l'année écoulée. Il fit part des multiples démarches du président Ehrmann dans les Ministères (Affaires culturelles et Jeunesse et Sports) pour tenter de faire aboutir nos pressantes et justifiées revendications : l'enseignement effectif de la musique dans le 1er degré. Il fit part de sa correspondance avec les diverses préfectures et l'Inspecteur Principal de Jeunesse et Sports pour le renouvellement des subventions allouées depuis plusieurs années : un département : l'Eure, par mesure d'austérité n'a pas cru pouvoir reconduire la subvention de 350 F. Par contre, le conseil général du Calvados a octroyé un complément de 1.000 F pour être distribué aux sociétés présentant des élèves aux examens fédéraux. Pour 1969 la subvention a été doublée, une demande similaire, pour le même objet, a été présentée aux cinq autres départements sans résultat. Enfin il parla des difficultés rencontrées pour la mise en place du congrès à Lisieux par suite des annus multiples rencontrés, en dernière heure, par notre ami Péré de Châteaudun où depuis l'an dernier la date était retenue pour le dit congrès. Grâce à M. Petit, trésorier fédéral, à la Municipalité et aux divers services de la mairie l'entreprise a pu être menée à bien.

Droits d'auteurs, M. Delage agent général de la S. A. C. E. M. à Lisieux est venu aimablement apporter aux congressistes toutes explications utiles sur le protocole d'accord signé avec la S. A. C. E. M. et la C. M. F.

Récompenses, M. Angot, chargé de ce service rappelle que la date du 1er mai est la seule à retenir pour faire parvenir les demandes (fédération de Normandie et C. M. F.). Les instructions ont été entendues et respectées.

M. Anne intervient pour dire qu'en raison de l'augmentation sensible des tarifs postaux, il faudra envisager une légère augmentation du coût des dites récompenses. Une circulaire interviendra dans ce sens le moment opportun.

Assurances, M. Anne rappelle à nouveau l'intérêt des sociétés à être assurées et bien assurées. Les cotisations doivent être adressées à la Fédération et non directement à la C. M. F. à l'aide du mandat spécial adressé en septembre. Il est rappelé également que si la cotisation fédérale n'est pas réglée, l'assurance ne peut jouer ; cotisation fédérale, cotisation assurances et envoi du bulletin de souscription doivent marcher de pair.

Situation financière. Après examen par les commissaires aux comptes MM. Roudil et Fouilleu, M. Petit, trésorier fédéral, en détail les nombreux postes comptables. Situation favorable approuvée à l'unanimité par les congressistes et remerciements à M. Petit. M. Anne insiste pour que la cotisation fédérale soit réglée en septembre dès réception de l'invitation qui en est faite afin de faciliter la mise à jour avec la C. M. F. et surtout d'éviter au trésorier des rappels onéreux pour la Fédération et obliger à un travail supplémentaire dont il peut et doit être dispensé.

Epreuves. C'est la question qui a été le plus débattue. Il a fallu insister à nouveau sur l'indispensable étude de la dictée musicale. L'éducation de l'oreille étant la première chose à travailler, M. Baudot de Bayeux expose les résultats obtenus avec la flûte à bec, instrument de début, qui intéresse les enfants et leur permet d'exécuter rapidement des petits morceaux. Il est rappelé qu'un élève peut fort bien ne pas franchir tous les ans les diverses divisions et que plusieurs années sont nécessaires pour atteindre la division supérieure. En ce qui concerne les instruments, même observation étant bien entendu que pour le piano et les cordes plus du double de temps est obligatoire pour atteindre ce niveau supérieur. C'est au professeur de juger si son élève peut franchir normalement les étapes. On ne peut créer des subdivisions à l'infini, c'est au professeur qu'il appartient de faire ce travail à l'intérieur de ses cours. Un candidat qui n'obtient pas à l'examen la note 10 doit redoubler c'est le principe directeur et sélectif des examens. Des remarques judicieuses ont été formulées par le délégué de la Manche dont il sera tenu compte dans l'avenir et présentées à la C. M. F.

Sujets de lecture à vue mieux polycopiés, les élèves des petites classes ne pratiquant pas d'une manière générale le solfège manuscrit, que la dictée cours moyen ne comporte pas, dès la première mesure un dessin chromatique descendant (ce qui ne se trouve pas dans les Notti Galvani recommandés par la Fédération) que l'épreuve de lecture pour timbales ne comporte pas de sol aigu, ce qui nécessite une 3e timbale que peu de sociétés possèdent, critique du morceau Grave et Gigue d'Avignon dont le début grave est périlleux ainsi que les deux descentes en 1/2 qui suivent, enfin que soit supprimée l'intégration de la note de lecture à vue instrumentale dans la note d'éducation musicale. M. Anne souligne l'extrême difficulté de choisir des morceaux répondant à l'idéal de chacun ; s'il en est de plus difficiles ou moins bien adaptés aux divisions en cause, bien que ces morceaux soient depuis plusieurs mois à l'étude, la bienveillance des examinateurs à son mot à dire. Les morceaux imposés sont-ils bien mis en mains des leur parution dans le journal de la C.M.

MUSICIENS
CHANTEURS
CHORISTES

ENREGISTREZ
SUR DISQUE MICROSILLON
HAUTE FIDÉLITÉ

VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES

D'après vos bandes magnétiques personnelles :
qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.
Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.

★

Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales :
fortement dégressif suivant quantité.
Prises de son dans toute la France.

UN DISQUE à partir de 7,50 F
AU KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles — PARIS-IV^e
Téléphone : 887.09.87 Métro Bastille
Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

NORD ET PAS-DE-CALAIS

CAMBRAI

Quatre mille exécutants ont participé au Festival du 57^e congrès des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

En cette seconde journée de l'été, le soleil avait, enfin daigné se montrer pour prendre une part active au festival qui devait marquer, dimanche le 57^e congrès fédéral des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

Mais, sans doute, et ce fut l'envers de la médaille, ce soleil prometteur avait-il du même coup, incité les Cambraisiens à désertir leur cité car ils ne furent guère nombreux pour assister aux divers concerts donnés, tant le matin que l'après-midi dans chacun des quartiers de la ville.

Tout au plus l'audition d'ensemble et le concert de clôture réunirent-ils l'une sur la Grand-Place, l'autre au Jardin public, un public honorable.

Ce festival groupait, cependant, d'excellentes sociétés et il eut été souhaitable que la population leur réservât un accueil plus empressé.

Du moins, ceux qui se déplacèrent pour les entendre ne furent-ils point déçus, la qualité des exécutions étant généralement bonne, la coupe des fanfares, notamment, permettant d'apprécier la haute valeur artistique des phalanges participant.

LA RECEPTION MUNICIPALE

Quelques minutes plus tard, les délégations devaient se retrouver dans le salon blanc de l'hôtel de ville pour assister à la réception offerte par la municipalité.

Appartint à M. Raymond Gernez, député-maire, entouré de Mme Gernez, des adjoints, de plusieurs conseillers municipaux, de MM. Cayz, secrétaire général de la mairie ; Rémy, directeur des services techniques municipaux ; Hector Goubet, chef du bureau des fêtes, d'accueillir les hôtes de la ville.

Au nom de ceux-ci, M. Briançon, président de la fédération des musiques du Nord et de Pas-de-Calais, prononça une allocution dans laquelle il dit notamment :

« La Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, a tenu ce matin, dans les magnifiques salons de l'hôtel de ville, son 57^e congrès annuel, devant une nombreuse assistance, qui bat tous les records enregistrés depuis de longues années.

Déjà nous percevons les échos du plus important festival que nous ayons eu à organiser depuis plus de 30 ans.

Le 57^e congrès fédéral bat également les records établis depuis les ravages causés par les guerres et l'évolution moderne.

Soixante quinze sociétés ont donné leur adhésion et c'est 4.000 musiciens qui défilèrent tout à l'heure à travers la cité si accueillante et hospitalière de Martin, Martine...

Nous devons cette réussite à M. le député-maire de Cambrai et à l'administration municipale tout entière.

Nous la devons enfin aux qualités et à la bonne volonté des dirigeants et des membres des organisations musicales fédérées de la ville, le Conservatoire, l'Harmonie municipale, la Société symphonique que nous félicitons et remercions pour leur précieuse collaboration.

L'œuvre de rénovation de la musique populaire que nous avons entreprise, trouve heureusement des villes comme hier Somain, aujourd'hui Cambrai, demain Armentières, pour faire la démonstration pratique que nos efforts ne sont pas vains, et pour puiser dans ces réussites la volonté d'aller jusqu'au bout pour parfaire nos moyens, et atteindre nos buts.

Rappelons que notre Fédération comptait à la veille de la dernière guerre 1100 sociétés.

Nous en comptons en 1969 : 670. Près de la moitié ont succombé en 30 ans.

Nous en avons cherché les raisons. Nous les avons trouvées, certes, dans l'extraordinaire évolution du

monde moderne, son penchant à l'isolement familial, à l'égoïsme des rapports humains, à tous les moyens mécaniques d'expression artistique ; et enfin et surtout dans l'abandon de l'initiation et de l'enseignement musical à l'école.

Chacun de vous peut ainsi mesurer les difficultés du problème que nous avons à résoudre.

Si nous n'avons pas la prétention de stopper sur ce sujet les effets d'une évolution exceptionnellement rapide, nous pensons que l'enseignement musical à l'école est capable à lui seul de ramener, à la musique en général, et à la musique populaire en particulier, cette jeunesse sensibilisée dès l'école maternelle aux beautés de l'expression musicale et aux traditions universelles de l'art le plus ancien du monde.

Dans notre région la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais n'a pas entrepris cette tâche sans espérer. Elle la continue avec la certitude de réussir, car nous savons tous que l'action contient en elle sa récompense.

Les concours ne nous manquent pas.

C'est une de nos fiertés, de compter parmi ceux-ci des municipalités comme celle de Cambrai qui ont mesuré l'importance de notre mission, et encouragé l'enthousiasme qui nous habite.

M. Briançon remit alors la plaquette de la Fédération au député-maire qui adressa à tous ses remerciements et ses félicitations offrant au président et à MM. Georges Prévot et René Blondelle, vice-présidents, de la Fédération la médaille d'honneur de la ville.

LETOILE FEDERALE A M Raymond GERNEZ...

Un déjeuner réunit, ensuite au marché couvert, les personnalités déjà citées et les représentants de la Fédération autour de M. et Mme Gernez et de M. Anglade, secrétaire en chef de la sous-préfecture qui représentait M. Senté, sous-préfet, empêché.

L'issue du repas, M. Omer Dufour, administrateur de la Fédération, remit l'étoile fédérale à M. Raymond Gernez et reçut en retour la médaille de la ville des mains du député-maire particulièrement ému, cependant que l'Orphéon d'Avestres-Aubert interprétait Les enfants d'Avestres-les-Go en l'honneur de leur concitoyen, M. Raymond Gernez.

ET LA COUPE DES FANFARES A TRITH-SAINT-LEGER.

Ce furent ensuite les concerts de l'après-midi et la coupe des fanfares à la salle des concerts à laquelle participèrent les fanfares de Vaux-Vraucourt, d'Aulnoy-des-Valenciennes, de Thumeries et de Trith-Saint-Léger.

Le jury attribua la coupe des fanfares de 3^eme division à la Phalange d'Aulnoy, la coupe des fanfares de 1^{re} division à la société de Thumeries et la coupe des fanfares de division d'honneur avec félicitations au directeur, M. Gabriel Oliveaux et aux exécutants à la fanfare de Trith-Saint-Léger, particulièrement brillante, tant par sa valeur artistique que par sa tenue.

L'audition d'ensemble et le concert final au Jardin public mirent le point final à ce 57^e congrès dont un temps clément favorisa l'excellent déroulement.

NORMANDIE

Congrès de la Fédération à Lisieux le 8 juin

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue à la maison des Jeunes sous la présidence de M. Anne assisté de MM. Angot, Péré, Polin, vice-présidents, Petit, trésorier, A. Bellis, secrétaire-adjoint et des membres du bureau, F. Bellis, Bon, Baudot, Caens, Cordier, Doussé, Lion, Malrait, Kremlinsky, Huard, Lepuis, Jean, Maugrain, Pouyer, Villion. La veille, dans le salon des maria-

F. ? Quant à la suppression de la note de lecture à vue instrumentale dans la note d'éducation musicale, M. Anne expose qu'au congrès d'été d'Ajaccio la question a été débattue et aura vraisemblablement solution favorable au congrès d'octobre. La perfection n'est pas de ce monde et on doit comprendre et se rendre compte des difficultés de toutes sortes rencontrées en haut lieu pour satisfaire tout le monde. Les examens ne sont pas draconiens surtout pour les sociétés modestes qui ont déjà le grand mérite de préparer et de présenter des élèves. L'indulgence s'impose.

Rien ne s'oppose à ce que dans les écoles de musique organisées, de légères modifications soient apportées à la diligence des directeurs pour rectifier quelques petites erreurs ou apporter quelque aménagement.

Quant à la date des examens il est souhaitable que l'échelonnement parte du 1er mai afin de ne pas se trouver tous ensemble en juin, période des examens scolaires ; organiser les cours en conséquence, les morceaux étant connus depuis novembre ou décembre.

Elections. Pas de candidatures nouvelles, les rééligibles sont reconduits dans leurs fonctions : MM. Jean, Lepuis, Maugrain, Péré, Polin, AM Malrait est concédé l'honorariat. Reste à combler des vides dans l'Eure, la Seine-Maritime et la Manche, dans ce dernier département M. Ponty vice-président devant prendre sa retraite.

Il est fait appel aux bonnes volontés pour aider au maintien de l'action fédérale. Le président ne peut tout faire sans une aide effective surtout en période d'examen avec les nombreux déplacements qu'ils comportent.

Journal. Adresser communiqués et compte-rendu de concerts pour le 1er de chaque mois. Il s'agit de programmes exécutés et non de faits d'histoire locale proprement dite. Il est rappelé que chaque société reçoit deux abonnements compris dans la cotisation fédérale : des abonnements supplémentaires devraient être souscrits en plus grand nombre. Le journal est intéressant mais comporte des articles parfois un peu longs et qui gagneraient à être imprimés en caractères plus gros. L'impression actuelle, trop fine, n'incite pas à la lecture. Au besoin réduire certains articles pour aérer la présentation.

En ce qui concerne la publicité rappeler le processus et comme il est difficile d'établir le prix, à la demande d'insertion, prier la C. M. F. d'envoyer la facture qui sera réglée à réception.

Questions diverses. M. Anne revient à nouveau sur la création des Unions départementales et donne en exemple celle d'Eure-et-Loir à la diligence du vice-président Péré ;

Là encore faut-il trouver des dévouements pour vaincre l'indifférence manifestée de trop de sociétés. Il parle également des demandes d'agrément de Jeunesse et Sports permettant d'obtenir aide de ce Ministère ; il rappelle l'obligation d'adapter les statuts au modèle officiel à demander au service départemental de Jeunesse et Sports.

Enfin M. Anne fit part du départ de M. Ehrmann, président de la C. M. F. et demanda que la Fédération s'associe à la souscription ouverte pour lui offrir un souvenir tangible en remerciement des services éminents rendus depuis 17 années. A l'unanimité il est décidé d'allouer une somme de 100 Francs sera versée. Dans cet ordre d'idées M. Anne dit l'inquiétude des collègues en vue de son remplacement. La diversité du travail et les relations avec les divers services ministériels implique un domicile à Paris, avec quelque'un de libre, et connaissant bien la question.

La séance est levée à 11 h. 30. A l'issue rendez-vous au monument aux morts en présence de

M. le docteur Bisson, député-maire (en raison de la période électorale M. le sous-préfet s'était excusé). Député de la gerbe du souvenir par MM. Anne et Angot, sonneries réglementaires par la Lyre Aiglonne de l'Aigle détentrice du Fanion fédéral. Ensuite défilé en musique vers l'Hôtel-de-Ville ou est offert un vin d'honneur par la municipalité.

Là le député-maire salua les congressistes en les félicitant de leur attachement à leurs sociétés populaires de musique. Il manifesta ses sentiments de gratitude à l'adresse de la musique de l'Aigle qui a bien voulu par sa présence, rehausser l'éclat de la journée. Enfin il fit l'éloge de M. Anne, Loxovien depuis 50 années, ancien receveur municipal, rénovateur de la Musique Municipale après la guerre de 1914-1918, père spirituel de l'école municipale de musique, il insista sur son inlassable dévouement apprécié par toutes les sociétés de la Fédération. M. Anne remercia le Docteur Bisson (qu'il connaît de longue date), pour les éloges qu'il a faites de sa personne.

Il remercia la municipalité et les services municipaux qui ont contribué à la mise en place du congrès. Il eut un mot aimable à l'adresse de M. Petit, trésorier fédéral, directeur de l'Harmonie Municipale qui a été la cheville ouvrière de la réussite du jour, de concert avec Maître Thomas président de l'Harmonie Municipale. Il remercia le conseiller général pour l'aide compréhensive de l'Assemblée départementale et adjura « Le député » d'être notre interprète près des hautes Sphères pour que nos légitimes revendications aboutissent.

Et l'on trinqua à la pérennité de la Fédération et à la santé de ses membres.

A l'occasion du Congrès un splendide concert a été offert au kiosque du Jardin public, l'après-midi malheureusement devant un public clairsemé.

La Lyre Aiglonne de l'Aigle et l'Harmonie Municipale de Lisieux réunies (100 exécutants) ont fait entendre un remarquable programme.

Le lever de rideau était Toujours du cœur, sous la direction de son auteur M. Angot, vice-président général de la Fédération. Puis sous la baguette de M. Potier de l'Aigle on entendit la célèbre Foinale de Chopin ; sous la baguette de M. André Petit de Lisieux on applaudit une très belle exécution d'une sélection sur Tannhäuser, enfin sous la direction de M. Anne une suite sur Déjanire de Saint-Saëns et La Messe solennelle clôturent cette belle audition d'ensemble. Mais l'attraction majeure fut la présentation de l'ensemble de cuivres de Caen, sous la direction de M. Gréll, premier prix du Conservatoire de Paris. Ces onze grands solistes : trompettes, cors, tuba, trombones, fifre, timbales ont été une révélation. Que ce soit l'œuvre de la Grande Ecurie de Lily, Suite de Fanfares Royales de James Ier, Trois pièces de Walton, Air pour Trompettes et fifre, de J. Mourct, Trois préludes en fanfare, de F. M. Dubois, Trio de Trombones de Giffin, Fanfare exécutée au jubilé de R. Korsakov de Liadov et Glazounov, tout cela tient du prodige d'exécution et a été ovationné comme il se doit.

A l'entracte, remis par la Lyre Aiglonne à l'Harmonie de Lisieux du Fanion Fédéral qu'elle détiendra pendant un an pour aller le porter à son tour à la société qui recevra le congrès l'an prochain (vraisemblablement l'Harmonie de Châteaudun). Cette courte cérémonie traditionnelle était assortie de charmantes allocutions de circonstance de M. Potier de l'Aigle et de Maître Thomas, président de l'Harmonie Municipale.

BAYEUX

Fidèle à la plus honorable des traditions, L'Union Symphonique a donné son concert annuel à l'ospicio

JEAN-MARIE LONDEIX

"125 ans de musique pour saxophone"

Sous ce titre, les Editions Alphonse Leduc proposent, en souscription, le répertoire complet des œuvres pour Saxophone depuis l'origine de l'instrument. C'est le premier ouvrage de ce genre conçu dans le monde.

Il comprend : 3.000 titres (œuvres publiées ou non) de 1.000 compositeurs, 500 notes biographiques, des analyses critiques en français, en anglais, etc...

L'AUTEUR : Jean-Marie LONDEIX, soliste international bien connu, Premier Prix de Saxophone et Prix d'Honneur du Conservatoire National de Paris, Professeur au Conservatoire National de Dijon et Guest Professor à l'Université du Michigan (Ann Arbor), auteur de plusieurs ouvrages didactiques.

Pour la première édition, le prix de souscription de l'ouvrage, fort volume de 384 pages au format 21 x 15, sera de 28,00 F environ. Ce prix sera majoré par la suite.

Demandez tous renseignements aux

Éditions ALPHONSE LEDUC et C^o
175, RUE SAINT-HONORE - PARIS-1er

de Bayeux, devant un auditoire non seulement nombreux et attentif mais enthousiaste. Il faut dire que les chaleureux bravos étaient mérités, compte tenu, d'une part de la variété du programme proposé et d'autre part de la qualité de son exécution sous la direction de M. R. A. Baudot également très à l'aise dans l'art de la présentation.

Parmi les personnalités, ayant honoré cette soirée, citons, notamment M. Stude, sous-directeur de l'Hospice; Roudil, président de l'Union Symphonique; Mousset vice-président; Devaux, du comité. Nous noterons, également, les sympathiques présences de Mme Baudot, de Mme et M. Alain Baudot du lointain Canada. Alain Baudot arrivé en droite ligne, récemment, devait d'ailleurs tenir sa place dans l'orchestre et même... diriger, en fin de soirée, le célèbre allegro de concert « Pontarlier » portant la signature paternelle. Inutile de dire que, grâce à l'admiration filiale jointe à une technique très sûre (M. Alain Baudot dirige un orchestre à Toronto) l'exécution de cette œuvre fut particulièrement soignée dans le meilleur sens du terme.

Certes, chacun selon son tempérament, apprécia d'une façon différente Meyerbeer, J. S. Bach, Grétry, Lully, Kchelbey, Tarridas, Faust et Maurice Jeanjean, « Vrasokoff », etc... mais la musique (qui demeure « une » malgré la diversité des genres) triompha. Et l'on fit un accueil identique et chaleureux, au « Menuet » du Bourgeois Gentilhomme, à la Marche du Sacre, à la « Danse des violons » et à « La jungle Tam-tam » etc... M. R. A. Baudot devant recueillir une légitime satisfaction personnelle à l'issue de l'exécution de l'une de ses compositions « Mer et Montagne », et de « Ma Normandie », de Bérat, ayant bénéficié, en hommage au jumelage franco-anglais, de son arrangement original et co'oré.

Prenant la parole à l'entracte, M. Roudil se fit donc vraiment l'interprète de l'auditoire unanime en adressant ses vives félicitations à la talentueuse phalange et à son chef. L'orateur devait aussi remercier M. Stude, pour son aimable accueil, et les pensionnaires de l'Hospice pour une participation aussi importante à la soirée. En effet la salle était comble et l'on écoutait même... aux portes. Un égal succès a été remporté le 19 juin lorsque la Musique Municipale prenant le relais de l'Union Symphonique a donné un nouveau concert à l'intention de ces mêmes pensionnaires.

CAEN

La direction de la « Fraternelle » serait-elle à vocation héréditaire ? On pourrait le croire, à voir pour le concert du 85ème anniversaire, M. André Bellis, professeur de trompette au Conservatoire reprendre à la tête de l'Harmonie caennaise la baguette que tint si longtemps son père... Et après tout, pourquoi pas, si le talent est lui aussi héréditaire, comme le sont déjà et la ressemblance physique, sous le même uniforme et le style de conduite qui n'a pas dépassé les exécutants ?

Ce concert du 85ème anniversaire de la « Frat » était un concert décentralisé, puisqu'il se déroula dans la cour du groupe scolaire d'Authie-Sud, devant un public assez peu dense (les nuits de début mal sont encore frisées) mais composé de jeunes, voire de très jeunes auditeurs : Constatation réconfortante. La Fraternelle a joué un programme composé avec l'évident souci de mettre en valeur autant la cohésion de l'ensemble que la virtuosité des musiciens : morceaux de bravoure pour le plaisir du public, comme les pas redoublés exécutés avec la batterie fanfare ou encore l'arrangement en pot-pourri sur les plus célèbres valse de Strauss. Mais aussi d'autres pièces d'un abord plus difficile, comme l'ouverture du « Mariage secret » de Cimarosa, la « Suite Anglaise » ou celle américaine « Music of the Four Winds ». Et ce premier concert conduit par M. André Bellis

aura démontré que la « Fraternelle » octogénaire pleine de vigueur entend être mieux qu'une respectable institution et se maintenir sous la baguette du fils, au niveau que lui donna le père : le plus haut.

CAEN

A l'occasion de son 85ème anniversaire, l'Harmonie La Fraternelle de Caen, a offert à ses membres bienfaiteurs un concert de gala, le vendredi 13 juin au théâtre municipal de Caen. Ce concert avait lieu dans le cadre de la grande quinzaine organisée par l'Union Commerciale. M. le président L.C. Barhémy eut l'honneur d'accueillir M. le sénateur maire, des membres de la municipalité et de nombreuses personnalités Caennaises venues assister à cette soirée. Ce fut devant une salle comble et chaleureuse dans ses applaudissements que les musiciens exécutèrent les œuvres très sérieusement travaillées sous la direction du nouveau chef qu'ils ont choisi, André Bellis, professeur au Conservatoire National.

Le programme commença par l'audition de la 5ème marche de Ferdinand Paer, musicien italien, qui devint maître de chapelle de Napoléon et qui écrivit cette marche à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise d'Autriche. Nous devons l'arrangement de cette œuvre au commandant Désiré Dondeyde. Ensuite l'on entendit l'English Suite, arrangement de Clara Grundman, (4 numéros) l'harmonisation moderne de ces airs anciens est très réussie et ses effets sonores particulièrement originaux plaisent à l'oreille.

Le classique et délicat « Menuet » de Bolzoni, arrangé par Félicien Forêt ex 2ème chef de la Garde Républicaine fut fort bien joué et apprécié.

Pour terminer la 1ère partie, l'Amour Sorcier de Emmanuel de Falla, le compositeur espagnol de génie, apporta aux auditeurs le charme d'une musique grésillante, sonore, frénétique, mais claire et ordonnée dans sa mélodie délicate.

En deuxième partie, André Bellis avait mis au programme une suite moderne et colorée, de Roger Roger, « Musique aux 4 vents ». Cette œuvre plaisante et distrayante qui comprend 4 numéros se réfère à la musique diverse et pittoresque des quatre coins du monde. Un soliste de talent, Pierre Dutot, bugle so'o, se fit particulièrement apprécier. Sa belle sonorité et son aisance lui valurent de longs applaudissements.

La Fraternelle avait voulu marquer ce concert par l'audition d'une grande vedette de l'art musical instrumental, et elle avait choisi Pierre Polin. Ce choix était dicté non seulement pour des motifs artistiques, car l'on connaît la valeur de ce trompettiste de talent, soliste de l'Orchestre National de l'O. R. T. F., mais aussi pour une raison sentimentale. En effet, Pierre Polin, ancien membre de la Fraternelle, avait commencé ses études musicales au Conservatoire de Caen, dans la classe de François Bellis, et obtint ensuite au Conservatoire de Paris les plus hautes récompenses. Son interprétation du Concerto en Mi b majeur de Haydn lui valut un énorme succès et de nombreux rappels d'un public enthousiasmé par sa technique, sa musicalité et sa sûreté dans la virtuosité. Il dut biffer le final.

L'ouverture du Carnaval Romain d'Hector Berlioz termina cette soirée. M. Pierre Tillard, professeur au Conservatoire, fut, comme toujours, un cor anglais enchanteur. Sa sonorité chaude et son style délicat et nuancé firent ressortir toute la beauté de l'andante. Puis l'allégresse, conduit avec vigueur et dynamisme déchaîna une longue ovation et les applaudissements vibrants et rythmés du public s'adressaient tant aux musiciens qu'à leur chef qui obtint pour son premier grand concert un beau succès personnel.

On peut ajouter que ce succès fut particulièrement apprécié par son père, François Bellis, présent dans la salle, qui dirigea La Fraternelle pendant de nombreuses au-

nées et qui prit, l'année dernière, une retraite bien méritée. Sa satisfaction a du être partagée par tous les amis de la Fraternelle qui se réjouissent de la continuité de son travail et de sa réussite.

HONFLEUR

Un bon parterre d'auditeurs

A vrai dire, ni le comité directeur, ni les musiciens — malheureusement habitués au public « par-cimonieux » de la salle des fêtes — n'attendaient un tel succès.

Car se sont près de 250 auditeurs au premier rang desquels on remarquait M. Delange, maire et M. Bienvenu, maire-adjoint qui se sont retrouvés, au jardin public pour le premier concert d'été donné par la Société Philharmonique. Et le premier à s'en réjouir est certainement M. Vieuxbled, président auquel revient l'initiative de ce retour aux années enfuies.

En effet mises à part les auditions données à l'occasion des fêtes patriotiques sur les places publiques, aucun concert n'avait été donné en plein air, depuis... la disparition (vingt ans déjà) du kiosque de la place de la Porte-de-Rouen.

Pour cette « première » M. Wagner avait étudié un programme « d'été » fait de ces pages — légères et charmantes — des opérettes connues : « Les Saltimbanques », « Rose Marie », « Miss Hélyette », « Violettes Impériales », parfaitement adaptés au cadre de verdure et de ciel mouvant.

De nombreux applaudissements saluèrent l'exécution. Et l'orchestre (où les musiciens honfleurais étaient « renforcés » par leurs amis de Beuzville et Pont-Audemer) dut même sacrifier au « bis » interprétant une seconde fois, en clôture le très dansant « Kasatschok » de Rusbachkin.

Enfin, cette manifestation eut pour autre avantage de permettre à de nombreuses personnes qui n'ont pas le temps autrement, d'admirer la parfaite ordonnance et le charme du jardin public dont les parterres signent la science horticoles et le sens artistique des jardiniers de la ville.

LISIEUX

C'est à un magistral récital d'orgue que l'orchestre Symphonique a permis d'applaudir vendredi soir. Grâce à l'aimable compréhension de Mgr Durand, recteur de la basilique Sainte-Thérèse, c'est en effet dans la crypte que s'est déroulé le magnifique programme annoncé. Et il y avait foule. En présentant Jean Guillou titulaire des grandes orgues de Saint-Eustache à Paris, M. Anne rappela les antécédents de ce jeune « virtuose des claviers ». Après avoir été l'élève de Marcel Dupré, Maurice Durufé, Olivier Messiaen, des « Premiers prix de Paris » (harmonie, fugue, contrepoint, composition) couronnés sur ses études. C'est alors que Lisbonne l'accueillait pendant trois ans comme professeur... c'est ensuite à Berlin-Ouest qu'il transporta ses pénales où pendant dix ans, il a rayonné dans toute l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, l'Italie. Sa récente titularisation à Saint-Eustache l'a ramené à Paris pour sa vulgarisation en France...

Et le concert, sous la direction précise de M. Muckensturm, débuta avec le 1er concerto en sol mineur, de Haendel, pour orgue et orchestre réduit (quintette à cordes et 2 hautbois, 2 bassons, l'un des 16 qu'Haendel exécutait lui-même, avec brio en intermèdes de ses oratorios. On eut déjà là l'avant-goût des possibilités du soliste. La confirmation suivit après l'exécution de Pas-sacaille et Fugue en Ut mineur, de J. S. Bach, du concerto en ré mineur, de Vivaldi, d'un tout autre coloris, et enfin du 2ème choral en si mineur, de César Franck. Applaudissements frénétiques, rappels insistants clôturèrent cette première partie.

Place à l'orchestre dans sa grande formation pour la remarquable exécution de l'immortelle 5ème Symphonie en ut mineur, de Beethoven, avec laquelle nous retrouvons le lyrisme passionné de « l'Héroïque ».

Après les trois premiers mouvements, éclate le finale dans toute sa magnificence d'allure triomphale c'est un péan de joie. Ce furent alors des applaudissements enthousiastes ; avec leur maestro, tous les exécutants se levèrent trois fois pour saluer et manifester leurs remerciements, et leur satisfaction du bon travail accompli.

C'est enfin l'apothéose finale avec un retour de Jean Guillou qui se surpassa dans Prélude et Fugue en Sol mineur de Marcel Dupré ce musicien normand grand prix de Rome, compositeur savant, élégant et inspiré. Virtuose de réputation mondiale improvisateur de classe et pédagogue averti, on comprend les qualités de « L'élève Guillou ». Pour maintenir une tradition chère aux organistes, le concert se termina par une importante improvisation dont le thème fut donné par l'abbé Chandeur, organiste de la basilique. Jean Guillou se joue de cet art, faisant revêtir ces quelques mesures du caractère d'une œuvre écrite et réfléchi tant par sa structure que par son langage et son évolution rythmique. Et c'est la descente des claviers pour recevoir une nouvelle ovation délirante à laquelle répond aimablement Jean Guillou, en donnant, le pétillant et spirituel, Allegro d'un concerto de Haendel. Et l'on se sépara emportant de cette soirée un péralle du nouveau fleuron à l'adresse de l'orchestre symphonique.

Au cours de l'entracte le docteur Devaux, président de l'orchestre, remercia comme il convenait, en tout premier lieu, Mgr Durand ; l'assistance nombreuse, et salua les hautes autorités présentes : M. le sous-préfet Miguet et Mme. M. le Député-maire Brisson ; M. Descours Descares, sénateur et Mme ; quelques maires-adjoints etc...

Et maintenant attendons le concert de rentrée de l'orchestre et de la chorale Saint-Pierre, dans un événement musical : La messe en si mineur, de Bach, avec les solistes du « Requiem » de Verdi...

Beau succès musical

Nous sommes heureux d'adresser nos amicales félicitations à Alain Boutron qui vient d'obtenir son premier prix de Basson au Conservatoire National Supérieur à Paris. Foursuivant ses études secondaires au lycée Gambier, c'est à l'Ecole Municipale de Musique qu'il a débuté à goûter et apprendre la musique. Perfectionné par la suite au Conservatoire de Caen, c'est de là qu'il a franchi les portes de la Rue de Madrid d'où il vient de sortir brillamment.

LISIEUX

Dans la cour de l'Ecole Paul Doumer, l'Harmonie Municipale vient de donner un agréable concert avec le concours de la chorale de l'Ecole ; l'ensemble sous la direction d'André Petit. Devant un public enthousiaste (beaucoup de parents d'élèves) et par une soirée à température estivale, les musiciens et jeunes chanteurs ont été chaleureusement applaudis. Voici l'intéressant programme qui a été exécuté :

High School Cadets, Sousa ; L'italienne à Alger, Rossini ; Ballet d'Isoline, Messager ; Chorale de l'Ecole Paul Doumer, Dis-moi ! O Bergère, Pagot ; Le Furet, Juhel ; Voiga poème symphonique avec la participation de la chorale, Kouguell ; American Folk Suite, Walters.

GRANVILLE

Depuis deux ans des cours municipaux de musique sont confiés à M. Fèvre. En continue progression, une première audition de jeunes a été donnée à l'occasion de la distribution des prix aux élèves, ayant subi les épreuves fédérales. Voici le programme qui a été très goûté : Ouverture de la messe de Steillan, Hymne à la nuit de Rameau, récita Charles Aznavour, Incendie à Rio et La Granvillaise.

SAINT-LO

Distribution des prix au Conservatoire municipal

Le jeudi 26 juin dernier, le théâtre Roger-Ferdinand était comble. Il accueillait, en effet, les parents et les élèves du Conservatoire Municipal de musique venus nombreux, attirés, bien sûr, par la lecture du palmarès, mais aussi par le programme instrumental et vocal établi et dirigé par M. Carrière, directeur.

C'est ainsi qu'après avoir écouté l'Hymne National chanté par la chorale, il fut donné d'apprécier : « Pièce en sol majeur » de Pleyel, par la classe de violon ; ensuite, des soli de guitare classique montrèrent le degré que l'on peut atteindre sur ce merveilleux instrument après seulement quelques mois de travail sérieux ; puis par l'ensemble de violoncelles et contre-basses à cordes, le « Menuet » d'Exotet. Le chant avait également sa part et, accompagnée au piano par son professeur, une gracieuse élève interpréta « Pourquoi dans les grands bois » de Lakmé et, avec un partenaire, le duo de l'Escarpolette de Véronique. La chorale reprit la scène pour chanter plusieurs chœurs : Enfant de la montagne chant Savoyard ; Soldats de Cocagne, de J. Edmée Allain ; En Pologne on danse, chant folklorique polonais, et accompagné par l'ensemble de guitares, flûtes et clarinettes. Air de complainte, composition de Guy-Louis Carrière qui fut fort applaudie.

La soirée se termina par l'audition de l'Harmonie des Cadets du Conservatoire qui joua avec beaucoup de brio la Suite Miniature de Jean Filleul. L'homogénéité et la sûreté de cette jeune phalange permettent d'affirmer qu'à Saint-Lo la relève est assurée, constatation réconfortante et pleine de promesses pour l'avenir.

Au cours de cette manifestation, présidée par M. Liébard, maire, M. Lantier, adjoint chargé des Arts, prit la parole pour se féliciter de l'essor et de la renommée du Conservatoire Municipal de Saint-Lo, dont l'agrément par le Ministère des Affaires Culturelles est une preuve de la qualité de l'enseignement qui y est donné. Il complimenta le directeur et les professeurs pour leur compétence et leur dévouement, et les élèves pour leur excellent travail et leur assiduité.

Les élèves repartirent dans la joie, emportant les nombreux prix (li-

vres et disques) offerts par la Musique Municipale, l'Association des Parents d'élèves ainsi que par de généreux donateurs qu'il convient de remercier vivement.

SAINT-JAMES

Brillant succès du concert du 3 mai 1969

Devant une salle bien garnie, avec la présence de Maître Houssard, maire de Saint-James et de son premier adjoint, M. Ménard, président de la musique municipale, la « Cipac » a comme chaque année au printemps, offert un programme aux habitants de Saint-James et des communes environnantes.

De nombreuses personnes avaient répondu à l'invitation qui leur était adressée, heureux de pouvoir assister à la « résurrection » de leur musique si chère à leur cœur puis-que vieille de plus de 100 ans.

M. André Pierre professeur de musique à Avranches qui a repris en mains les destinées de la société peut-être fier pour les magnifiques résultats obtenus. En effet et aussi grâce à l'appui de la municipalité d'un dynamique comité, le renom de Saint-James est porté bien loin par la présence de notre musique qui apporte son concours aux festivités des villes et bourgades.

Dans un milieu sain et attractif, les jeunes peuvent assister à l'école et aux répétitions qui leur sont données chaque semaine à des jours et heures fixes. La magnifique salle qui est mise à la disposition de notre musique, l'ambiance et la bonne camaraderie qui existe ne pourra que contribuer à nous apporter d'autres satisfactions. Que le chef, M. Pierre en soit félicité.

Avec l'aide de quelques et dévoués amis d'Avranches c'est une quarantaine de musiciens et musiciennes, qui interprétèrent le programme suivant.

Cherbourg, de Paul André, pas redoublé avec les tambours et clarions.

American Patrol, marche américaine ; Un violon sur un toit, (dont le solo et la flûte furent confiés et très réussis, à Jeanine Lemée, une élève de l'école de musique). Le Postillon de Longjumeau, d'Adam ; La Mascotte, d'Audran ; Chiquita, marche espagnole ; Sur un marché Persan, qui enthousiasma le public ; pour finir, avec les clarions et les tambours et pour l'apothéose, Le Grenadier du Caucase. Fort belle soirée que nous reverrons dans un an avec un nouveau programme.

A. L'HERMITTE

QUEST

Réunion de l'Union musicale du département à Neuville

A la mairie de Neuville, s'est tenue l'assemblée annuelle de l'Union départementale musicale sous la présidence de M. Dhumeau président de l'Union.

Celui-ci indiqua que la prochaine assemblée se tiendra à Couhé-Vérac. La matinée serait mise à profit pour les travaux statutaires et l'après-midi réservée au festival de musique. De même l'Union Musicale participera au congrès des Fédérations mutualistes de l'Ouest qui aura lieu à Royan le 28 septembre.

Au chapitre du budget, il faut noter que l'Union accepte le principe de donner une subvention minimum de base plus une somme fixe par élève présenté aux examens.

PROGRESSION DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL
Depuis 1967, l'enseignement de la musique marque une nette progression. De 10 sociétés ayant présenté des élèves, on passe actuellement à 16. L'Union a en outre, enregistré 715 élèves aux concours. Ce chiffre va passer à 1000 en 1969. Plus de 500 se sont fait déjà inscrire.

M. Dhumeau indiqua ensuite que l'Union musicale a été conviée à participer aux travaux de l'office de la jeunesse et des sports. C'est M. Hélène qui représenta l'Union (organisme socio-éducatif) à la première réunion de travail.

SEIZE CENTRES D'EXAMENS EN 1969.
Pour l'année 1969, seize centres d'examen ont été désignés. Ce sont Clvray, Couhé, Lusignan, Chauvigny, Buxerolles, Neuville, Mirbeau, Lencloître, Loudun, Châtelleraut, Ce-

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET ROIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes finitions d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

non, Scoré-Clairvaux, Dangé, Vouneuil-sur-Vienne, Fleumartin et Naintré.

NIORT

Honneur aux musiciens de l'Harmonie

M. Bèche, maire, et M. Mancier de la Jeunesse et des Sports, ont remis trois médailles de la Reconnaissance Musicale.

Une agréable et sympathique manifestation s'est déroulée hier à 11 h. au siège de l'Harmonie, à l'occasion de la remise de trois médailles à deux membres de cette dynamique société et à son directeur M. Raymond Thomas. M. Emile Bèche, maire de Niort, présidait cette réunion, entouré de MM. Pommier, et Perstuy, adjoint. Mancier, chef du service départemental de la Jeunesse et des Sports, les responsables de l'Harmonie dont le président M. Gréard, le secrétaire M. Gardinat, le trésorier M. Barillot, des musiciens honoraires dont MM. J. Sivadier, Roger Pierre, Gaston Beaudet, etc.

Les médailles d'honneur des sociétés musicales et chorales de France, à la suite de la promotion du 1er juillet dernier, furent remises par M. Emile Bèche, à M. Pierre Hippault, saxo-alto, pour 23 années de services musicaux rendus et à M. Jacques Baraton, soliste saxo pour 21 ans de services musicaux.

Il appartenait à M. Mancier d'épingler la médaille d'honneur du ministère de la jeunesse et des Sports au revers du veston du directeur M. Raymond Thomas qui n'est que le septième directeur de l'Harmonie depuis 1875, date de la fondation de la société.

Officier des Palmes Académiques depuis 1959, M. Thomas avait obtenu le premier prix de clarinette au Conservatoire de Toulouse en 1930 et il assure la direction de l'Harmonie depuis le 17 janvier 1947. L'AVENIR MUSICAL EST ASSURÉ EN NOTRE VILLE

SOUILLIGNE M. BECHE

M. Gréard, président de l'Harmonie presenta les trois décorés et il souligna notamment la persévérance de MM. Hippault et Baraton qui œuvrent depuis 23 ans et 21 ans, au sein de la société. Il s'attarda plus longuement sur le directeur M. Thomas qui délient le record de la longévité à la direction et dont le dévouement et le talent sont reconnus de tous. « Nous lui devons beaucoup », assura M. Gréard, et il a été prouvé que sous sa direction des amateurs peuvent faire quelque chose de très bien ».

De son côté, M. Emile Bèche, maire, dit combien il était heureux des succès remportés par l'Harmonie, et il salua avec plaisir les anciens, les membres exécutants et les jeunes.

Au sujet de ceux-ci il assura que M. Pommier adjoint, lors d'une précédente exécution à laquelle lui-même n'avait pu assister, fut très surpris, étonné et charmé par cette jeune phalange qui assure ainsi l'avenir de notre Harmonie. En terminant M. Bèche félicita les médaillés qui ont consacré de très nombreuses années au service de leur société.

Dans son allocution finale M. Gréard, président de l'Harmonie, remercia M. Bèche et sa municipalité de sa sollicitude et souligna que les résultats de l'Ecole de musique étaient des plus prometteurs. Il assura d'ailleurs le maire de Niort qu'à l'avenir, grâce à la valeur du directeur, M. Thomas, on pourra certainement obtenir des résultats encore meilleurs.

A noter qu'à l'issue de la remise des médailles, une gerbe de fleurs fut offerte à Mme Thomas par le jeune secrétaire de l'Harmonie, Bernard Brunet, et qu'un vin d'honneur rassembla membres de l'Harmonie et invités.

monument érigé sur la route Nationale 433. Laissons à d'autres le soin de retracer l'histoire d'une cité qui remonte à l'époque gallo-romaine. Et disons, en ce qui nous concerne que la commune de Manziat offre une particularité qui mérite d'être signalée.

Alors que l'on voit végéter (ou disparaître) dans trop de communes parfois plus importantes les sociétés musicales, il existe à Manziat deux sociétés prospères : L'Union Musicale (40 exécutants) et la Jeanne d'Arc (60 musiciens). Autrement rivaux (il y avait celle de l'Instituteur et celle du curé : les Rouges et les Blancs, elles font aujourd'hui bon ménage. M. Cathérin, président de la seconde, nous disait, non sans humour : les Rouges se sont décolorés, les blancs se sont teints. Ce qui fait qu'actuellement, on vit en parfaite harmonie ! Pouvait-il en advenir autrement au royaume de la musique ?

Qu'on nous pardonne cette introduction : elle nous a paru originale et digne de figurer en exergue au compte-rendu du 19ème Congrès-festival de notre Union Départementale. Un musicien pour 10 habitants ! Qui dit mieux ?

C'est dans la magnifique salle des fêtes, remarquable réalisation communale, qu'à 9 h. 30 s'ouvrit le congrès... tandis que, dans l'église paroissiale, une messe était célébrée avec la participation de la chorale « Les Vieux Amis » de Lyon.

Est-il besoin de dire que les rues et les maisons avaient hissé le grand pavot et étalé des trésors de fleurs, guirlandes et de décorations rivalisant d'ingéniosité, d'originalité et de bon goût ? Tout était ordonné, prévu et parfait : la Bresse ne le cède en rien au Revermont, au Bugey, à la Michaille ou aux Dombes.

LE CONGRES

On notait au bureau la présence de MM. Gabriel Rolando vice-président de la C. M. F. et président de la Fédération du Sud-Est, Antoine Mallet, président de l'Union Départementale, Bouvard, conseiller général et président de la Fédération Bresse-Revermont, Bralhard sénateur et conseiller général, Benoit, maire de Manziat, Dupont, secrétaire général de l'Union Départementale, Weinborn, président de l'Union Musicale de Lyon et secrétaire de la Fédération du Sud-Est. Par la suite, M. Dupolzat, préfet de l'Ain et de nombreuses personnalités et maïnes devaient honorer le congrès de leur présence.

En ouvrant le congrès, M. Rolando donna la parole à M. Benoit, maire qui présenta ses souhaits de bienvenue et son salut aux éminentes personnalités. Il dit sa satisfaction qu'on ait choisi sa commune pour lieu des assises musicales départementales.

Après lui, M. Mallet prononça une allocution dont nous donnons les extraits suivants : « Je tiens à adresser à la cité de Manziat à son maire, son conseil municipal, au président Cathérin, au comité d'organisation, les remerciements de l'Union Départementale et nos félicitations pour cette parfaite organisation. Je remercie M. le préfet de l'Ain d'avoir accepté la présidence d'honneur de cette journée « Il rendit ensuite hommage au président Rolando et à Pierre Dupont, cheville ouvrière de notre Union Départementale à qui il demanda de rester au poste de secrétaire général. Le président Mallet remercia également le conseil général pour la subvention de 20.000 F qu'il vote en faveur du développement de la musique.

« Bourg a, à nouveau cette année, l'organisation du congrès de la Fédération du Sud-Est. Combien devons-nous à Bourg, à son député-maire, M. Barberot, aux membres du comité d'organisation que préside avec compétence M. l'adjoint Comtet, de reconnaissance, ainsi qu'à tous ceux qui, comme en 1968, œuvrent pour le succès de ces manifestations des 21 et 22 juin prochain.

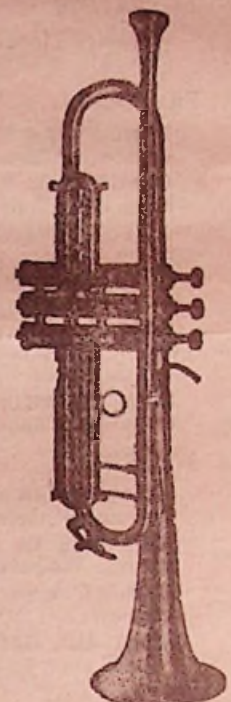
Et le président Mallet termine en ces termes : « Amis Musiciens, présidents et membres de sociétés musicales, je vous demande de rester groupés derrière nos bannières, d'assurer par votre dévouée collaboration, la continuité de nos sociétés, pour que vive cette musique qui nous est chère, cette musique qui rassemble tous les cœurs dans l'amitié et la Fraternité.

COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITES

La parole est alors donnée au secrétaire général qui présente les excuses de M. Pévissier, président de la Fédération du Bugey et de Mme Monlillet doyenne de la musique dans l'Ain et vice-présidente de cette même Fédération bugiste.

M. Dupont regrette que le compte-rendu du congrès de 1968 à Ceyzéria n'ait pas été inséré in extenso dans le journal de la C. M. F. et s'excuse auprès des sociétés ayant

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST » Table listing instruments and prices: TROMPETTE, ut et si b 248; CORNET, si b 298; BUGLE, si b 340; ALTO, mi b 473; BARYTON, si b 522; BASSE, si b à 4 pistons 865; SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable 2.400; TROMBONE à coulisse 416; TROMBONE à pistons 550; LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES: SAXO SOPRANO, si b 640; SAXO ALTO, mi b 760; SAXO TENOR, si b 870; SAXO BARYTON, mi b 1.430; CLARINETTE, si b, super ébène 375. Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ? GUILLARD-BIZEL 2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. 28.44.22 - ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS



participé brillamment au festival. Il présente alors le compte-rendu d'activités des sociétés de l'Union départementale. Sur 83 sociétés recensées, 67 seulement ont répondu au questionnaire qui leur a été envoyé pour la seconde année. Passons aux chiffres dont l'éloquence est réjouissante et témoigne de la vitalité de la musique. Elles groupent 1895 exécutants, 700 élèves en solfège, 284 élèves instrumentistes, 159 juniors pour la formation desquels 2101 heures de cours ont été effectuées. Nos sociétés ont eu en 1968 : 393 lauréats aux examens de solfège et 192 en instruments. Elles ont organisé 355 concours, 357 défilés et prêtés leur concours à 323 œuvres ou manifestations diverses. Enfin, il y a eu 296 réunions de bureau ou conseil d'administration, 2.858 répétitions ayant nécessité 5.516 heures de travail. Voilà un bilan effectif, exact et qui serait encore plus éloquent si toutes les sociétés avaient répondu. Les chiffres précités seraient à majorer d'un cinquième environ, mais tel que je vous le présente, vous pouvez en tirer une légitime fierté.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'UNION

M. Dupont indique qu'il a réalisé un fichier en trois exemplaires des sociétés musicales de l'Ain. Ces fichiers sont destinés au président, au secrétaire qui lui succédera et au trésorier à élire (les fonctions de président et de trésorier n'étant pas légalement cumulables). Certes, il n'est pas dans mon esprit de discuter la haute compétence en matière de finance de notre ami Mallet : c'est un expert comptable agréé et professionnel et nul n'est mieux qualifié que lui pour gérer le budget de notre union. C'est sans doute la raison qui a fait que, jusqu'ici (et nul ne songe à s'en plaindre) il s'est acquitté de sa double tâche à la satisfaction générale. Nous l'en remercions avec autant de gratitude que d'amitié. Mais il faudra, dans un proche avenir, dissocier des fonctions légalement incompatibles, M. Bouvard, président de la Fédération Bresse-Revermont abonde dans le même sens. Mais c'est une question à débattre et à solutionner au sein du conseil d'administration qui se réunira ultérieurement à cet effet.

COMITE TECHNIQUE ET EXAMENS

Le secrétaire aborde ensuite le compte-rendu d'activité du comité technique départemental. Il rappelle que, sur sa proposition, le congrès de Ceyzéria a décidé la réunion d'un comité restreint qui s'est réuni sous la présidence de M. Raquet, directeur de l'école de musique de Bourg, afin de mettre au point les épreuves d'examens des cours de solfège en sections préparatoire élémentaire et moyen pour 1969. Est-ce à dire que notre travail a été parfait ? Je ne le pense pas, nous attendons vos critiques avec intérêt dans le soubol d'amélioration nécessaire. Notre travail n'a pas été complet et il a manqué notamment les épreuves de dictée musicale, de lecture à vue et de lecture rythmée. Avec le concours de délégués techniques actifs, et compétents, la lacune a été comblée.

Les présidents de fédérations régionales et les responsables des sociétés indépendantes organisant des examens ont reçu des épreuves ronéotypées, tirées en trois couleurs différentes distinctives : rose pour le cours préparatoire, blanche pour

le cours élémentaire, bleu pour le cours moyen. J'en tiens à la disposition de ceux qui en feront la demande ainsi que des procès-verbaux d'examens à établir en trois exemplaires par société. Avant de terminer, le secrétaire donne des indications et conseils pour que les examens soient sérieux et placés sous la double responsabilité du délégué technique désigné et du président de Fédération ou de société organisatrice d'examens. Si le congrès a suivi avec beaucoup d'intérêt les exposés du secrétaire et souligné par unanimes applaudissements de travail qu'il a accompli, par contre sa démission a soulevé des protestations si véhémentes de la part des présidents Rolando et Mallet, de M. Bouvard, des présidents de sociétés et délégués présents au congrès qu'il accepte de surseoir au moins jusqu'en 1970 à sa volonté de se retirer. Il sera d'ailleurs comme ses collègues sortants réélu pour trois ans.

COMPTE-RENDU FINANCIER ET PROJET DE BUDGET

La parole est redonnée au président Mallet pour le compte-rendu financier de 1968 qui laisse apparaître un excédent de recettes confortable dont la plus grande partie sera répartie entre les sociétés adhérentes.

Mis aux voix, les rapports moral et financier et le projet de budget sont adoptés sans observations à l'unanimité.

RESOLUTION ET VŒUX

Le congrès adopte également à l'unanimité les résolutions suivantes :

1) Le congrès du 11 mai 1969, réuni à Manziat, après lecture des comptes-rendus moral et financier de l'année 1968 les accepte ainsi que le projet de l'année 1969. Accepte la subvention de 1300 Francs à la société organisatrice du congrès. Accepte la subvention de 57 F aux sociétés adhérentes à l'Union Départementale et à la Fédération du Sud-Est, la prime de fidélité de 17 F aux sociétés de tambours et clairons adhérentes à l'Union et à la Fédération du Sud-Est.

Porte à 10 F la retenue infligée aux sociétés non représentées au congrès. Demande que chaque délégation fédérale assistant aux congrès de l'Union compte un délégué par société fédérée, c'est-à-dire autant de membres que de sociétés.

2) Tout projet concernant la marche de l'Union doit être adressé au président au moins vingt jours avant le congrès.

3) Le congrès rappelle aux délégués techniques l'obligation d'assister au congrès technique d'Ambérieu qui a lieu chaque année fin octobre ou début de novembre.

4) Le secrétaire général rappelle aux sociétés qu'elles doivent lui adresser leur compte-rendu d'activités... sous peine d'une amende de dix francs retenue automatiquement sur le montant de leur subvention.

5) D'adresser au président de l'Union Départementale les procès-verbaux des examens de solfège et d'instruments en deux exemplaires, fin juin au plus tard. D'adresser les demandes de récompenses avant le 1er avril ou le 1er octobre de chaque année.

6) Les membres du congrès réunis le 11 mai à Manziat adressent à M. le préfet à M. le président du conseil général et aux membres de cette assemblée, tant leur re-

connaissance pour l'aide morale et financière que l'Assemblée Départementale apporte à notre Union et à la musique.

7) Les congressistes adressent à M. le maire de Manziat, à son conseil municipal, au comité d'organisation du Festival, à la cité de Manziat, leurs vifs remerciements pour l'organisation et le succès de ce 19ème congrès.

8) Le congrès nomme pour trois ans : MM. Bouvard, Navel, Dupont, Thiermet comme membres du comité qui se trouve ainsi composé : Président : M. Mallet, renouvelable en 1971 ; vice-président, M. Bouvard, 1972 ; vice-président, M. Navel, 1972 ; vice-président, M. Pévissier, 1971 ; vice-président, M. Lugrin, 1971 ; M. Flalat 1971, M. Dumont 1970, M. Meunier 1970, secrétaire général, M. Dupont, 1972 ou 1970.

Membres du Comité et Commission technique, MM. Vial, 1970, Barlet, 1971, Raquet, 1972, Onanel, 1970, Thiermet, 1972.

9) Le congrès de 1970 aura lieu à Saint-Rambert-en-Bugey un des derniers dimanches de mai.

Le congrès de 1971 aura lieu soit à Ambérieu, soit de préférence dans la Fédération du Pays de Gex dont la situation géographique à l'écart du reste du département commande qu'on resserre les liens musicaux qu'unissent à l'Union Départementale. Contact sera pris à cet effet avec M. Lugrin, président fédéral de Gex à Tholy.

Il appartenait au président Rolando dont l'autorité l'éloquence et la compétence n'ont d'égaux que son dévouement à la musique de tirer les enseignements du congrès et de clore les débats. Après les orateurs qui l'avaient précédé, il se félicita de la tenue de ces assises départementales et joignit ses remerciements à ceux du président Mallet. Il fit des vœux pour l'essor de la musique dans un département qui lui est particulièrement cher.

M. Rolando devait reprendre la parole, après M. le maire de Manziat, au cours du vin d'honneur offert à l'issue du congrès par la municipalité. Puis ce furent MM. Barberot, député maire de Bourg et Dupolzat, préfet de l'Ain qui, en termes choisis, dirent leur plaisir d'assister au congrès festival et de témoigner tout l'intérêt qu'ils portent au développement de la musique. Leurs discours furent ponctués d'applaudissements enthousiastes.

Un défilé s'organisa à travers la cité et le cortège se rendit au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe et la cérémonie traditionnelle.

Tandis que les sociétés musicales s'égaillaient dans la ville, un banquet officiel qui fait honneur au restaurateur par la qualité des mets et le service impeccable précéda le FESTIVAL MUSICAL REMARQUABLE.

Le mauvais temps pluvieux et persistant qui avait précédé, et qui pouvait durer avait incité les organisateurs à se prémunir contre la pluie éventuelle. Et ils avaient loué et fait venir de Paris, à grands frais, hélas ! un chapiteau vaste abritant podium et sièges pour le public, c'était sage, mais cela devait s'avérer inutile et même gênant à cause des bruits prisonniers de la toile de couverture.

Quand le public et les personnalités eurent pris place, les concerts débutèrent et durant des heures,

SUD-EST

XIXème Congrès-Festival du 11 mai 1969 de l'Union départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain, organisé par « La Jeanne-d'Arc » à Manziat.

A 10 km au nord de Macon, sur un plateau qui domine la paisible Saône, s'étend la commune de Manziat peuplée de 1.200 habitants. Le sol fertilisé par les débordements de la Saône (comparable au Nil pour l'Egypte) convient admirablement à la culture des légumes qui sont distribués par une Coopérative de production et des centres d'expédition dans toute la France et l'étranger. La production des carottes atteint jusqu'à 120 tonnes par jour !

Manziat fut un haut lieu de la Résistance, c'est de là que le 16 octobre 1943, le Maréchal Jean de Lattre de Tassigny s'envola pour Londres, envoi que commémore un

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00.

CATALOGUES POUR BATTERIES-FANFARES ET HARMONIES

Partitions conductrices et parties séparées

G. LUYPAERTS

FIFRELINE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.

R. FAYEULLE

DE TEMPS EN TEMPS marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

CHANSON DE ROUTE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

JOYEUX DRILLES marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

LA SAINT-GEORGES grande marche pour fanfare de trompettes Unidisc 30 159 P.

T.A.M. marche pour batterie fanfare (Arrang. pour harmonie de revue) Unidisc 30 159 P.

CAMP DE MEUCON marche pour tambours, clairons et fanfare Unidisc 30 159 P.

M. PERRIER

LA MONTCHANINOISE marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825

SOUVENIRS DE THIEFFRANS marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825

MICHAEL marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

SALUT AUX GARS DE LA VALLÉE marche pour tambours et clairons Decca ACL 825

P. BREARD

JOCARIGRA marche pour fanfare et trompettes Decca ACL 825

SAINT-VALENTIN marche pour fanfare et trompettes Decca ACL 825

BEAUJON marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

GRAND'RUE marche pour tambours clairons et cors Decca ACL 825

COSTANAS fantaisie rythmique pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

G. TERRE

L'ETINCELLE marche pour tambours, clairons et basses Unidisc 30 159 P.

G. PLATEAU

GLOIRE AU STADE marche pour tambours, clairons et basses Unidisc 30 159 P.

J. DEVO

NOUVELLE VAGUE charleston pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 147 M.

TANGO MARTIAL tango pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 276 M.

MAZURKA fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 147 M.

DOLLY twist fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.

CUBA samba pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.

BADINAGE cha-cha-cha pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 149 M.

NELLY twist pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.

LA BOITEUSE marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.

TROIKA fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 165 M.

IL ETAIT UNE BERGERE marche pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 165 M.

GALOPADE galop pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.

CHINOISERIE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.

FLANERIE marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.

PEPITA paso doble pour batterie fanfare Unidisc EX 45 261 M.

HABANERA habanera pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 276 M.

LE PERROQUET valse pour batterie fanfare Unidisc EX 45 276 M.

MISTER BOUM marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

FANFARONNADE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

LE MUSCADIN marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

ALOUETTE marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.

DEFILE-PARADE N° 2 marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.

(J. Devo - R. Goute)

DOMY marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

R. GOUTE

TAMBOUR BATTANT marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825

HELGA marche pour tambours et clairons Decca ACL 825

TAPTOE-CLANDAMI marche pour tambours et clairons Decca ACL 825

LES ESSARTS marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

BERET ROUGE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

JAVANAISE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.

GAI LURON marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.

SEMILLANTE marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

PREMICES marches pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

LE BENJAMIN marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

WITH DRUMS BEATINGS marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

LES JOUVENCEAUX marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.

POUR HARMONIES

J. DEVOGEL

MARCHE ROCAMBOLESQUE pour harmonie et fanfare Unidisc 30 159 P.

FESTIVAL Unidisc 30 159 P.

MARCHE DU CHAPITEAU marche Unidisc 30 159 P.

L. FARFAX et J. JONATO

QUAND LE CIRQUE Unidisc 30 159 P.

R. FAYEULLE

T.A.M. marche de revue, avec batterie fanfare Unidisc 30 159 P.

— L. PHILIPPO et M. COMBRE, éditeurs —

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9°

ce devait être pour l'ouïe des mélomanes, un régal à nul autre pareil tant par la qualité que par la diversité des œuvres exécutées. On entendit successivement : « La Vallante de Jullénas » (directeur : M. Boyer, président M. Condaminé) dans la Fanfaronade de Devo et défilé Parade de Devo et Goutte, La société musicale de Lagrèze (président M. Eyquem, directeur : M. Bellier, dans la Veuve Joyeuse, de F. Lehár, arrangement de Régis et la Fille du Régiment de Donizetti-Martin. « L'Espérance de Viriat » (président M. Goyard, directeur, M. Blanc), devait exécuter Sheila que j'aime et Marche des Pipins de Pihlet.

Une mention particulière à l'Harmonie de Trévoux (directeur, M. Ferlay, président M. Mazuir), qui exécuta de façon parfaite : Première Ouverture, de Clérissé et une fantaisie « Dans le jardin de Schubert ». Clôture de cette production et sous les applaudissements du public, le président Rolando devait épingler sur la poitrine de M. Ferlay la médaille des Vétérans, le récipiendaire totalisant 60 années de direction, qui lui ont conservé toute sa verdure.

L'Alerte de Replonges, brillante formation de tambours et clairons, directeur : M. Morrier, président : M. Bernolin, se fit applaudir dans Pépita de Devo, Roty, de Fayeulle et Troika, de style russe. L'Harmonie d'Ambérieu-en-Bugey, directeur M. Vial, président M. Nicollet, devait ouvrir la seconde partie du programme avec poète et bergère de Trespallé et Ouverture de Tancrède de Rossini-Guilbert. Cette belle phalange fort applaudie précédait la

Chorale des Vieux Amis de Lyon, directeur M. Jarniat, président M. Germain, une chorale composée de 25 exécutants qu'on avait déjà entendus le matin à la messe et au cours du vin d'honneur. Ils interprétèrent successivement de façon impeccable, avec un souflet des nuances égal à l'Harmonie des voix fondues : « Oïl de Praetorius, Agonie, negro-spirit de Carlo Bolter, Les Carillonneurs de Busser, La Cloche du soir, d'après une poésie du poète bressan Gabriel Vicaire (qu'il convenait d'associer à ce festival et La Marche des petits oignons, fantaisie de Bovy, Ecoutez dans un silence religieux, ces chœurs apportèrent aux auditeurs une diversité appréciée.

Quant aux mélomanes purs (et ils étaient légion), ils attendaient le bouquet qui devait présenter la musique d'honneur L'union Bressane, directeur, M. Laurent Delbecq, président, M. Colas, sans contester la plus belle phalange musicale de l'Ain dont on avait déjà pu apprécier l'immense talent au congrès festival de Ceyzériat en 1968. Tous les Burgiens et leur député-maire, M. Barberot, président d'honneur, peuvent être fiers de compter dans leur ville, une union si parfaite. Elle le fut une fois de plus dans 76 trombones marche de Wilson, Le Dernier des Horaces, de Colteux, Watermusic, de Haendel, Finlandia, poème symphonique de Sibélius et Banco sur Mireille Mathieu.

Qu'ajouterions-nous à la frénésie des applaudissements qui ponctuèrent chacune de ces exécutions ? Ne sont-ils pas plus éloquents que tout ce que des mots sont impuissants à exprimer ?

Le festival musical devait se terminer par l'exécution d'un morceau d'ensemble dirigé d'abord par M. Bessonard, chef de musique de La Jeanne d'Arc puis par son auteur-compositeur, M. L. Delbecq, Défilé de Bresse dont les échos éclatants devaient servir de prélude à une pluie de décorations. Outre M. Ferlay de Trévoux précédemment cité, les poitrines de MM. Paul Benoit (médaille de Vermeil pour 68 ans de pratique instrumentale, Georges Deveyle 46 ans, René Laroche et Georges Colas (44 ans tous deux), Pierre Corrand (37 ans), Jean Fayeux (36 ans), Pierre Taton (34 ans) et André Broyer (31 ans) qui recurent des mains de MM. Rolando et Mallot des médailles confédérales d'argent ou de bronze.

ET POUR CONCLURE...

Nous nous excusons auprès des organisateurs et des participants de n'avoir pas tout dit et de l'avoir dit de façon bien imparfaite. Le souflet de ne pas abuser nous a contraint à passer sous silence notamment le brillant défilé de chars fleuris qui s'intercalaient pour la plus grande joie de la vue dans les sociétés musicales participantes. La soirée dansante qui précéda le congrès festival et qui fut très réussie, les discours de M. le préfet Dupolzat et des autorités auraient mérité de trouver dans ce compte-rendu des échos dignes de leur éloquence chaleureuse. Il n'est pas jusqu'au speaker, au caméraman local Raymond Descher et au photographe du Studio 127 de Saint-Laurent-lès-Macon, à tous les membres du comité d'organisation qui

auraient mérité une mention !

Qu'on nous excuse et nous pardonne trop d'oubli : s'ils sont sur le papier ils ne sont pas dans nos cœurs reconnaissants et dans notre pensée où une part fidèle leur est gardée !

Et bravo, cher monsieur le président Catherin, pour votre société, pour tous les concours que vous avez su cristalliser autour de votre personne, pour le succès triomphal d'une journée qui laissera à tous et à toutes un souvenir ineffaçable dont vous pouvez légitimement vous enorgueillir. Le 19ème congrès festival ne le cédera en rien à ceux qui, dans tous les coins du département l'ont précédé. Et il sera un stimulant pour ceux qui suivront.

P. DUPONT

Union des Sociétés musicales de l'Isère

Grand concert de l'Harmonie des Papeteries de France à l'occasion de son XVIème gala annuel.

C'est la très belle et très spacieuse salle des fêtes de Villard Bonnot, qui servit de cadre à ce gala.

Une fois de plus l'Harmonie des Papeteries de France a fait étalage de sa grande classe, fruit du talent et du travail opiniâtre conjugués, et on ne peut que souhaiter qu'elle se maintienne encore longtemps au niveau auquel elle est parvenue.

Le programme de cette soirée comportait deux parties musicales présentées avec à propos et muséologie par M. Stokhausen. Une trol-

sième partie consacrée au Bel Canto, interprétée par la Compagnie d'Art Lyrique de Grenoble et très bien commentée par son dynamique président M. A. Fenouillet.

La soirée débuta, comme il est de coutume par l'audition de l'Harmonie junior du Haut Grésivaudan, qui groupe les meilleurs élèves des écoles de musique de Pontchana, directeur M. Chenevier, de la Terrasse Directeur, M. Raymond, et de Lancy, directeur M. Deson.

Sous la baguette du maître Pierre Deson la formation exécuta d'abord une marche de concert de J. F. Wagner intitulée Sous l'aigle double, suivait sur un marché Persan, cette pièce descriptive en forme d'intermezzo d'Albert W. Kotelbey, qu'il est toujours agréable d'entendre. Contes Bavarois, du compositeur Allemand Willy Rharz, une valse très brillante.

L'audition s'acheva avec « Les yeux noirs », fantaisie dont le thème de base est d'origine slave avec ses brusques contrastes de mouvements et de nuances et que nous devons à un maître chevronné dans le genre François Menichetti.

Remarquablement interprétés, cette audition fut accueillie par des applaudissements particulièrement chaleureux et mérités.

Nous ne saurions oublier la place de choix faite au « Bel Canto » avec la compagnie d'art lyrique de Grenoble, à l'excellence de ses solistes et de ses chœurs qui allaient nous charmer ensuite avec les meilleurs extraits des plus belles œuvres du répertoire lyrique, sans se lasser l'assistance se fit une joie d'écouter et d'applaudir cette belle et sympathique phalange.

Pendant l'entracte l'harmonie prenait place sur scène afin de donner aux auditeurs présents la mesure de sa valeur.

Le programme débutait par un pas redoublé avec tambours et clairons intitulé « Défilé de l'Harmonie » de Pierre Deson et dédié à M. Fouillard, président honoraire.

« L'Ouverture de l'Italienne à Alger », qui date de 1813, année très heureuse pour Rossini, pétillante de gaieté ; « Le Boléro de Bléant » exécuté avec brio par l'ensemble des clarinettes de l'harmonie ; « Tarass Bouiba » poème symphonique d'Alexandre Georges dans une transcription de Pierre Dupont ; « Roses du Midi », une des plus célèbres valse de Johann Strauss, orchestrée par Baquet ; « Marche de Radetzky » de Johann Strauss sur un arrangement de Robert Martin ; « Les Allobroges » pas redoublé avec tambours et clairons arrangement Forot, hymne régional, mettait un point final à ce gala.

Remarquablement exécuté, ce programme fut accueilli par des applaudissements nourris car il a apporté aux mélomanes de la cité de la Houille blanche la preuve de la vitalité de l'Harmonie des Papeteries de France et de son école de musique, preuve aussi de ses qualités qui va toujours en augmentant, grâce à l'admirable direction de son dynamique et combien compétent directeur M. Pierre Deson !

Parmi les personnalités qu'assistèrent à ce gala nous avons noté M. Gamond, maître de Villard-Bonnnot, M. Rémy directeur des Papeteries de France, M. Malfait, président du comité technique de l'U.D. des sociétés musicales, M. Chamroy, directeur administratif des Papeteries de France, M. Bayoud directeur honoraire de l'harmonie.

M. Custillon, président de la fanfare et Ralire Breda d'Allevard, M. Chenevier directeur de la fanfare « Les Enfants de Bayard » de Pontcharra, M. Chaunet, président et M. Poupot, directeur de l'Harmonie de Grenoble. Bravo et compliments aux organisateurs de ce gala de qualité. Une très belle réussite.

J. S.



Harmonie municipale d'Ugine (Savoie)

A l'occasion de son deuxième concert de la saison d'hiver l'Harmonie Municipale d'Ugine, a présenté devant son fidèle public une interprétation de choix alliant les auteurs les plus anciens aux plus modernes.

Le début du programme était assuré par une innovation heureuse : Un quatuor de saxophones créé par M. Castaignède, directeur de l'Harmonie, saxo soprano, accompagné respectivement par MM. Pistorello saxo alto, Strupowski saxo ténor et Lespagnol, sous-chef saxo baryton. Cet excellent ensemble surprit par son homogénéité, sa virtuosité et son assurance, tant dans les œuvres de Ravel, Mozart ou Haydn.

M. Ferrer, dévoué vice-président présentait sobriement auprès du public œuvres et auteurs en quelques phrases.

Scènes d'enfants, Mendelssohn ; Pinal du 52ème quatuor, Haydn ; Le Petit Poucet, Ravel ; Scherzando du quatuor, numéro 17, Mozart.

Ces morceaux étant des transcriptions originales de M. Castaignède, Le Petit nègre, Debussy, transcription Marcel Nule, professeur au conservatoire National Supérieur de Paris.

Longuement applaudi ce quatuor jeune d'existence n'osait biser une des pièces de son répertoire cependant réclamée par l'auditoire, nous

espérons revoir très bientôt cette formation.

L'Harmonie Municipale prenait la place du quatuor et interprétait successivement, Moskou, pièces de Ménessé, charmante évocation d'une journée de liesso dans un pays nordique; Le réveil, le vieux cocher, les chœurs, la danse, l'idylle et rondo. La musique classique prenait place avec l'Andante et Menuetto de la surprise de Haydn, ensuite l'ouverture de Gillette de Narbonne mettait la note opérétique dans ce concert. L'ouverture de Mireille enlevée galement par les musiciens clôtura cette agréable soirée.

A l'issue de celle-ci et par tradition musiciens et personnalités devaient se retrouver salle des répétitions où les attendait un vin d'honneur.

n apparté M. Castaignède parlait d'un projet, réalisé depuis; l'audition du quatuor de saxophones dans les différentes classes des écoles de la ville d'Ugine (cours moyens 1ère et 2ème années) avec ce même programme comportant une analyse très simple de chacun des morceaux. L'expérience fut très positive et semble confirmer que la musique de chambre intéresse nos jeunes écoles.

mi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. Jean-Marie Meunier, maire d'Ugine, adjoints et conseillers municipaux, M. Adam, directeur de l'Harmonie Municipale de Moutiers, président de l'Union départementale des musiques de Savoie, M. César, directeur de l'Harmonie d'Albertville, M. Petit, président de l'Harmonie de Moutiers, M. Brun, directeur de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne, M. Laccha, directeur de la Fanfare de Grésy-sur-Isère, des représentants des musiques de Saint-Michel et Saint-Jean-de-Maurienne.

SUD-OUEST

Le 28^e Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest

Ce congrès comprenait une centaine de délégués représentant les 220 sociétés de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, du Gers, du Lot, du Lot-et-Garonne; celle des Landes groupant 32 sociétés est une jeune fédération de trois ans qui a été mise sur pied grâce à la ténacité de notre compatriote Camille Despujols.

es sociétés musicales ont un éventail très large. Elles comprennent des harmonies, des fanfares, des fanfares-battoir, des chorales, des orchestres symphoniques, des groupes folkloriques.

a séance de travail on pouvait noter la présence de M. le sous-préfet Béraux, MM. Laville et Commenay, députés; M. Max Moras, maire; Lapique, président de la Société la Nêhe; M. Larouturte, vice-président du Cercle Choral; M. Despruniaux, président de l'Harmonie Montoise; M. Duquesnois, de l'Harmonie Castésienne; M. Balax, secrétaire et chef de l'Harmonie Soutonnaise.

La réunion était présidée par M. Ehrmann, président national et international de la Confédération des sociétés musicales.

C'est M. Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest qui menait les débats après que Camille Despujols ait souhaité la bienvenue aux congressistes, au nom des Landais.

Sur le fond de la scène se détachait en grandes lettres cette maxime d'Aristote: «Il est impossible de ne pas reconnaître la puissance de la musique puisque cette puissance est reconnue, il est nécessaire de faire entrer la musique dans l'éducation de l'enfant».

PROBLEMES FINANCIERS FORMATION DES JEUNES

Telles furent les deux grandes questions principalement évoquées au cours de cette assemblée générale. Toutes les sociétés ont des problèmes financiers difficiles. M. Despujols fait remarquer qu'à Dax, heureusement grâce au concours de la municipalité les sociétés musicales ont une trésorerie relativement à l'aise; il en est de même à Mont-de-Marsan.

es communes ne se rendent peut-être pas compte en général, fait remarquer un des rapporteurs, combien la musique est nécessaire à la vie de la collectivité; à chaque manifestation il faut de la musique. Il serait utile, d'autre part, qu'existent des écoles de musique pour former des élèves car il s'agit d'un art reconnu. D'autre part, on souhaiterait que lors du service militaire les musiciens aient l'occasion de s'incorporer dans les musiques militaires, ce serait pour eux un excellent enseignement.

s pourraient poursuivre leur formation. A l'heure actuelle cela se fait un peu au petit bonheur. On parle également de l'intégration des sociétés musicales dans la délégation qui existe déjà dans chaque département, pour la jeunesse et les sports.

Le président du Sud-Ouest montre l'utilité de créer des commissions de jeunes; ceux-ci sont très ouverts quoique l'on puisse penser, à la musique, à la belle musique. Il cite une anecdote à l'occasion d'un concert donné dans un foyer de jeunes travailleurs.

Il serait utile, indispensable même, ajoute-t-il que la musique figure dans la maison des jeunes.

REMISE DES RECOMPENSES

La fin des travaux, M. le Sous-Préfet, en une allocution, a qui n'est pas symphonique ajouta-t-il, salua les personnalités et souligna le sens du dévouement du président Landais, M. Despujols.

La musique dit-il évoque ma région natale du nord, où chaque village de ce pays noir possède une

NOUVEAU !...

CLARINETTES EVETTE en Sib
Clés nickelées : F 420

SAXOPHONES EVETTE
Vernis doré, clés nickelées.

SOPRANO :	F 750.
ALTO :	F 900.
TENOR :	F 1000.
BARYTON :	F 1720.

BUFFET CRAMPON

La plus ancienne manufacture française d'instruments à vent, met à la disposition des élèves et de tous ceux qui désirent acheter un bon instrument à un prix modéré, ...

la CLARINETTE et le SAXOPHONE EVETTE.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE :
BUFFET - CRAMPON S.A. - 18 & 20, Passage du Grand Cerf - PARIS 2ème TEL : 231 . 88 . 78

société musicale, ce sont des souvenirs d'enfance qui reviennent, c'est ainsi que dans un petit village, tous les ans à l'occasion de la fête, on notait la présence d'un professeur du Conservatoire de Paris, qui venait participer à la journée avec la société de ses débuts.

M. le Sous-Préfet ne méconnaît pas les problèmes qui se posent aux sociétés musicales. Celles-ci sont indiscutablement un facteur de l'éducation. Ces sociétés participent pour leur part à la culture générale. Cette œuvre de former des musiciens correspond en fait à la notion de l'apprentissage de l'existence maîtriser un instrument, c'est la préparation à la vie, à une meilleure façon de vivre.

Après cette allocution vivement applaudie, M. Despujols présente ses excuses au Congrès. Il avait pensé donner un concert aux visiteurs avec le concours de l'Harmonie de Nêhe; cela eût été pour les instrumentistes dacquois une occasion de se produire devant un public de choix. Malheureusement l'effectif s'est amenuisé et trente Néhistes se sont révélés seulement disponibles sur les 95 exécutants. La plupart ayant d'autres obligations ce jour là. Il a dû renoncer à son projet et il s'en excuse.

Le président national, M. Ehrmann donna alors un vase de Sévres, offert par le président de la République, à M. Sirdet, président de la région Blaye-Cubzacais pour le remettre à la Société de Marillac-Le-Blaye qui a gagné le concours de Châteauneuf-sur-Charente.

Le président remet également la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France à Camille Despujols président de la Fédération landaise, à David vice-président des sociétés du Sud-Ouest et à Raphaël Destouesse, vice-président de l'Harmonie Montoise, musicien depuis cinquante et un ans.

LES SOCIÉTÉS MUSICALES AIMEES DES DACQUOIS.

A la suite de l'assemblée générale et après avoir satisfait à la formalité du photographe un apéritif réunissait les congressistes dans le hall de l'Atrium.

Ceux-ci se dirigeaient ensuite vers l'hôtel Régina où se déroulait le repas amical.

A la fin du repas, M. Ciran se réjouit de la réussite de ce congrès remarquablement organisé par les Landais. Pour un premier congrès d'été le départ est bien donné. M. Max Moras salua les grands préteurs de cet art qu'est la musique, celle qui n'emprunte rien à des artifices lumineux ou autres, une musique qui élève ceux qui la traduisent comme ceux qui l'écoutent. «Les sociétés musicales ajoutait-il sont aimées des dacquois. Ils se rendent compte que la ville à une âme dont c'est la plus heureuse expression; elle est ouverte,

élevée, généreuse comme l'art où vous vous donnez tous.

Ce fut aujourd'hui une journée heureuse et symbolique c'est un peu d'amour de faire une pose dans la détente pour savourer l'apaisement de la fraternité. Leçon de cette journée, vous l'avez donné par cette musique qui est l'agrément de vos vies, le bonheur de vos cités et celui de la France».

Cette allocution est vivement applaudie et c'est l'heure des chansons où l'on a plaisir d'entendre les évocations du passé, délicatement nuancées.

Réunion du Comité fédéral du 19 avril 1969 et élection du Bureau fédéral.

Le comité fédéral s'est réuni à l'Athénée Municipal de Bordeaux, 53 rue des Trois-Contis, sous la présidence de M. Henri Ciran, président fédéral, membre du comité fédéral. A l'ouverture de la séance, le comité unanime, exprime sa satisfaction de voir M. Ciran, complètement rétabli de son récent accident d'automobile.

Présents du bureau, membres électifs, MM. Ciran, Saint-Blancard, David, Sallard, Davier, Roubin, Vincent, Bousquet, Goulée. Présents du comité, membres électifs, MM. Guillaume, Ranchoup, Sieurac; présents membres de droit, M. Dupart; excusés, membres électifs, MM. Barrère, Camelyre, Coursan, Durand, Firionn, Sirdet, Verrier; excusés, membres de droit, MM. Blanchard Jean, Blanchard Pierre, Abel, Despujols, Mesnard, Treminc; Assistants à la réunion, MM. Laporte-Trilles et Ambroise, ce dernier représentant M. Sirdet, empêché.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté sans opposition.

A la suite des élections de deux nouveaux membres du comité, par le Congrès Assemblée générale du 9 mars 1969, le comité fédéral procède au remplacement de deux postes vacants de son bureau.

Un vice-président: M. Laporte-Trilles occupait cette fonction, à la satisfaction générale, mais a fait savoir au dernier Congrès-Assemblée générale du 9 mars 1969 qu'il se retirait, pour raison de santé; un secrétaire-adjoint, fonction tenue par M. Maxime Chertier, qui a quitté la région et qui a adressé, récemment, son bon souvenir à la Fédération.

Est nommé, à l'unanimité des Membres présents, vice-président, M. Robert Davier, lequel garde ses mêmes fonctions de délégué aux récomenses. M. Davier exprime ses remerciements, au comité.

Est nommé, également à l'unanimité des présents, secrétaire-adjoint

attaché aux travaux de M. Sallard, M. Robert Barrère, lequel exprime également ses remerciements au comité.

Le bureau fédéral, lequel est constitué uniquement de membres électifs, conformément à l'article 8 des statuts, se trouve donc ainsi constitué:

Président, M. Henri Ciran; vice-présidents, MM. Albert Coursan, Roger Saint-Blancard, Albert David, Robert Davier; secrétaire général, M. Albert Sallard, secrétaires-adjoints, MM. Robert Barrère, Jack Roubin; trésorier général, M. Pierre Vincent; trésoriers-adjoints, MM. Jean Bousquet, Jean Goulée; Conseiller financier et comptable expert de la Fédération: M. Georges Firionn; M. André Laporte-Trilles est nommé, unanimement vice-président honoraire de la Fédération.

M. Ciran donne lecture d'une lettre de M. Henri Sauguet, compositeur distingué, originaire de Bordeaux habitant actuellement 41, Bid de Cliché, Paris 9ème, et qui a été nommé, à l'unanimité, président d'honneur de la Fédération, lors de la dernière Assemblée-Générale du 9 mars 1969. Maître Henri Sauguet, dans sa lettre, fait savoir qu'il a été très sensible à cette marque d'estime et d'amitié et adresse ses vifs remerciements.

M. Jacques Pernoo, nouveau directeur du Conservatoire de Bordeaux, a été nommé, également à l'unanimité, à l'Assemblée générale précédente, président d'honneur de la Fédération. M. Pernoo, en adressant ses vifs remerciements à la Fédération, a exprimé combien cette surprise lui a été agréable.

Le 23 mars dernier, à Périgueux, a été constituée l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne. Le président est M. Jean Blanchard dont le nom est ajouté à la liste des membres de droit de la Fédération.

Les délégués de la Fédération à cette première assemblée générale du 23 mars dernier, laquelle s'est fort bien déroulée, étaient MM. Sallard, Davier et Bousquet, M. Ciran, accidenté, s'était fait excuser.

Le 13 avril 1969, à Cahors a été constituée également l'Union Départementale des sociétés musicales du Lot et M. David, qui était délégué par la Fédération donne le nom du président de cette nouvelle Union, M. Robert Barrère, adjoint au maire et président de la Foire de Cahors. M. Barrère est ajouté à la liste des membres de droit de la Fédération.

M. David signale que Mme Savy est vice-présidente de cette union du Lot.

A la dernière assemblée générale du 9 mars 1969, M. Ambroise avait bien voulu se charger d'une étude avec la direction du grand-théâtre de Bordeaux, de séries de spec-

tacles spécialement réservées aux sociétés fédérées, au résultat de laquelle a été donné pour début, le 29 mars dernier, au grand théâtre de Bordeaux, Le Lac des Cygnes. Comme preuve d'une réussite, M. Ambroise a apporté le plan de la salle, ce jour-là: la salle était pleine.

L'affaire est donc concluante et pourra se poursuivre.

M. Ambroise est vivement félicité par le comité de son heureuse initiative et d'avoir réussi auprès de la mairie de Bordeaux, du théâtre et des sociétés.

Compte-rendu du Congrès Confédéral d'Ajaccio des 5 et 6 avril 1969:

Compte-rendu du congrès d'Ajaccio est donné par M. David, qui était délégué de la Fédération.

Au sujet du 64ème congrès fédéral, 1er d'été à Dax, le 29 juin 1969, le président explique que ce congrès a été retardé pour une raison valable: avoir la présence de M. Albert Ehrmann, président confédéral, qui ne pouvait venir que le 29 juin.

Le président donne lecture d'une lettre de Maître Robert Dussan-Martz, avocat concernant l'affaire Baisse contre deux sociétés fédérées pour bruit insolite. Le juge a ordonné une enquête qui est en cours.

Le président donne lecture d'une lettre concernant des subventions, émanant du conseil général de la Gironde, et attribuées aux sociétés de ce département.

Ainsi que proposé par la Confédération Musicale de France, il a été procédé à la formation de la commission des jeunes:

A ce jour les noms suivants ont été retenus:

MM Bailly Claude, Barbère Bernard, Barrère, Berges Michel, Dupin Jean, Dupuy Marc, Grimaldos Charles, Lamourous Philippe, Latribat Francis, Monteil Gérard, Nautout Michel, Pinon Catherine.

La séance est levée à 17 h., non sans avoir décidé unanimement sur la suggestion de M. Davier, que les permanences du bureau, tous les samedis, subsisteront mais qu'une réunion du bureau, au complet, aura lieu régulièrement le dernier samedi de chaque mois et que les réunions du comité auront lieu le premier samedi de chaque trimestre civil, sans qu'il soit donc besoin de convoquer les membres.

Si un de ces samedis était veille de fête, la réunion serait reportée au samedi suivant.

A la présidence d'honneur de la Fédération

Au cours du congrès 1969, tenu à Bordeaux, les sociétés musicales du Sud-Ouest ont nommé comme présidents d'honneur MM. Henri Sauguet, notre compatriote, compositeur éminent né à Bordeaux et Jacques Pernoo, qui déjà depuis quelques années dirigeait la musique du Grand Théâtre et qui vient d'être nommé directeur du Conservatoire de Bordeaux, succédant à notre très grand ami, M. Georges Carrière, atteint par l'âge de la retraite et qui reste toujours notre président d'honneur.

A la suite de ces nominations, notre président fédéral a reçu ces deux lettres:

Paris le 24.3.69. Mon cher Président et ami, Je viens de recevoir votre lettre. Notre ami Blanchard m'avait déjà fait part de l'honneur que la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest venait de me faire: j'attendais la notification officielle d'une telle promotion pour vous manifester ma reconnaissance bien vive. Je suis, je vous l'assure, très sensible à cette marque d'estime et d'amitié, que vous, cher président et les congressistes ont bien voulu me faire, je vous en remercie très vivement et je vous prie de bien vouloir être mon interprète auprès de nous. Vous savez combien je suis intéressé par votre mouvement en faveur de la permanence de l'intérêt musical dans les couches populaires et dans les campagnes, et que je le soutiens le plus efficacement que je le puis.

Aussi suis-je particulièrement heureux de l'honneur que vous m'avez fait. Merci de tout cœur. J'espère avoir de prochaines occasions de vous le dire de vive voix et de vous témoigner mon dévouement et mon amitié.

Henri SAUGUET.

Bordeaux le 18. 3. 69. Monsieur le Président, Je viens de recevoir votre lettre du 15 mars et je suis très touché d'avoir appris que le congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, m'avait nommé président d'honneur.

Je vous demande de remercier en mon nom les membres de votre Fédération. J'ai toujours été l'ami de la Confédération Musicale de France et dans le Nord et en Moselle, j'ai toujours suivi avec le plus grand intérêt les efforts de ces fédérations, sœurs de la vôtre en faveur de la musique. En vous remerciant toute ma sympathie, je vous prie de croire, M. le Président à mes sentiments distingués.

Jacques PERNOO.

Assemblée générale du 27 avril 1969 de l'Union des B. et B.F.

La séance est ouverte à 9 h., sous la présidence de M. Guillaume, Mme Loustalot, secrétaire, procède à l'appel des sociétés, puis donne lecture du compte rendu de la réunion du 30 mars qui est adopté à l'unanimité.

La proposition de M. Lefay concernant le déroulement des examens individuels au cours de la réunion du 30 mars a été discutée. Les délégués présents ont pris position favorable. Cette question sera reprise ainsi qu'une décision au cours de la première réunion d'octobre.

Les sociétés sont invitées à remettre d'urgence les licences à M. Clément délégué à ce service 139 rue Jean Renaud Daudicelle à Bordeaux elles pourraient être demandées aux prochaines manifestations.

Les festivals arrêtés à ce jour sont les suivants :
Mérignac, 4 mai; Le Fleix, 1er juin; Bassens, 8 juin, Le Tourne, 29 juin.

En raison des élections présidentielles, la date du 6 juillet, a été retenue par Pomerol, au lieu du 15 juin.

A faire de la Caudérannaise :
Le jugement de cette affaire est en suspens. Le juge chargé de ce différent a ordonné une expertise qui est en cours annonce M. Oiran, président Fédéral, qui assistait à la réunion.

Au cours de la réunion du comité directeur de la Fédération du 19 avril, M. Laporte-Trilles, président d'honneur de l'Union et qui était vice-président de la Fédération, a demandé à être relevé de ses fonctions.

Le comité directeur a, à l'unanimité, accepté cette démission, et a décidé de nommer M. Laporte-Trilles vice-président honoraire, juste récompense pour l'activité qu'il n'a cessé de prodiguer à la cause musicale. L'Assemblée a félicité au cours de cette même réunion, M. Guillaume président de l'union qui a été élu au comité fédéral au cours du congrès de la Fédération du 9 mars dernier, membre du bureau de la Fédération.

La prochaine assemblée générale est prévue pour octobre, les sociétés seront convoquées en temps utile.

La séance est levée à 11 h. 15.

CENON

Deuxième gala de l'Accordéon-Club

Le deuxième gala annuel de l'A. C. C. s'est déroulé dans la salle de la Maison des Jeunes. (Bas-Cenon), en présence d'un nombreux public qui se retra satisfait du magnifique spectacle qui lui était offert. La soirée était présidée par M. René Bonnac, maire, et Mme, qui avaient à leurs côtés : Mme Casagne, marraine de l'A. C. C.; M. Garmendia, adjoint, MM. Léiza, conseiller municipal; Oiran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest; Franceur, auteur-compositeur, membre de la S. A. C. E. M.; Poulet, de l'orchestre du Grand-Théâtre; Hervé, président des majorottes de Cenon; Mme Fadinet, professeur de musique; MM. Busto, responsable municipal du service sports et jeunesse et Mme; Jean-Bernard Cassagne, animateur de la Maison des jeunes, etc.

Le programme était présenté par le jeune et dynamique chanteur de l'A. C. C. Philippe Fargues; la « Parade des majorottes » fut très appréciée, particulièrement en deuxième partie où la présentation était de très bon goût. Les accordéonistes du groupe interprétèrent des airs très appréciés.

« Le Clochard méloïane » comédie musicale jouée par quatre mem-

bres de l'A. C. C., les jeunes Jean-Pierre Guyomarch, Jean-François Gist, Philippe Faigne et Gérard Fondévillie, a remporté un grand succès.

M. Guy Tacholre, ex-chanteur de l'O. R. T. F., accompagné par René Jolret, montra dans son répertoire choisi, toute sa classe.

Très belle soirée, organisation impeccable que au président Guyomarch, qui avec son équipe de dévoués collaborateurs a su donner tout le prestige qu'il mérite, à l'Accordéon-Club.

Union des sociétés du Lot

L'Union Départementale des sociétés musicales du Lot est née. Dans une première séance le 16 mars 1969 les représentants des diverses sociétés musicales du Lot avaient dans une réunion au café de Bordeaux en l'absence de M. Oiran, président fédéral empêché, tracés les grandes lignes d'une association.

Une nouvelle réunion a eu lieu à Cahors au café Tivoli, le 13 avril sous la présidence de M. David représentant M. Oiran.

Étaient présentes les sociétés suivantes :

Harmonie des artisans réunies, Figeac; Les Bleucets, Figeac, l'Avenir Cadurcien, Cahors, Union Musicale Batterie - Fanfare, Puy - l'Évêque, Union Musicale Gourdonnaise, Gourdon.

Chaque société a fait un rapport sur son activité, ses souhaits, ses besoins.

Toutes rencontrent plus ou moins les mêmes difficultés recrutement, assiduité aux répétitions.

Ont été élus à la présidence d'honneur de l'Union du Lot :

MM. Gallois, Montbrun, directeur du Conservatoire de musique de Paris, grand prix de Rome.

Marcouly, conseiller général, maire de Puy-l'Évêque.

Le bureau suivant a été formé :

Président, Barrières Robert, Cahors, vice-présidents, Mme Savy, Vire, MM. Bouyguès Figeac, Rouquier Gourdon, Masbou Cajarc, secrétaire, M. Etienne Cahors, trésorier, M. Bertholin, puy-l'Évêque, plus un membre représentant chaque société.

TARN

GRAULHET

De très nombreux auditeurs s'étaient donné rendez-vous le mardi 29 avril 1969, sous le chapiteau des fêtes du Muguet, pour assister au concert donné par l'Union Musicale de Graulhet et la Cliqua Municipale Graulhetoise.

Disons tout de suite que musiciens et cliquards, une fois encore, ont séduit tous les spectateurs et que de très nombreux et chaleureux applaudissements ont sanctionné le talent, toujours croissant, des exécutants.

Parmi les morceaux exécutés, les

Airs de Shella, avec M. Alquier comme soliste; Sur un Marché Persan, de Ketelbey, où nous avons apprécié les quatre jeunes fûtistes de l'école de musique, et la sélection sur les valses de Strauss avec la Vie d'Artiste, Beau Soir de Vienne, Le Beau Danube Bleu, etc. furent les plus applaudis.

Parmi les morceaux joués conjointement par la Cliqua Municipale et l'Union Musicale, La Marche des Chasseurs pyrénéens de A. Lesaffre, mérite une mention particulière. M. Lesaffre a fait partie de ce bataillon de chasseurs formé en 1940 et a composé ce pas redoublé qu'il a arrangé pour orchestre symphonique. Ce morceau a été confié à M. Dondeyne; notre chef de musique, par un Graulhetois M. Gleyzes, ancien chasseur également M. Dondeyne a fait une nouvelle harmonisation et un arrangement pour musique d'harmonie et son œuvre a obtenu mardi une belle consécration auprès d'un public fort connaisseur. Nous espérons que ce morceau sera rejoué dans les prochains concerts et nous remercions que M. Lesaffre n'ait pas été présent pour entendre son œuvre.

Les « Clairons de Moudros », de H. Goltz, ont terminé ce très beau concert, que, pour notre part, nous avons trouvé trop court tant il a été agréable, aussi bien pour les initiés que pour tous les autres. Nous devons en féliciter tous les exécutants et en remercier MM. Dondeyne chef de musique, et A. Rouyre, chef de la cliqua.

LAVAUR

Fidèles au rendez-vous du printemps, les musiciens de Lavour ont donné un grand concert, le vendredi 9 mai, à 21 h., sous la halle aux grains.

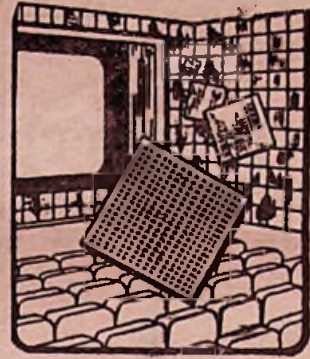
En effet la Lyre de Lavour dirigée par M. B. Alquier, et la Batterie Municipale Vauréenne, dirigée par M. Lagrillière, n'avaient jamais connu un succès qui puisse se comparer à celui remporté devant un public libéralement conquis.

Au programme, deux pas redoublés par la Lyre et la Batterie, puis Suite orientale, fantaisie de F. Popy; le Chant hindou, de Rimsky-Korsakov, joué admirablement par une jeune fille, élève de l'école de musique, Mlle Maryse Fournalès, qui, au saxo-alto, a stylisé au mieux cette délicate et merveilleuse mélodie, trésor de la musique russe; Marie Stuart, ouverture aux accents lourds et au contre-chant belliqueux des cuivres, nous a fait pénétrer au cœur de l'Irlande déchirée par les guerres de religion.

Les élèves de l'école de musique ont exécuté A la Claire Fontaine, accompagnement des anches, et Note Pays, accompagnement des cuivres et bois, adaptation et arrangements réalisés par M. Alquier. Pour la première fois à Lavour, un quatuor de clarinettes essentiellement féminin a interprété un très joli concerto Mélancoïde, ce sont Miles C. Cros, M. Ferret, M. Mélou et R. Reverte.

Bravo à ces jeunes instrumentistes qui doivent être encouragés.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction
Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO



FIBROCIMENT
TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone : 965.78-80
PARIS, 18, rue Volney (2^e)
Téléphone : 073.65.74
073.69.12

Ce programme a été des plus attrayants et nous présentons nos compliments à M. Alquier, à ses musiciens et à ses élèves et nos remerciements à M. Lagrillière qui a sauvé la batterie-fanfare en acceptant de succéder à son ancien directeur M. Justin Montels.

BRIATEXTE

La fanfare L'Avenir de Briatexte a donné son premier concert à l'extérieur, le jeudi 15 mai, sur la place du monument aux morts.

Le temps était favorable et l'audition n'en a été que plus agréable. Tout le monde a pu se rendre compte que, sous la baguette de M. Georges Esriver, figurait encore une bonne phalange de musiciens.

Le programme comportait les morceaux suivants : Vers la joie, pas redoublé de Jean Champel; Les Chovrières, fantaisie de C. Mougeot; Riquita, marche de Champagnac; La Vallée du Grand Morin, fantaisie de J. D. Renoux; Eile et Lui, valse de E. Flamand; Versailles, pas redoublé de René Bourbon. Un public nombreux était venu applaudir ces vaillants musiciens, que nous félicitons bien vivement pour les efforts qu'ils déploient en faveur de la musique populaire.

VAR

La Lyre provençale a fêté ses quatre-vingt-dix années d'activité

Le dimanche de Pâques la Lyre des 9 h., nos musiciens avec leur chef M. Charles Bracale ainsi que les dirigeants de la Lyre et la délégation Municipale de M. le maire et quelques conseillers, sont allés à la rencontre des sociétés de Signes, du Beausset et les majorottes du Beausset.

Après avoir reçu la bienvenue de notre société et de la municipalité un magnifique défilé eut lieu dans les principales artères de la cité des fleurs.

Les majorottes ont été très remarquées, ainsi que toutes les trois sociétés réunies en cet événement. Nous avions parmi nous, notre estimé collègue Claude Decugis, chef de musique et professeur de l'École de Musique du Havre, qui était venu en congé avec sa gentille famille, auprès de leurs parents et des amis de la Lyre.

Notre estimé collègue a participé à cette manifestation musicale. Sitôt après le défilé, les sociétés ont salué, la municipalité devant l'Hôtel de Ville par une vibrante Marsillaise donnée avec un brio sans pareil. Le concert eut lieu, après une parade des majorottes du Beausset sur la place Jean-Jaurès. La première partie fut dirigée par notre excellent chef M. Charles Bracale et la 2ème partie par notre estimé collègue Claude Decugis.

La Première partie était composée d'une marche triomphale L'Entrée des Gladiateurs, ensuite l'œuvre de Rossini, L'Italiane à Alger. La Fantaisie pour saxo alto dont notre collègue Claude Decugis fut un excellent soliste.

Dans la deuxième partie, Fantaisie sur Carmen. Pour le final la fête militaire, polka pour rompette, dont nos chefs et sous-chef recueillirent tous les applaudissements, ainsi que toutes les œuvres, qui ont été bien exécutées et suivies par de nombreux mélomanes.

En cette fête pascale, il y avait de nombreux vacanciers, qui eux espéraient sur un beau soleil, hélas! le temps était maussade. Heureusement en cette circonstance la musique donnait l'éveil radieux tant aux musiciens qu'aux auditeurs.

Lors du final, la municipalité, offrit une collation des plus agréables dans le cadre de la grande salle de fêtes. Pour à tour M. le maire d'Oranoul dit toute sa joie de voir la collaboration des trois sociétés en ce jour des 90èmes années ainsi que le groupe des majorottes et souhaite que cette colla-

boration continue à être sous la solidarité.

Il fut très applaudi, M. Raymondet adjoint au maire de Signes dit également toute sa satisfaction de cette mémorable matinée.

A midi, il fallut à regret se séparer. En terminant les dirigeants de la Lyre remercient les sociétés amies et sans oublier les majorottes du Beausset, notre ami Claude Decugis, notre dévoué chef M. Charles Bracale et toute sa phalange.

Pour la fête de Pentecôte, la même matinée musicale aura lieu à Signes et le 1er juin au Beausset.

Ainsi par cette collaboration, la musique sera plus remarquée et nous pensons que la jeunesse s'y intéresse davantage.

Le secrétaire
Alexandre Tourniaire

VAUCLUSE

BOLLENE

Harmonie de Bollène

Sous la Baguette de son chef M. André Armand, l'Harmonie Bollénoise a donné mercredi 21 mai à 21 h., à la salle du Casino Rex, un très beau concert à l'attention de ses membres honoraires et des sympathisants.

Ce concert constituait la première partie musicale de la grande soirée si chère au président Gachet. Après l'entracte le spectacle devait se poursuivre par la projection du très beau film musical « La nuit des Adieux ». Mais l'attrait essentiel de cette soirée était bien entendu constitué par le concert donné par l'Harmonie qui sous l'impulsion de son chef, nous donne chaque jour de nouvelles preuves de sa valeur.

Pour le plaisir des spectateurs, l'Harmonie interprétera successivement L'Ouverture de Princesse Tragique de Coiteaux, une suite romantique et une suite d'Orchestre de Popy, un poème symphonique, « Volza » de Kossell, une fantaisie-ballet de Léo Delibes Le Roi d'amuse et enfin un pot-pourri de Delbecq, consacré aux succès des Compagnons de la Chanson.

Cette magnifique soirée, comme les précédentes, connut un très vif succès et le tout-Bollénois, qui s'était déplacé pour y assister, ne sera pas près de l'oublier. L'Harmonie tout entière remercie tout particulièrement M. Ellen Robert conseiller général et maire de Bollène et Mme, ainsi que M. Trinquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse, accompagné de Mme Trinquier, qui ont honoré de leur présence, cette soirée placée sous le signe de la belle musique.

SORGUE

Le IVème Festival de la Fanfare a obtenu un beau succès

Le quatrième festival de fanfares organisé par le Réveil-Sorguais avec le précieux concours de la municipalité et de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales a obtenu cette année encore, un magnifique succès favorisé par un soleil radieux après une semaine de Mistral.

Le Parc Gérard-Philippe accueillit de ce fait, une foule nombreuse qui s'installait dès 15 h., sous les grands arbres pour assister au spectacle donné par les fanfares, certaines venant de la Drôme et des Bouches-du-Rhône, précédées du Réveil-Sorguais et de ses Majorottes. Les fanfares firent un tour de ville ou un public nombreux les applaudit également tout au long du parcours.

C'est ainsi que l'on put noter au passage, le Réveil Orangeois, le Réveil Camarguais à qui le jury décerna ex-aequo la deuxième place et la coupe afférente, le Réveil Avignonnais et les majorottes d'Avignon la fanfare de Cheval-Blanc, tous deux ex-aequo pour la troisième place et une coupe et enfin l'Echo de Nyons et Saint-Chamas qui furent également ex-aequo pour la quatrième place.

Revenues à leur point de départ, les fanfares exécutèrent devant le jury, deux morceaux de leur choix, le premier étant seul joué.

Le jury était composé de MM. Trinquier président de la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse, Genevot de Cavalhon trésorier de la Fédération, Fava président d'honneur du Réveil Sorguais, Imbert chef de Musique, Montagnard chef de la Philharmonique mazonnaise, tandis qu'à leurs côtés, MM. Marin Maire, Chabert et Fons, adjoints honoraires de leur présence cette fête.

Devant l'excellence des musiques en présence le jury décida d'offrir la coupe du premier à la musique de Mazan, dirigé par M. Montagnard pour la magnifique prestation musicale qu'elle donna, hors concours, aujourd'hui comme depuis plusieurs années déjà.

Pour clore la philharmonique de Mazan interpréta le succès bien connu Casatschok qui donna l'occasion, à une partie des jeunes musiciens des fanfares, et M. le maire, de participer sur cet air à une randole familiale que l'assistance applaudit chaleureusement, avant de se retirer après un bel après-midi en fanfare.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN
Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

**Professeurs de Musique
Chefs de Musique
Chefs de Batteries - Fanfares**

Notre catalogue annuel vous sera envoyé comme chaque année
fin septembre - début octobre.

Vous y trouverez les ouvrages d'enseignement indispensables aux
Professeurs et aux Sociétés Musicales, ainsi que le plus important répertoire français de musique pour Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares et notamment de nombreuses nouveautés.

Il s'agit d'un CATALOGUE GENERAL consacré non seulement à la
musique mais aussi à

**TOUT CE DONT UNE SOCIÉTÉ
MUSICALE PEUT AVOIR BESOIN**

INSTRUMENTS ET ACCESSOIRES
ARTICLES POUR FETES, CONCOURS ET FESTIVALS
DRAPEAUX, BANNIÈRES, FLAMMES ET TOUS ARTICLES BRODES
HABILLEMENT ET EQUIPEMENT

Et enfin
TOUT POUR LES MAJORETTES

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE